



**HAL**  
open science

## Abbaye d'Entremont. Le cloître-3 (2023)

Sidonie Bochaton, Lisa Donati, Alban Horry, Stéphane Brouillaud

► **To cite this version:**

Sidonie Bochaton, Lisa Donati, Alban Horry, Stéphane Brouillaud. Abbaye d'Entremont. Le cloître-3 (2023). TRACES UMR 5608. 2023. hal-04293321

**HAL Id: hal-04293321**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-04293321>**

Submitted on 18 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Abbaye d'Entremont Le cloître - 3 (2023)

Glières-Val de Borne, Haute-Savoie

Sidonie Bochaton & Lisa Donati

avec la participation de Stéphane Brouillaud et d'Alban Horry



Région:	Auvergne -Rhône-Alpes
Département:	Haute-Savoie
Commune:	Glières-Val de Borne
Lieu-dit:	Chef-Lieu - L'abbaye
Code INSEE:	74 212
Opération archéologique n°:	2214426
Autorisation préfectorale n°:	2022/480
Type d'opération:	Fouille programmée
Responsable d'opération:	Sidonie Bochaton
Responsable adjointe:	Lisa Donati

Décembre 2023



**Illustration de couverture :**

L'aile nord de l'ancien couvent et le sondage  
2023.

(© S. Bochaton)

# ABBAYE D'ENTREMONT

LE CLOÎTRE - 3

GLIÈRES-VAL DE BORNE (74212)  
CHEF-LIEU

HAUTE-SAVOIE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RAPPORT INTERMÉDIAIRE D'OPÉRATION  
CAMPAGNE 2023

AUTORISATION N° 2022/480

CODE OPÉRATION : 2214426

SIDONIE BOCHATON (DIR.)  
LISA DONATI

DÉCEMBRE 2023

#### AVERTISSEMENT RELATIF À LA COMMUNICABILITÉ DES RAPPORTS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

# REMERCIEMENTS

Au terme de cette campagne de fouille et de ce rapport intermédiaire, nous tenons à remercier les différentes personnes qui ont directement contribué au bon déroulement et à la réussite de cette opération. Cette gratitude s'exprime envers :

- Le Service Régional de l'Archéologie, pour son soutien financier et administratif, son conservateur Karim Gernigon, Véronique Chosson et Julian Castelbou.
- Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, pour son soutien financier.
- La Mairie de Glières-Val de Borne, représentée par son maire Christophe Fournier et les adjointe et adjoints Christiane Perillat-Charlaz, Laurent Vallier et Gilbert Collini.
- La Communauté de Communes Faucigny-Glières, représentée par son président Stéphane Valli.
- L'université Savoie Mont Blanc, représentée par Laurent Ripart, professeur d'histoire médiévale et directeur de l'UFR LLSH, et le laboratoire LLSETI, représenté par sa directrice Emma Bell.
- Les stagiaires, étudiantes et étudiants de Licence 3 et Master 2 d'Histoire à l'université Savoie Mont Blanc.
- Les spécialistes Alban Horry (INRAP), Stéphane Brouillaud (INRAP) et Vincent Borrel (docteur de l'université PSL).
- L'association ESPAHS, en particulier Joël Serralongue, Marie-Christine Lebascle et Michèle Chevrier.
- La présidente de l'association pour la sauvegarde du patrimoine d'Entremont Yolande Thabuis.
- Et les habitants de Glières-Val de Borne Evelyne et Christian Roussel.



## NOTICE SCIENTIFIQUE

---

Auteurs : Sidonie Bochaton, Lisa Donati

Numéro d'OA : 2214426

Responsable de l'opération : Sidonie Bochaton

Nature de l'opération : fouille programmée (FP), du 28 août au 8 septembre 2023

Couverture géographique : Auvergne-Rhône-Alpes > Haute-Savoie > Glières-Val de Borne

Code INSEE de la commune : 74 212

Mots-clés du thésaurus : abbaye, chanoine, cloître

Chronologie : Moyen Âge, temps modernes

Titre : Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne)

Sous-titre : Le cloître – 3

Dans la continuité des études menées depuis 2015 sur les abbayes de chanoines réguliers de la congrégation d'Abondance en Haute-Savoie (Abondance et Sixt), l'étude historique et archéologique de l'ancien couvent augustinien d'Entremont, situé dans la commune de Glières-Val de Borne en Haute-Savoie, a été entreprise (fig. a). Le site abbatial n'est qu'à moitié conservé et se présente dans un état relativement semblable à celui de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval : au sud, l'église domine le reste des bâtiments depuis une terrasse, tandis qu'au nord ne subsiste que l'aile opposée du couvent. Les ailes latérales de même que le cloître ont disparu et ont laissé place à deux parcelles aujourd'hui gazonnées. Le cadastre dit sarde, réalisé vers 1730 (Archives départementales de la Haute-Savoie), ainsi que des plans du couvent dressés au XVIII<sup>e</sup> siècle (Archives départementales de la Savoie) conservent toutefois le souvenir d'une aile orientale moderne qui reliait autrefois cette église à l'aile nord, ainsi qu'un bâtiment qui formait une façade occidentale. Des prospections géophysiques ont été menées en 2020 dans le but de préparer la tenue d'un chantier-école de l'université Savoie Mont Blanc dès la rentrée universitaire 2021. Cette seconde campagne, consistant en un sondage de 4 mètres de côté, a permis de localiser des vestiges du cloître médiéval, ce qui a motivé la poursuite des recherches sous la forme d'une opération triennale 2022-2024.

En 2020, les prospections géophysiques menées par Amélie Quiquerez (maîtresse de conférences de l'université de Bourgogne/UMR 6298 ARTEHIS) ont été mises en œuvre pour deux parcelles et une surface totale d'environ 1 800 m<sup>2</sup>. Dans la parcelle située entre l'église et l'aile nord, les prospections ont permis de localiser l'ancienne aile occidentale et sa galerie de cloître. En revanche, les résultats étaient moins tangibles pour la partie orientale du couvent. Aussi, au cours d'une première opération de fouilles menée en septembre 2021, un sondage de 16 m<sup>2</sup> a été implanté entre l'église et l'aile nord. Celui-ci a permis la découverte de l'angle nord-est des galeries du cloître, qui s'accorde avec l'installation postérieure d'un bassin localisé au même endroit. Ces vestiges délimitent clairement deux galeries de circulation du cloître : une galerie nord, dans laquelle une sépulture orientée nord-sud a été découverte, et une galerie orientale. Une datation au radiocarbone a été réalisée sur l'un des deux squelettes de la galerie nord révélant une sépulture du XIII<sup>e</sup> siècle (1218-1280). En 2022, un nouveau sondage de 24 m<sup>2</sup> cette fois a été implanté dans la continuité du premier, mais décalé vers le sud-est, avec pour objectifs de poursuivre l'observation de ce bassin, de mettre au jour la galerie orientale du cloître et son mur bahut, et éventuellement repérer les traces d'une aile orientale primitive. Ces vestiges ont été rapidement mis au jour, de même que ce qui s'apparente au mur intérieur (ouest) d'une aile orientale primitive. La zone funéraire de la galerie est, seulement aperçue en 2021, a été investie, et quatre sépultures primaires ont été fouillées tandis que deux ont seulement été partiellement dégagées. Les squelettes, orientés ouest-est, sont uniquement ceux d'hommes adultes et subadultes. Près de 0,70 m sépare la première sépulture dégagée en 2022 de la sépulture double découverte lors de la précédente campagne. Deux datations au radiocarbone seront réalisées afin de préciser l'époque jusqu'à laquelle des individus ont été inhumés dans cette galerie. Par ailleurs, deux phases d'utilisation du cloître ont été mises en évidence : un cloître primitif qui, à une époque qui reste à déterminer avec précision, mais qui pourrait être la fin du Moyen Âge, a été réduit en taille. Les seuls vestiges de ce premier état sont la zone funéraire, dont les squelettes

ont été amputés de leurs crânes et de leurs pieds au moment de la récupération des matériaux du mur bahut de la galerie et de ce qui semble être le mur intérieur d'une aile est primitive, ainsi que les comblements des tranchées de récupération. Un abondant matériel céramique a également été découvert.

En 2023, un nouveau sondage de 24 m<sup>2</sup> a été implanté à l'ouest des deux précédents et accolé à celui de 2022. Les objectifs étaient d'abord de finaliser la fouille du bassin (fig. b), puis de mieux cerner le second état du cloître. Localisé dans l'angle nord-est de la cour du cloître, ce bassin de forme rectangulaire est formé par quatre murs et recevait, d'après les archives modernes, l'eau amenée par des canalisations de bois à l'abbaye ainsi que les eaux de pluie. Un emmarchement installé le long du mur occidental permet de s'interroger quant au niveau de circulation de la partie centrale de la cour qui a remplacé le cloître. Le fond du bassin est composé d'un dallage en pierre dans lequel sont aménagées deux canalisations dans les angles septentrionaux, c'est-à-dire du côté de la pente (fig. b). Dans le tiers occidental du sondage a été découvert un puits de forme légèrement ovoïde (fig. c) qui se développe sur un minimum de cinq assises. Il semblerait que ces deux aménagements hydrauliques renvoient à un troisième état pour le moment daté du XVII<sup>e</sup> siècle, même si le puits est peut-être plus ancien. La parcelle est finalement remblayée vers 1770 par une épaisse couche qui livre la majorité du mobilier archéologique retrouvé (céramique, verre, métal, os de faune). L'opération se poursuivra en 2024 par la fouille de la moitié occidentale du cloître. Signalons également qu'en avril 2023, le fonds d'archives de l'abbaye a été retrouvé aux archives d'état de Turin, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'étude du site abbatial.

BOCHATON S., *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat sous la direction d'Anne Baud, université Lumière Lyon 2, 2021.

BOCHATON S., DONATI L., *Abbaye d'Entremont. Le cloître-2*, Rapport intermédiaire d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2021.

BOCHATON S., BETEND-DESGRANGES B., *Abbaye d'Entremont. Le cloître*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2021.

BOCHATON S., *Meillerie. Un prieuré fortifié de chanoines réguliers (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. CXXVII, Annecy : Académie salésienne, 2020.

BOCHATON S., QUIQUEREZ A., *Abbaye d'Entremont. Prospections géophysiques*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2020.



Fig. a: L'ancien site abbatial d'Entremont vu depuis le nord-est. Photo : S. Bochaton



Fig. b: Partie occidentale du bassin dégagée en 2023. Photo : L. Donati



Fig. c: Vue générale du puits découvert en 2023. Photo : S. Bochaton

# TABLE DES MATIÈRES

<b>DONNÉES ADMINISTRATIVES</b>	1
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	1
FICHE SIGNALÉTIQUE	3
AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES	5
CARTES ET CADASTRE	8
<b>RÉSULTATS SCIENTIFIQUES</b>	11
<b>INTRODUCTION</b>	11
<b>L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE</b>	13
PRÉSENTATION DU SITE	13
<i>Contexte géographique et historique de la fondation d'Entremont</i>	14
<i>Description du site</i>	16
<i>Histoire architecturale et phasage provisoire</i>	17
L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	20
<i>Problématique, méthodologie et contraintes</i>	20
<i>Enregistrement</i>	20
<i>Calendrier et modalités d'intervention</i>	21
<b>RÉSULTATS DE L'INTERVENTION</b>	22
DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES	22
IDENTIFICATION DES ENSEMBLES ARCHÉOLOGIQUES	24
<i>Deux aménagements hydrauliques</i>	24
<i>Une maçonnerie au nord</i>	25
<i>Chronologie relative</i>	27
MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE	27
LAPIDAIRE	28
<b>RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES DU BÂTI</b>	29
RAPPEL DE L'ANALYSE DU BÂTI 2022	29
RELEVÉS 2023	29
<b>NOTES SUR LA CÉRAMIQUE ET LE VERRE</b>	31
LA CÉRAMIQUE (ALBAN HORRY, INRAP)	31
LE VERRE (STÉPHANE BROUILLAUD, INRAP)	32
<b>L'APPORT DES SOURCES DOCUMENTAIRES</b>	33
LES DONNÉES TEXTUELLES ET ICONOGRAPHIQUES	33
ANALYSE DES DONNÉES	35

<b>BILAN ET PERSPECTIVES</b>	37
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 2021-2023	37
<i>Le cloître médiéval</i>	37
<i>La construction du bassin</i>	38
<i>Les niveaux de circulation</i>	39
<i>Le comblement du bassin et du puits</i>	40
NOUVEAU PHASAGE PROVISOIRE DU CLOÎTRE	41
<b>CONCLUSION</b>	42
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	43
<b>FIGURES</b>	47
<b>PLANCHES</b>	65
<b>ANNEXES</b>	83
INVENTAIRE DES FIGURES	83
INVENTAIRE DES TABLEAUX	84
INVENTAIRE DES PLANCHES	85
ACTE D'ÉTAT DE 1749 (ADHS, E851)	86
INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION	92
INVENTAIRE DES ESS ET DES EA	94
DIAGRAMME DE HARRIS	99
INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES	100
INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN	103
INVENTAIRE DU MOBILIER	104
INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES	107



# GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

## Suivi administratif et scientifique

- Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie
  - **Karim Gernigon**, Conservateur Régional de l'Archéologie
  - **Véronique Chosson**, secrétariat CTRA
  - **Julian Castelbou**, chargé de territoire Haute-Savoie

## Intervenant.e.s scientifiques et techniques

- Responsable scientifique d'opération
  - **Sidonie Bochaton**, maîtresse de conférences en histoire de l'art et archéologie médiévale à l'université Toulouse 2-Jean Jaurès/UMR TRACES
- Encadrement
  - **Sidonie Bochaton**, archéologue
  - **Lisa Donati**, archéoanthropologue
- Etudes spécialisées
  - Numimastique: **Vincent Borrel**
  - Verre: **Stéphane Brouillaud**
  - Céramique: **Alban Horry**

- Stagiaires

Chloé ARBAUT, Adrien BAILLEUL, Marie-Ange BARROIS, Guillaume COULON, Luc COURTIAL, Hugo FAVRE, Laura FRUMILLON, Floris HUMBERT, Marion LE BARSE, Étienne GROCCIA, Maël LACÔTE, Johan LEVEL, Loubna MAÂBDI, Simon MICHAUD, Léo PERNOD, Lucie PETIT-JEAN-GENAT

## Soutien matériel et logistique

- Université Savoie Mont Blanc
- Mairie de Glières-Val de Borne
- Association ESPAHS
- Association Sauvegarde du patrimoine d'Entremont

## Soutien financier

- Université Savoie Mont Blanc
- Université Toulouse 2-Jean Jaurès
- Laboratoire LLSETI
- Mairie de Glières-Val de Borne
- Conseil départemental de la Haute-Savoie
- Communauté de Communes Faucigny-Glières
- Ministère de la Culture



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## Identité du site

- Région : Auvergne-Rhône-Alpes
- Département : Haute-Savoie
- Commune : Glières-Val de Borne (code INSEE : 74 212)
- Lieu-dit : L'abbaye
- Nom du site : Abbaye d'Entremont
- Coordonnées Lambert 2 étendue :
  - X : 45°57'22"
  - Y : 6°23'08"
  - Z : 780 m NGF
- Références cadastrales actualisées
  - Commune: Glières-Val de Borne
  - Année: 2016
  - Section: C
  - Parcelle: 16
- Statut du terrain
  - Propriétaire : Commune de Glières-Val de Borne
  - Propriété publique
  - Protection : aucune

## Opération archéologique

- Type d'opération : Fouille programmée
- Arrêté d'autorisation n° 2022/480
- Dates d'intervention : du 28 août au 8 septembre 2023
- Code d'opération PATRIARCHE : 2214426
- Programme : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité (axe 8)
- Titulaire de l'autorisation : Sidonie Bochaton

## Nature des découvertes

- Mots clés
  - Chronologie : Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine
  - Nature des vestiges immobiliers : édifices religieux
  - Nature des vestiges mobiliers : céramique , faune, mobilier métallique, verre, structures hydrauliques
- Lieu de conservation du mobilier : 18 avenue de Trésum, 74000 ANNECY





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

Glières-Val-de-Borne, le 21 octobre 2021

Mme Sidonie BOCHATON  
23 avenue Anna de Noailles  
74500 EVIAN

### AUTORISATION

Je soussigné M. Christophe FOURNIER, maire de Glières-Val-de-Borne, autorise Mme Sidonie BOCHATON, docteur en archéologie médiévale, à poursuivre ses fouilles archéologiques sur la parcelle 16, jouxtant le logis abbatial à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE pour les 3 prochaines années (2022-2024).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,  
M. Christophe FOURNIER.

P/p  
le Docteur  
Sidonie



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2022-480 du **25 AVR. 2022**

portant autorisation de fouille programmée.

Le Préfet de région,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Commandeur de l'ordre national du Mérite ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 2022-67 du 23 mars 2022 du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2022-01 du 28 mars 2022, du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR842021000132, de demande d'opération archéologique arrivé le 15 novembre 2021 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Est en date des 8, 9 et 10 mars 2022 ;

**ARRÊTE**

**Article 1** - Madame Sidonie BOCHATON est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2024, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
• DÉPARTEMENT : HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE : ENTREMONT  
Lieu-dit ou adresse : Glières Val de Borne

Intitulé de l'opération : L'abbaye d'Entremont.

Programme de recherche : Axe 8. Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité.

Code de l'opération : **2214426**

**Article 2 - prescriptions générales**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets

d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

**Article 3 - destination du matériel archéologique découvert**

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4 - versement des archives de fouilles**

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

**Article 5 - prescriptions particulières**

Les emplacements des sondages prévus devront être revus en concertation avec le service régional de l'Archéologie et le protocole pour l'étude archéo-anthropologique des dépôts mortuaires devra être modifié en suivant les recommandations de la commission territoriale de la recherche archéologique

**Article 6** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Sidonie BOCHATON.

Fait à Lyon, le

25 AVR. 2022

Pour le Préfet de Région,  
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation  
Le Conservateur régional de l'archéologie



Karim GERNIGON

**COPIES A :**

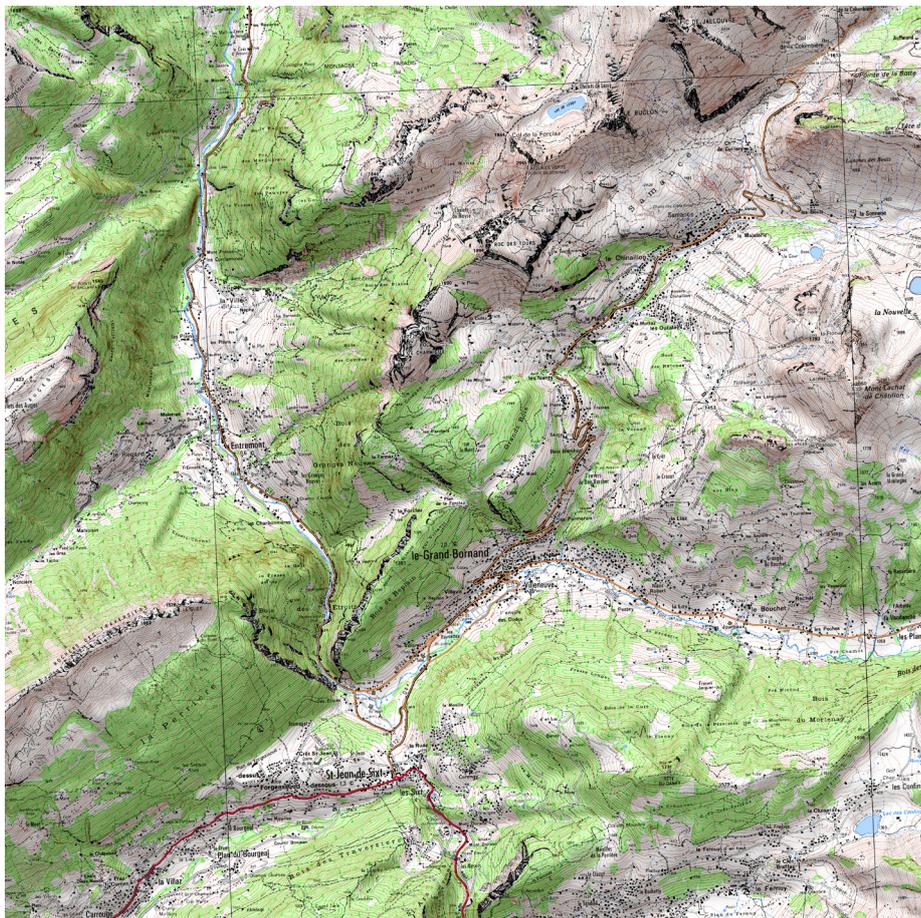
Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

Mairie(s)

Gendarmerie

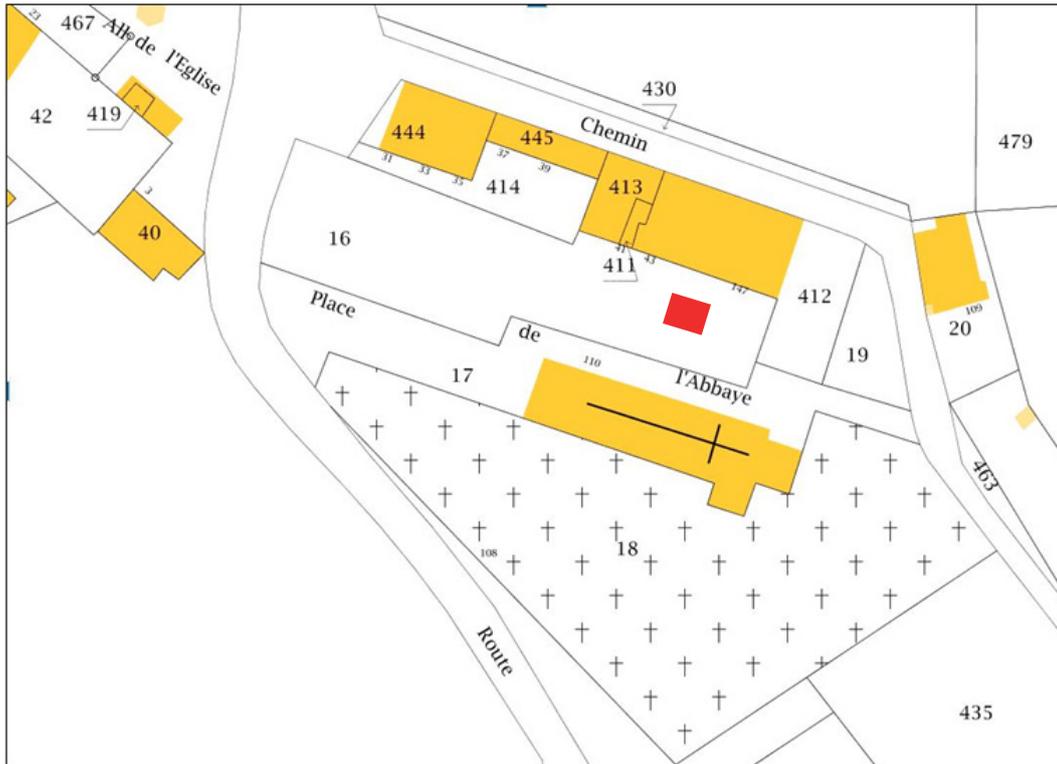
Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Fonds de carte: IGN  
Échelle 1:250 000



Fonds de carte: IGN  
Échelle 1:25 000





Localisation du sondage  
Échelle 1/1000  
Plan cadastral: Ministère du Budget



# INTRODUCTION

L'ancienne abbaye d'Entremont se trouve dans la commune de Glières-Val de Borne, formée en janvier 2019 à la suite de la fusion des communes d'Entremont et du Petit-Bornand, et dans le département de la Haute-Savoie (fig. 1). Autrefois, elle se situait à la frontière entre le Faucigny et le Genevois, deux régions historiques de la Savoie médiévale. Le site de l'ancienne abbaye est construit sur un replat en rive gauche du torrent du Borne (fig. 2) et en contre-haut de l'un de ses affluents : l'Overan. Des trois anciennes abbayes savoyardes de la congrégation d'Abondance, elle est aujourd'hui la moins connue. En effet, l'abbaye mère d'Abondance et sa fille de Sixt ont bénéficié entre 2015 et 2020 de recherches archéologiques et historiques dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale<sup>1</sup> (BOCHATON 2021). Par ailleurs, ces deux abbayes (fig. 3) ont attiré l'attention d'érudits locaux dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis d'historiens du patrimoine et enfin d'archéologues dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis 2000, plusieurs spécialistes (historiens de l'art, historiens et archéologues) sont intervenus sur les deux sites, éclairant ainsi les bâtiments et leurs usages ainsi que l'histoire des deux couvents et de la congrégation. Passée à la congrégation provençale de Saint-Ruf en 1279, l'abbaye d'Entremont a été rapidement détachée de celle d'Abondance, ce qui explique peut-être en partie ce désintérêt.

Ce projet de fouille archéologique s'inscrit dans plusieurs cadres. D'abord, celui de l'étude des établissements de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève, qui a débuté en 2009 à la faveur de l'étude archéologique et historique de l'ancien site prieural de Meillerie<sup>2</sup>, une dépendance de la congrégation du Grand-Saint-Bernard (aujourd'hui en Suisse). Plus généralement, ces recherches s'inscrivent dans un renouveau des études consacrées aux chanoines réguliers de saint Augustin en France, mais aussi en Europe ; la tenue de quatre journées de séminaires ou d'étude ces dernières années montre le dynamisme de ces recherches<sup>3</sup>. Ensuite, et depuis 2016, la commune d'Entremont s'est engagée dans une démarche de protection au titre des monuments historiques de l'église qui abrite un certain nombre d'objets et de mobiliers liturgiques eux-mêmes protégés depuis 1993. Par deux fois, en juin 2016 et en

---

1 Thèse en archéologie du bâti médiéval dirigée par Anne Baud, alors maîtresse de conférences HDR en archéologie médiévale/UMR 5138 Archéologie et archéométrie, et soutenue en juin 2021 à l'université Lumière-Lyon 2.

2 Ce travail a été mené dans le cadre d'un mémoire de master 1 et 2 à l'université Lumière-Lyon 2 sous la direction d'A. Baud entre 2009 et 2012. La monographie a été publiée en 2020 aux éditions de l'Académie salésienne (BOCHATON 2020a).

3 En 2018, deux journées d'étude françaises ont porté sur les chanoines réguliers : la première avait pour thème « Les chanoines réguliers et la justice » (CERCOR, 24 mai 2018) et la seconde « Les monastères de chanoines réguliers en France » (TRAME, 26 mai 2018). Une troisième a eu lieu sur le thème des « Chanoines réguliers et le pouvoir royal (Europe occidentale, XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle) » (TRAME, 25 mai 2019) et une quatrième a eu lieu à Lyon sur le thème « L'architecture des chanoines réguliers » (ArAr, 11 octobre 2019). Plus récemment, un colloque a eu lieu au Vatican sur le thème « I canonici regolari dal Medioevo ai nostri giorni » (novembre 2021).

juin 2019, la commune s'est vue opposer un refus<sup>4</sup>. Aussi, la commune de Glières-Val de Borne soutient la réalisation de nouvelles recherches, tant au niveau historique qu'archéologique. Enfin, ce travail a permis la création d'un chantier-école de l'université Savoie Mont Blanc, qui a créé en septembre 2019 un parcours AHAP (Archéologie, Histoire de l'Art et Patrimoine) de la licence d'Histoire. La participation des étudiantes et étudiants de Licence 3 au chantier est obligatoire et compte pour la validation de leur troisième année. Des deuxième année de Master ont également la possibilité de participer au chantier.

---

4 Le courrier du préfet de région en date du 11 octobre 2019 mentionnait que « malgré l'importance historique du lieu [...] l'église ne présente pas un caractère suffisamment remarquable » et qu'« aucun élément réellement nouveau n'est venu apporter d'argument » nouveau depuis la demande de 2016.

# L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Préalablement au dépôt d'une demande triannuelle de fouille dans l'ancien cloître de l'abbaye, deux premières opérations ont eu lieu. La première, dirigée par Sidonie Bochaton, alors doctorante à l'université Lyon 2, et menée par Amélie Quiquerez<sup>5</sup>, maîtresse de conférences à l'université de Bourgogne, a eu lieu en juillet 2020. Il s'agissait d'une opération de prospections géophysiques menée sur les parcelles n° 16 (à l'emplacement de l'ancien cloître) et n° 412 (à l'emplacement de l'aile orientale moderne connue par la documentation archivistique et iconographique) qui a révélé des signaux compatibles avec la présence de vestiges maçonnés dans le sol (BOCHATON 2020). Aussi, il a été décidé l'année suivante d'implanter un premier sondage dans ce que nous espérons être l'angle nord-est du cloître. L'opération a eu lieu entre le 30 août et le 10 septembre 2021 et a accueilli seize stagiaires encadrés par Sidonie Bochaton et l'anthropologue Bérénice Bétend-Desgranges<sup>6</sup>. L'angle nord-est des murs bahuts du cloître a bien été mis au jour, de même que deux sépultures dont l'une a été datée du XIII<sup>e</sup> siècle (Lyon-19488 : 785 ± 30 = 1218-1280). Au vu de ces résultats, un programme de trois opérations dans l'ancien cloître a été proposé. La première campagne de fouilles s'est déroulée entre le 29 août et le 9 septembre 2022 et a accueilli dix-neuf stagiaires, cette fois encadrés par Sidonie Bochaton et l'anthropologue Lisa Donati. En 2023, une nouvelle équipe de seize stagiaires a travaillé sur le site entre le 28 août et le 8 septembre.

## PRÉSENTATION DU SITE

Les anciennes abbayes d'Abondance, de Sixt et d'Entremont sont situées dans l'actuel département de la Haute-Savoie, dont les limites reprennent presque exactement celles de l'ancien diocèse de Genève disparu en 1802 (fig. 4). Fondée vers 1100 par des chanoines aux vellétés érémitiques issus de Saint-Maurice d'Agaune (Suisse) et désireux de mener une vie régulière (RIPART 2015), la congrégation d'Abondance a perduré jusqu'à sa suppression en 1607 (fig. 6), lorsque l'abbaye mère a été réformée par l'introduction de cisterciens feuillants. Les exceptionnels vestiges médiévaux et modernes d'Abondance, et en particulier les peintures murales du cloître, ont éveillé depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle l'intérêt des historiens, architectes, historiens de l'art et archéologues. Toutefois, elle demeurait jusqu'à récemment une énigme historique et archéologique : ses archives disparues ne permettaient pas de bien connaître son histoire et la conservation de ses peintures murales gothiques avait relégué au second plan l'intérêt pour les bâtiments conventuels. L'historien Arnaud Delerce a récemment comblé ce vide historique par la reconstitution du chartrier des deux premiers siècles, publié

---

5 BOCHATON 2020b.

6 BOCHATON 2021b.

en 2019 (DELERCE 2019), tandis que deux opérations d'archéologie programmée ont permis de mieux cerner l'évolution du monastère (BOCHATON 2017, BOCHATON 2018a). Contrairement à Abondance, sa première fille, l'abbaye de Sixt à Sixt-Fer-à-Cheval, a jusqu'en 2015 fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques préventives consécutives au rachat de la seule aile conservée du couvent par le Conseil général de la Haute-Savoie en 2000. En parallèle, ses archives historiques étaient identifiées en 2011 dans le presbytère, puis versées aux archives départementales. Entre 2015 et 2017, trois nouvelles opérations d'archéologie programmée ont été menées sur le site (BOCHATON 2015, BOCHATON 2016, BOCHATON 2017). Entremont, transférée dès 1279 à l'ordre augustinien de Saint-Ruf, restait encore à étudier. L'historien et chercheur indépendant Denis Laissus a réalisé, dans le cadre de son master, une étude du domaine de l'abbaye (LAISSUS 2020). La «disparition» des archives depuis l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle rendait néanmoins difficile l'exploration du passé de l'abbaye. Nous les avons cependant retrouvées à Turin, conservées aux archives d'état, en avril 2023. Depuis, nous collaborons avec Denis Laissus pour non seulement en dresser un inventaire, mais également relever tous les documents qui ont trait au bâti de l'abbaye. Aussi, cette abbaye sans histoire et sans archives étudiée uniquement d'un point de vue archéologique est désormais un site à haut potentiel historique.

### *Contexte géographique et historique de la fondation d'Entremont*

Le val de Borne se trouve dans le département de la Haute-Savoie et dans l'ancienne région historique du Genevois. Il est une des vallées constitutives des Préalpes du Nord, qui s'étirent du lac Léman jusqu'au massif du Vercors, tout comme le sont les vallées d'Abondance et du Giffre, dans laquelle se trouve l'abbaye de Sixt. Délimitée à l'est par le massif des Aravis et à l'ouest par le plateau des Glières, la vallée est accessible soit par le nord et la cluse de l'Arve, dont le Borne – torrent qui coule du Grand-Bornand à Bonneville – est un affluent, soit par le sud et le val de Thônes (fig. 5). Autrefois, deux communes distinctes occupaient le val de Borne : Entremont en amont et le Petit-Bornand en aval. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les deux communes ont fusionné en une seule appelée Glières-Val de Borne, mais l'occupation humaine demeure répartie en deux larges combes formées par le retrait du glacier du Borne et séparées par une cluse. À Entremont, l'un des affluents du Borne – le ruisseau de l'Overan – coule depuis l'ouest et rejoint le torrent au Chef-lieu. Le site abbatial a été implanté sur une double terrasse anthropique en surplomb de la confluence de ces deux cours d'eau.

Dans la réunion des études publiées en 2015 à l'occasion du 1500<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune, située dans le Chablais oriental et l'actuel canton suisse du Valais, l'historien Laurent Ripart a proposé un article permettant de comprendre le contexte et les raisons de la fondation de l'abbaye d'Abondance (RIPART 2015). Il démontrait que les tensions liées à la disparition du royaume carolingien avaient entraîné une nouvelle sécularisation de l'abbaye d'Agaune, ce qui n'avait pas été accepté par la frange la plus inclinée à la réforme grégorienne des chanoines. D'après lui, la fondation d'Abondance doit donc être

considérée comme un geste d'apaisement ayant permis à ces religieux de quitter Agaune pour fonder une maison réformée dans la vallée d'Abondance. Cette fondation est probablement intervenue en deux temps. D'abord, les seigneurs Gui et Louis de Féternes, issus de l'une des plus anciennes familles de la noblesse chablaisienne, ont donné en 1088 ou 1103 l'ensemble de leurs propriétés en vallée d'Abondance aux chanoines qui ont quitté Saint-Maurice. Puis, le 2 mai 1108, le prévôt Gui de Saint-Maurice a concédé la vallée au premier prieur d'Abondance nommé Herluin (DELERCE 2019). La charte mentionnait que les chanoines suivaient la règle de saint Augustin. Ce prieuré a été érigé en abbaye avant 1121 et a reçu de nombreuses donations, en particulier dans la vallée d'Abondance et le pays de Gavot, région située au nord-est de la Haute-Savoie et entre le lac Léman et cette vallée. La vie régulière est finalement introduite à Saint-Maurice en 1128 par privilège d'Honorius IV et l'abbé Rodolphe d'Abondance en devient le nouvel abbé. La règle de saint Augustin n'était pas encore unifiée et chaque maison ou congrégation en possédait une version qui variait des autres. L'un des aspects principaux était la vie commune, la mise en commun des biens, mais aussi l'introduction du silence, du travail manuel et l'abstinence de viande. L'importance des donations consenties au couvent de religieux réformés et l'aura dont bénéficiait probablement cette nouvelle fondation d'Abondance permirent aux chanoines d'essaimer de nouvelles maisons dans les vallées de l'ancien diocèse de Genève, avant d'en fonder ou d'en recevoir d'autres jusque dans le Jura et dans le Haut-Valais (fig. 6).

En 1144, le prieuré de Sixt récemment fondé sur des terres appartenant à la famille de Faucigny, dont Arducius était évêque de Genève, est érigé en abbaye. Sixt bénéficiait de revenus importants lui permettant de construire rapidement un couvent (BOCHATON, GUFFOND, JOUNEAU 2017). Au même moment, mais dans la vallée du Borne, le comte de Genève consent des donations à la congrégation naissante et de nombreux particuliers s'entendent dans les années 1140 pour donner des biens et des revenus à Abondance, préparant ainsi la création d'une fondation nouvelle à Entremont érigée en abbaye en 1154 (DELERCE 2019). La domination d'Abondance sur Sixt et Entremont était bien réelle et a été précisée à plusieurs reprises dans les actes du XII<sup>e</sup> siècle. Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, les difficultés s'accumulent au sein de la congrégation. L'abbé Raymond d'Abondance avait été chargé par l'évêque de Genève de réformer en profondeur Entremont qui connaissait de graves difficultés à la même époque ; il est donc directement fustigé par l'évêque Robert de Genève en 1279, lorsque celui-ci retire à Abondance l'abbaye d'Entremont pour la donner à la congrégation augustiniennne de Saint-Ruf de Valence (DELERCE 2019). L'acte précisait que l'abbé avait été chargé d'y mener une première réforme, mais que « faute d'y avoir apporté l'attention nécessaire », l'abbaye était désormais « ruinée au spirituel comme au temporel ».

## *Description du site*

L'ancien site abbatial d'Entremont (pl. I et II) se présente dans un état très semblable à celui de l'abbaye de Sixt en raison de la disparition, à une date inconnue pour le moment, mais postérieure à 1776, de ses ailes latérales. Ne subsistent aujourd'hui que l'aile nord du couvent et l'église au sud (fig. 7).

L'ancienne église abbatiale et paroissiale, désormais uniquement paroissiale, est construite sur une terrasse surplombant le reste des bâtiments conventuels du côté sud du site. Elle mesure 35,40 m de longueur dans l'œuvre (40,40 m de longueur sacristie comprise) pour une largeur au niveau de la façade de 10 m, mais seulement de 9,20 m au niveau du chevet plat en raison d'un double épaulement. Cette église est composée d'un vaisseau unique dont le mur de façade est orné de peintures murales datées de l'époque moderne, tandis que le chevet plat, bâti au XVIII<sup>e</sup> siècle, est partiellement dissimulé par une sacristie (fig. 8). La tour carrée du clocher est accolée au sanctuaire du côté sud où se trouve le cimetière. Un millésime gravé sur la porte indique « 1767 ». La moitié orientale de l'édifice est richement meublée et décorée : le chœur liturgique et ses stalles de la fin du XV<sup>e</sup> siècle sont conservés (CHASSANY 2001), de même qu'un riche retable de 1685<sup>7</sup>. Dans la nef se trouvent des fonts baptismaux gravés du millésime « 1503 ». Dans la sacristie, le trésor de l'église comprend d'anciens reliquaires et des vêtements liturgiques. Quelques vestiges archéologiques témoignent de différentes phases de travaux : dans le parement extérieur du mur gouttereau nord, on observe l'arc brisé d'une ancienne porte qui devait assurer la liaison avec le couvent situé au nord de la terrasse de l'église (fig. 9, pl. III). À l'arrière du retable, des colonnes et départs de voûtes attestent la destruction du mur de chevet ancien et sa réfection au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Des anciens bâtiments conventuels bâtis au nord de l'église et en contrebas ne subsiste que l'aile du couvent opposée à l'église (fig. 10). Ce bâtiment, qui mesure 28,80 m de longueur dans l'œuvre pour 13,40 m de largeur pour une superficie de 385,92 m<sup>2</sup>, n'est plus relié à l'église en raison de la destruction des ailes latérales et du cloître. Transformé en musée (rez-de-chaussée) et logements loués par la commune, il s'organise sur quatre niveaux, dont un sous les combles du bâtiment. En façade sud, une double volée d'escaliers permet d'accéder à une cage d'escaliers intérieurs qui dessert l'ensemble des étages, depuis les caves jusqu'aux combles (pl. III). Une inscription gravée sur la façade nord indique que le couvent a été reconstruit depuis les fondations entre 1645 et 1668 par l'abbé Marc-Antoine de Granery<sup>8</sup>. En 2021, nous avons observé dans le mur de la façade sud de l'aile nord et sous les escaliers intérieurs et extérieurs une ouverture, considérée initialement comme une porte et numérotée **POR 2060** (fig. 11 et 12). Désormais appelée **OUV 2060**, elle mesure 1,12 m de largeur et est visible sur

---

7 Celui-ci a été restauré en 2018 ce qui a valu à la commune le prix Aurhalpin du patrimoine 2019.

8 «DOM COMES MARCUS ANTHONIUS DEGRANERY ABBAS BEATAE MARIAE INTERMONTIUM COLLABENTI TEMPLO REPARATO PROPRIIS SUMPTIBUS COENOBII HOC VETUSTATE OBSOLETUM ET TEMPORUM VITIO PENE ABSUMPTUM E FUNDAMENTIS EREXITET AMPLIORI FORMAE DONAVIT ANNO DOMINI M DC LX VIII»

une hauteur de 1,11 m. Depuis l'intérieur, on aperçoit un arc surbaissé immédiatement sous le voûtement des escaliers. Cette ouverture a par la suite été réduite en une étroite fenêtre, sans doute destinée à l'aération. Nous avons alors imaginé qu'il existait un système de rampe menant à cette ouverture; grâce à l'étude des archives et à la poursuite des opérations, nous proposerons un peu plus loin une nouvelle hypothèse<sup>9</sup>.

L'espace entre l'église et l'aile nord de l'ancien couvent, mesurant 18,20 m de longueur nord-sud, est divisé en deux. Tout au sud, un mur soutient une terrasse et un passage (parcelle n° 17) qui dessert la façade nord de l'église et une entrée secondaire qui donnait dans la nef (fig. 13). Entre ce passage et l'aile nord, une vaste pelouse (parcelle n° 16) mesurant 14 m de longueur ne laisse rien deviner des vestiges du cloître et des ailes latérales du couvent qui s'y trouvent. À l'est de cette pelouse, un second mur de soutènement perpendiculaire au premier délimite une autre parcelle de jardin qui ferme le site abbatial (n° 412, fig. 14). Mesurant 10,20 m de largeur est-ouest pour 22,60 m de longueur nord-sud, elle reprend l'emplacement de l'aile orientale des bâtiments conventuels à l'époque moderne.

Du côté ouest du site, quelques bâtiments sont rattachés à l'aile nord (fig. 2). La « maison de la place » fait actuellement l'objet de travaux pour la transformer en centre culturel (bibliothèque municipale et salle d'exposition). Il s'agit d'un bâtiment ancien, représenté sur le cadastre et des plans du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui accueillait autrefois les écuries et le four de l'abbaye. Enfin, une ancienne grange qui appartenait aux chanoines dans les années 1730 et qui est représentée sur le cadastre sarde (fig. 15, n° 364) existe toujours; c'est aujourd'hui une propriété privée.

### *Histoire architecturale et phasage provisoire*

Grâce à la découverte des deux fonds d'archives de l'abbaye d'Entremont cette année à Turin, ainsi qu'aux progrès sur le terrain, il est désormais possible de mieux cerner l'histoire architecturale du site. La transcription de l'ensemble de la documentation archivistique concernant le bâti dans un fichier unique est en cours d'élaboration.

---

9 Voir *infra*, L'apport des sources documentaires.

Tableau n° 1 : Évolution architecturale du site abbatial d'après les archives

Époque	Église	Couvent
Mi XII <sup>e</sup> s.		Construction d'une première maison de chanoines réguliers d'Abondance.
XIII <sup>e</sup> s.		Sépulture dans le cloître (1218-1280)
XIV <sup>e</sup> s.	Sépultures de nobles dans l'église.	Mentions de la salle du chapitre, du scriptorium, de la chambre de l'abbé, du chauffoir. À l'extérieur du couvent sont mentionnés la prison et l'hospice.
[1411-1425] Incendie de l'abbaye		
XV <sup>e</sup> s.	Abbés inhumés dans l'église. Autel de la nef paroissiale est mentionné.	Mention des cloîtres = cloître à deux niveaux de circulation?
[1486-1519] Reconstruction de l'église sous l'abbatit de Philippe de Luxembourg. Construction d'une terrasse de soutènement à l'emplacement de la galerie sud du cloître?		
XVI <sup>e</sup> s.	Nouveaux fonts baptismaux (1503).	Mentions de la prison, détruite par les Genevois à la fin du siècle.
1601	Travaux de réfection dans le couvent et dans l'église, notamment planchers, plafonds et couvertures. La nef des paroissiens n'est pas voûtée.	
[1645-1668] Reconstruction complète du couvent par l'abbé Marc-Antoine de Granery		
XVII <sup>e</sup> s., 2 <sup>de</sup> moitié	Embellissement de l'église par le même abbé. Réfection de la couverture.	Réaménagement de l'ancien cloître en une cour pourvue d'aménagements hydrauliques.  Ultime mention « des cloîtres » (1673).
XVIII <sup>e</sup> s., début	Réfection de la toiture de la partie canoniale de l'église en ancelles. Muraille de soutènement de la terrasse de l'église menace ruine, tout comme la toiture de la partie paroissiale de l'église.	Construction d'un bâtiment accueillant une salle de classe, entre l'aile nord du couvent et les écuries.
[décennie 1730] Réalisation du premier plan cadastral		
XVIII <sup>e</sup> s., moitié	La voûte au-dessus du chœur liturgique commence à se fissurer sous le poids du clocher.	
[1765-1770] Reconstruction complète de la partie canoniale de l'église. Réalisation de deux plans du couvent et de plusieurs propositions architecturales pour le nouveau mur de chevet. Remblai de la cour et de ses aménagements hydrauliques.		
Après 1776	Suppression du mur qui séparait les deux parties de l'église.	Suppression des ailes latérales.

En l'état de l'analyse de la documentation textuelle et des résultats des campagnes archéologiques précédentes, un premier phasage peut être ébauché :

**-un 1<sup>er</sup> état**, qui couvre une période comprise entre la fondation de l'abbaye au milieu du XII<sup>e</sup> siècle et l'incendie du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle. L'abbaye semble adopter un plan bénédictin classique : église, salle du chapitre, scriptorium, cloître et ses sépultures. Signalons la présence d'une prison, mentionnée à plusieurs reprises au XIV<sup>e</sup> siècle, et d'un hospice.

**-un 2<sup>nd</sup> état** qui couvre la période entre 1425 et 1518, et qui voit *a priori* des restaurations être apportées au couvent après l'incendie, mais surtout l'église être reconstruite sous l'abbatiat de Philippe de Luxembourg, dont les armoiries surplombent la porte de la façade de la nef, et qui a été identifié comme le mécène des trente stalles qui composaient autrefois le chœur liturgique.

**-un 3<sup>e</sup> état**, entre 1518 et 1601, au cours duquel, semble-t-il, l'état général de l'abbaye se dégrade considérablement.

**-un 4<sup>e</sup> état** qui couvre les années 1601 à 1645, au cours duquel des travaux sont entrepris dans le couvent et dans l'église, mais qui ne suffisent pas à les rétablir.

**-un 5<sup>e</sup> état**, de 1645 à 1703, qui voit la réalisation des travaux de l'abbé de Granery, c'est-à-dire la reconstruction complète du couvent, et probablement la suppression du cloître, ainsi que l'adjonction d'une école à l'est du site.

**-un 6<sup>e</sup> état** qui couvre les années 1703 à 1757, durant lequel on ne connaît pas de travaux pour le moment, mais au cours duquel un acte d'état très détaillé est réalisé (cf Annexes).

**-un 7<sup>e</sup> état**, de 1757 à 1776, qui voit la partie canoniale de l'église être entièrement reconstruite en raison d'un risque d'effondrement.

**-un 8<sup>e</sup> état** postérieur à la suppression de l'abbaye en 1776 durant laquelle l'église devient uniquement paroissiale et le mur de séparation dans la nef est abattu.

Durant la période révolutionnaire, et à la suite de l'invasion de la Savoie par les Français, l'aile nord est vendue à deux particuliers, Joseph-François Levet et Jean-Baptiste Goudard<sup>10</sup>. On apprend en 1803 que l'aile orientale du couvent a été détruite, comme prévu depuis quelques années en cas de suppression de l'abbaye<sup>11</sup>, mais on ignore à quelle date<sup>12</sup>. Par la suite, l'aile

---

10 Archives historiques du diocèse d'Annecy, fonds paroisses Entremont (P116).

11 Archives départementales de la Savoie (désormais ADS), SA3455.

12 Archives historiques du diocèse d'Annecy, fonds paroisses Entremont (P116).

nord sert en partie comme presbytère. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le reste du bâtiment est racheté par la commune. Un gîte rural y est créé dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, transformé par la suite en logements sociaux.

## L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

### *Problématique, méthodologie et contraintes*

Cette troisième campagne de fouille programmée sur le site abbatial visait principalement à poursuivre la fouille de l'ancien préau du cloître et de mieux comprendre sa chronologie, notamment à l'époque moderne. C'est donc un sondage de 4 m de côté nord-sud et de 6 m de côté est-ouest qui a été implanté contre l'extrémité occidentale du sondage 2 (2022) et dans l'angle sud-ouest du sondage 1 (2021, pl. IV et pl. XIV). Son ouverture a été assurée par un agent de la Communauté de communes Faucigny-Glières (fig. 16), tout comme sa fermeture au moyen de nouveaux remblais. Afin de remplir les conditions de sécurité nécessaires à la réalisation d'un chantier de fouilles, l'accès au sondage a été fermé au moyen de barrières prêtées par la commune de Glières-Val de Borne et des panneaux «Chantier interdit au public» y ont été accrochés pour prévenir les passants (fig. 17). Un accès sécurisé au sondage a été aménagé dans la partie sud-ouest du sondage (fig. 18), lui-même protégé au moyen d'un barnum. Avant sa fermeture, du géotextile fourni par la commune de Glières-Val de Borne a été disposé dans tout le sondage (fig. 19).

Afin de répondre aux problématiques du chantier-école, l'opération s'est déroulée sur deux semaines. Il est en effet important de noter que du fait du caractère obligatoire du chantier-école pour les étudiants de troisième année de Licence, celui-ci ne peut se dérouler que sur une durée de deux semaines entre la fin des vacances estivales et le début de l'année universitaire. Par ailleurs, deux équipes de débutants se succèdent sur le chantier, ce qui implique de reprendre les bases des techniques archéologiques au début de la seconde semaine, et interdit de prévoir un programme trop ambitieux. Enfin, et pour répondre aux objectifs pédagogiques, les stagiaires alternent tous les postes de travail, ce qui leur permet de s'initier à toutes les techniques : fouille, relevé de bâti, nettoyage et conditionnement des artefacts, initiation à l'anthropologie s'il y a lieu.

### *Enregistrement*

En 2021, deux stagiaires ont été chargées d'enregistrer les bâtiments et les éléments architecturaux de l'ancien site abbatial sur le modèle de celui que nous avons utilisé pour

l'étude archéologique des abbayes d'Abondance et de Sixt, lui-même basé sur les méthodes employées par la société Hadès (pl. III). Ce système comprend :

- des entités spatiales structurées, formant un ensemble architectural cohérent, subdivisées en entités spatiales (ex : ESS 4 Cloître et ES 4-0.1 Galerie nord du cloître),

*Tableau n° 2 : Numérotation des entités spatiales structurées.*

<b>Zone</b>	<b>Identification</b>	<b>Année d'étude</b>
1	Église	2021-2022-2023
2	Aile nord du couvent	2022-2023
3	Aile orientale	2022
4	Cloître	2021-2022-2023
5	Aile occidentale	-

- des entités archéologiques constituées d'un identifiant de trois lettres, suivi du numéro d'ESS et d'une numérotation continue à trois chiffres (ex : **MUR 4001**),
- des unités stratigraphiques et unités stratigraphiques construites composées du numéro d'ESS pour le présent rapport, et d'une numérotation continue à quatre chiffres (ex : *US 40 001*).

Les opérations 2021, 2022 et 2023 ayant concerné l'ancien cloître, les unités stratigraphiques sont numérotées *40 000*.

### *Calendrier et modalités d'intervention*

La troisième campagne archéologique sur le site de l'ancienne abbaye d'Entremont s'est déroulée selon les modalités et le calendrier suivant :

- 28 août au 8 septembre 2023 : opération archéologique sur la parcelle n° 16 (10 jours de travail en plus d'une demi-journée d'ouverture du sondage à la pelle mécanique),
- 11 septembre au 15 octobre 2023 : post-fouille et rédaction du rapport intermédiaire d'opération.

La répartition du travail a été organisée comme suit :

- lors de la phase de terrain, la responsable d'opération et la responsable adjointe ont travaillé 10,5 jours,
- lors de la phase de post-fouille, la responsable adjointe a travaillé 23 jours. La responsable d'opération a travaillé en parallèle de son activité d'enseignante.

Au moment de terminer la rédaction de ce rapport, les deux datations au radiocarbone demandées à la suite de l'opération 2022 n'avaient pas encore été livrées.

# RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Comme déterminé à la suite des prospections géophysiques menées en 2020 sur la parcelle n° 16, qui montraient qu'au pied de la volée d'escaliers de l'aile nord de l'ancien couvent se trouvaient des vestiges enfouis (fig. 20), nous avons débuté, en 2021, l'étude archéologique de cette même parcelle par l'implantation d'un sondage de 4 m de côtés (superficie de 16 m<sup>2</sup>). Situé dans l'alignement de ces escaliers, ce sondage a permis de mettre en évidence l'angle nord-est des galeries d'un cloître, deux murs perpendiculaires ainsi qu'un dallage et une sépulture double. Afin de préciser ces données, un nouveau sondage rectangulaire (superficie de 24 m<sup>2</sup>), a été implanté au sud-est du premier sondage, là où la même prospection avait montré d'autres anomalies. Celui-ci a révélé la tranchée de récupération du mur bahut de la galerie orientale du cloître, une zone funéraire associée et ce qui a été interprété comme les vestiges d'une aile orientale primitive. Du côté du préau du cloître, l'angle sud-est d'un aménagement de type hydraulique, associé à un second état du cloître, a été découvert. Aussi, un nouveau sondage rectangulaire (superficie de 24 m<sup>2</sup>) a été creusé dans la continuité de cet aménagement et du côté ouest afin d'en déterminer l'ampleur.

## DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

La surface de la parcelle n° 16 présente un pendage sud-est/nord-ouest. Le sondage de cette année a été implanté à l'ouest des deux précédents, et une partie du sondage de 2021 a été rouverte de sorte à poursuivre la fouille de l'aménagement hydraulique là où l'accès à la fouille avait empêché de l'observer parfaitement (angle sud-ouest du SD 4-1). Le sondage de 2022, légèrement décalé vers l'est par rapport au premier, n'a quant à lui pas été touché (pl. IV et pl. XIV).

La couche de surface correspondant à l'humus, numérotée *US 40 040* et composée de terre meuble de couleur brun-noir et de gazon, apparaît à une altitude maximale de 789,58 m NGF, pour atteindre une profondeur maximale de 788,98 m NGF. Comme en 2022, du mobilier très récent et relatif à l'installation de fils à linge y a été découvert (pinces à linge, bouton en plastique). Directement sous cette couche se trouve l'*US 40 041*, dont l'origine remonte aux travaux de réfection du toit de l'aile nord de l'abbaye dans les années 1980. Déjà observée en 2021, elle avait alors été numérotée *US 40 002*. Très meuble et de couleur gris-beige en raison de la quantité importante de résidus de mortier, elle contient de nombreuses briques et pierres en vrac ainsi que des tessons de céramique, des éléments métalliques (dont une boîte de sardines Petit Navire), des tuyaux en PVC et des os de faune. Cette couche apparaît nettement dans la quasi-totalité de la coupe nord et dans la moitié septentrionale de la coupe ouest, à une altitude

maximale de 789 m NGF pour une épaisseur moyenne de 0,40 m (pl. VIII et pl. IX). Sous cette couche de démolition se dessine une épaisse couche de remblai, numérotée *US 40 043*. Certainement équivalente à l'*US 40 004* découverte en 2021 et l'*US 40 016* découverte en 2022, elle se compose d'argile limoneuse marron foncé, peu compacte et homogène, comportant de nombreuses pierres inférieures à 0,10 m, des charbons et résidus de mortier ainsi que du mobilier en quantité très importante (céramique, lithique, TCA, verre, ossements d'animaux et métal, dont une monnaie), représentant 61,4 % du mobilier découvert cette année. Ce remblai assez épais (jusqu'à 0,90 m) recouvre la totalité des vestiges conservés. Observable en plan et dans les quatre coupes (pl. XIII et pl. XV), il apparaît directement sous l'humus dans la moitié sud du sondage, soit à 789,42 m NGF. Dans l'angle nord-est, une partie du sondage de 2021 a été recreusée, entraînant le déversement de la gravelle qui avait servi à son rebouchage. Cette couche, qui porte le numéro *US 40 042*, nous a astreints à installer un blindage dans cette zone (fig. 21). Dans le quart sud-ouest cette fois, une couche de remblai numérotée *US 40 053* apparaît sous le remblai *40 043*, à une altitude de 788,96 m NGF. Uniquement visible dans les coupes ouest et sud (pl. VII et pl. VIII), il se compose de limon brun compact et homogène et mesure au maximum 0,45 m d'épaisseur. Il est possible que la couche ait contenu du mobilier, mais, en raison de sa non-détection en plan, celui-ci a pu être placé dans l'*US 40 043*. Dans le quart sud-est du sondage, le remblai *40 043* recouvre une couche localisée sur une structure quadrangulaire. Numérotée *US 40 049*, elle se compose de limon argileux marron, compact et hétérogène, comportant de nombreuses pierres dont certaines semblent liées à la démolition des murs de cette structure bâtie (pl. VI et pl. VII, fig. 22). La couche apparaît à l'altitude de 788,78 m NGF et atteint l'épaisseur maximum de 0,50 m, et correspond possiblement à l'*US 40 038* observée en 2022 dans la zone interne de cette même structure. Du mobilier céramique, métallique, osseux ainsi que du verre y a été découvert. Sous cette couche apparaissent les premières assises des **MUR 4001** (au nord), **MUR 4011** (au sud) et **MUR 4022** (à l'ouest) (fig. 24).

Ces murs délimitent un espace interne de 2,30 m<sup>2</sup> dans lequel apparaît l'*US 40 051*. Déjà observée en 2021 (*US 40 008*) et en 2022 (*US 40 025*), elle se compose d'un sédiment sablo-limoneux gris-noir, meuble et homogène, et comporte des charbons, des fragments d'ardoise et de rares tessons de céramique et de verre. Elle apparaît à 788,27 m NGF et se développe sur une dizaine de centimètres d'épaisseur (pl. VI, fig. 23). Comme les années précédentes, elle recouvre directement le dallage installé au fond de l'aménagement quadrangulaire et compris entre les murs et l'embranchement évoqués ci-dessus. Le **SOL 4003** (numéroté *US 40 052* cette année) se compose de dalles de pierre posées à plat et agencées les unes avec les autres de façon homogène (fig. 24). La taille des pierres est très variable et leur longueur oscille entre 0,05 m et 0,20 m. Un négatif de canalisation (**CAN 4023**), très semblable à celui découvert en 2021 dans l'angle nord-est du dallage, a été retrouvé cette année dans l'angle nord-ouest (pl. X). De forme circulaire, il mesure environ 0,12 m de diamètre et a été préservé sur une profondeur de 0,60 m. Ce négatif accueillait sans doute à l'origine un dispositif en bois et permettait l'évacuation de l'eau.

Observable en plan et en coupe sur la totalité du sondage, une couche composée d'argile limoneuse brune-orangée, compacte et homogène apparaît sous les US 40 043 et 40 053. Numérotée US 40 044 dans la moitié nord et US 40 045 dans la moitié sud de sorte à mieux comprendre la répartition des vestiges mobiliers (céramique, verre et ossements de faune), elle comporte de nombreux cailloux et pierres décimétriques. Cette couche, dont l'altitude maximale atteint 788,48 m NGF, a servi d'encaissant à la structure quadrangulaire précédemment décrite, à une structure ovoïde située dans la moitié occidentale du sondage et à la maçonnerie **MAC 4021**. Une banquette centrale a par ailleurs été conservée entre les deux aménagements bâtis, de sorte à pouvoir caractériser leurs fosses d'installation et essayer de préciser leur chronologie (pl. V et pl. XII). Dans l'angle nord-ouest du sondage, se trouve un petit amas de terre et de pierres décimétriques sans organisation particulière. Numéroté US 40 048, il apparaît à 788,57 m NGF et mesure 0,64 m x 0,56 m x 0,23 m (fig. 26). Enfin, au sud de ces structures a été découvert un aménagement de type puits (**PUI 4020** – US 40 046) de forme légèrement ovoïde et conservé sur au moins cinq assises (fig. 27). Observable dans son entièreté au nord et à l'est, il passe sous la berme occidentale et sous l'escalier d'accès au sondage dans l'angle sud-ouest.

## **IDENTIFICATION DES ENSEMBLES ARCHÉOLOGIQUES**

Cette opération a permis de terminer la fouille de la structure bâtie quadrangulaire, que nous pouvons désormais qualifier de bassin, mais aussi de découvrir un second aménagement hydraulique, qui doit probablement être interprété comme un puits (pl. XI).

### *Deux aménagements hydrauliques*

Trois murs perpendiculaires les uns aux autres et formant l'extrémité occidentale de la structure bâtie identifiée au cours des deux années précédentes ont été découverts cette année (fig. 24). Le **MUR 4001** (US 40 010), déjà observé en 2021, apparaît à 788,45 m NGF et se poursuit sur environ 0,80 m vers l'ouest dans le sondage de 2023. Il n'est conservé que sur une assise et est chaîné au **MUR 4022** (US 40 050) découvert cette année et orienté nord-sud. Conservé sur deux assises, celui-ci apparaît à 788,70 m NGF et est composé de blocs de taille importante dans la moitié sud (le plus gros mesurant 0,46 m x 0,26 m x 0,25 m). Dans la moitié nord, il semblerait que les blocs aient été récupérés, car ne subsistent que des pierres de petite taille. Enfin, ce mur est chaîné au sud au **MUR 4011** (US 40 031), qui lui est perpendiculaire et orienté est-ouest, et qui avait déjà été découvert en 2022. À nouveau conservé sur deux assises dans le sondage 4-3, la plus haute apparaissant à 788,71 m NGF, il se compose de blocs volumineux, allant de 0,43 m à 0,60 m de longueur. Par ailleurs, un emmarchement, **MAR**

**4024**, a été installé le long du **MUR 4022** et est adossé aux extrémités occidentales de **MUR 4001** et **MUR 4011**. Composé d'une seule assise de pierres dont les surfaces sont relativement irrégulières, il mesure 2,38 m de long pour environ 0,50 m de large. L'analyse des prélèvements de mortier réalisés dans les murs du bassin ne montre pas de grosses différences et plaide en faveur d'une construction homogène.

Pour des raisons logistiques et de sécurité, le puits (**PUI 4020**) n'a pu être fouillé au-delà de cinq assises de profondeur. Si l'emprise de la margelle n'est que de 1,70 x 1,54 m, l'ensemble de la structure mesure au minimum 2,70 x 2,40 m ; en effet, la fosse d'installation de la margelle a été comblée par de la terre et des pierres (pl. V). La première assise conservée de la margelle apparaît à 788,62 m NGF et la fouille de l'intérieur du puits a été arrêtée à 787,81 m NGF. Cette margelle est constituée d'un parement intérieur, d'un blocage et d'un parement extérieur (pl. X). Sa largeur atteint les 0,60 m. Le parement intérieur a été photographié et un relevé d'après photogrammétrie a été réalisé (pl. XII). Il est composé d'un appareil irrégulier de calcaire, dont des blocs équarris simplement et du tout-venant, atteignant les 0,50 m de longueur et les 0,35 m de largeur. De nombreuses petites pierres de calage apparaissent çà et là. Le prélèvement réalisé dans la margelle du puits montre cependant quelques différences avec le mortier du bassin, notamment la couleur du mortier et la présence de charbon (voir ci-dessous). À l'extérieur de la margelle, c'est-à-dire au-delà de son parement extérieur, des pierres de différentes tailles apparaissent : non seulement ont-elles permis de combler la fosse d'installation du puits, mais on peut également imaginer qu'elles servaient de fondation à un dallage installé sur les pourtours de la structure. Le sondage pratiqué dans son quart nord-est a montré qu'en surface, ces pierres avaient été disposées de façon relativement organisée, notamment certaines disposées « en piles d'assiettes », créant un niveau relativement plat. À l'inverse, dans la couche inférieure, les pierres se raréfient et la fosse est comblée avec du sédiment très argileux, comportant de nombreuses petites pierres centimétriques. Cette couche pourrait donc servir à étanchéifier le puits et à combler la fosse d'installation.

### *Une maçonnerie au nord*

La maçonnerie **MAC 4021** (*US 40 047*) est orientée est-ouest et passe en partie sous la berme nord (fig. 25). Elle mesure 1,20 m de longueur pour 0,29 m de largeur au minimum et apparaît à 788,60 m NGF. Elle se compose de pierres de 0,10 m à 0,30 m agencées les unes avec les autres et disposées à plat. Elle est donc parallèle à l'aile nord et située dans l'alignement de la tranchée de récupération du mur bahut nord du cloître (pl. XIV) et pourrait en ce sens constituer un reliquat de ce même mur.

Tableau n° 3 : Analyse des mortiers prélevés en 2021, 2022 et 2023.

N°	Année	Couleur	État de conservation	Liant	Granulométrie de l'agrégat	Rapport liant/ agrégat	Inclusions	Mur
1	21	Marron clair	Friable	Chaux	Terre, gravier, cailloux (<2 cm)	Charge>liant	Nodules de chaux (<1 cm), traces deTCA	4002
2	22	Marron clair	Friable	Chaux	Terre, gravier, cailloux (< 1,2 cm)	Charge>liant	Nodules de chaux (<0,5 cm), traces de TCA, végétaux,	4002
3	22	Marron foncé	Friable	?	Terre, gravier. cailloux (< 2,5 cm), sable	Charge>liant	-	4011
4	23	Marron foncé	Friable	Chaux	Terre, gravier, cailloux (< 2,5 cm), sable	Charge>liant	Nodules de chaux (< 1 cm), traces de TCA, végétaux	4022
5	23	Gris	Friable	Chaux	Terre, gravier, sable	Charge>liant	Nodules de chaux (<0,5 cm), traces de TCA, végétaux, charbon de bois	Puits

## *Chronologie relative*

Ces deux aménagements hydrauliques se trouvaient au cœur de l'ancien préau du cloître médiéval et, s'il a été constaté au cours de cette campagne qu'ils ont été installés dans le sol géologique (US 40 044/40 045), on ne peut déterminer s'il s'agit d'un programme commun. Le bassin est de façon certaine postérieur à la destruction des murs bahuts : en effet, ses maçonneries nord et est viennent s'insérer dans le vide laissé par le prélèvement des murs et de leurs fondations. Aussi, et si l'on accepte que le niveau du préau était égal à celui des galeries, alors le préau a peut-être été creusé profondément pour permettre l'installation du bassin. En effet, les sépultures les plus hautes conservées dans l'ancienne galerie orientale apparaissent à l'altitude de 789,24 m, or le niveau de sol (dallage) de ce bassin se trouve un bon mètre plus bas (environ 788,17 m). Quant au puits, en l'absence d'éléments datants, nous ignorons pour l'heure sa date de réalisation. Toutefois, si on émet l'hypothèse d'un tarissement du puits qui aurait nécessité un approvisionnement par bourneau au moins dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, alors on peut imaginer que ce puits est plus ancien.

## **MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE**

Le mobilier (artefacts et écofacts) découvert en 2023 atteint les 3080 restes. Il est principalement représenté par les tessons de céramique (1313 tessons, sans compter les trois fragments de pipe en terre blanche) et les os de faune (1050), suivi du verre (571 restes), du mobilier indéterminé (72 restes), du mobilier métallique (66 restes, dont une épingle en très bon état), des artefacts composites (un fragment de chapelet et un alliage bois-métal) et du mobilier lithique (un objet). Seuls deux os humains ont été découverts. Le total du mobilier est trois fois plus important que celui récupéré en 2022, qui atteignait les 949 artefacts.

La quantité de mobilier hors stratigraphie atteint les 567 artefacts, soit 18,4 % du total du mobilier collecté. L'US 40 043, désormais bien connue pour avoir été observée déjà deux fois auparavant (US 40 004 en 2021, et US 40 016 en 2022), a elle fourni 61,4 % du mobilier, en particulier 800 tessons de céramique (c'est-à-dire plus de la moitié du total de tessons, environ 61 %, fig. 28) et notamment les 3 fragments de pipe, mais aussi 687 os de faune, soit 65,4 % du lot, ainsi que 64,6 % du verre et 45,5 % du mobilier métallique (dont la pièce de monnaie). En revanche, seul un des restes indéterminés s'y trouvait, le reste ayant été découvert au moment du décapage ou dans l'US 40 041 (démolition, datée du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle). À partir du 31 août, le sondage a été divisé en deux zones : une moitié nord, et une moitié sud. Il est apparu que la zone sud contenait plus de mobilier que la zone nord, respectivement 737 restes contre 468. Signalons enfin que 23 fonds de verres sur 26 ont non seulement été découverts dans cette même US 40 043, mais aussi dans le comblement du puits (fig. 31) ; les trois autres se trouvaient dans le comblement du bassin, dans l'US 40 049.

Tableau n° 4 : Répartition du mobilier dans la couche US 40 043 à partir du 31 août.

Nature	Moitié nord	Moitié sud
Céramique	194	352
Verre	70	159
Mobilier métallique	7	13
Os de faune	197	211
Lithique	0	1
Os humain	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>468</b>	<b>737</b>

En ce qui concerne les couches situées en dessous, numérotées *US 40 044* (moitié nord) et *US 40 045* (moitié sud), mais qui sont équivalentes, elles n'ont livré que 500 restes, soit 16,2 % du mobilier total. Parmi eux, on trouve 196 tessons de céramiques (14,9 % du mobilier céramique total, fig. 29), 105 restes de verre (soit 18,4 %), 8 objets métalliques (soit 12 %) et 191 os de faune (soit 18,2 %). Cependant, c'est la couche *US 40 045*, située au sud, qui a livré le plus de mobilier : 391 restes, contre seulement 109 pour *US 40 044*.

Parmi les nouveautés, signalons la découverte de tessons de porcelaine (12 restes) et de carrelage (21, tous localisés en HS ou dans l'*US 40 041*). La faïence est beaucoup plus nombreuse que l'an dernier, avec 129 tessons (fig. 30). Enfin, une monnaie a été découverte dans l'*US 40 043*, à proximité du puits : d'après Vincent Borrel, numismate et docteur en histoire, il s'agirait d'un quart de gros, frappé dans les années 1550 à Aoste (Italie), et probablement à partir du règne d'Emmanuel-Philibert de Savoie (1555-1580).

## LAPIDAIRE

Au cours des travaux de terrassement survenus à l'été 2023, deux blocs de calcaire ouvragés ont été découverts par des ouvriers au nord-ouest de l'abbaye<sup>13</sup>. Ils ont été conservés pour nous permettre de les photographier et de les documenter.

-Le bloc 1 mesure 0,80 m x 0,37 m x 0,33 m. De forme parallélépipédique, il présente un ébrasement (0,46 m de largeur pour 0,27 m de hauteur) non centré sur ses faces avant et arrière, aboutissant à une épaisseur centrale de seulement 0,05 m (fig. 32). Il s'agit donc du bloc d'une ouverture, linteau ou appui, large d'environ 0,20 m d'un côté et de 0,18 m de l'autre.

-Le bloc 2 mesure environ 0,55 m x 0,42 m x 0,35 m. De forme trapézoïdale et assez irrégulière (fig. 33), il possède huit faces au total dont une brute, les autres étant taillées. Contrairement au

13 Il s'agissait de travaux pour créer un parking le temps des travaux à la « Maison de la Place ».

bloc 1, il présente plusieurs zones de cassure sur les arêtes et dans les angles. Un chanfrein large de 0,07 m est visible sur l'une des faces.

## RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES DU BÂTI

En parallèle de la fouille, deux relevés pierre à pierre du mur de façade sud de l'aile nord ont été réalisés par les stagiaires (parement intérieur et extérieur, dans le lieu du musée<sup>14</sup>). En revanche, le relevé du mur de soutènement de la parcelle de l'église (n° 17) n'a pas été poursuivi en raison des déblais du sondage qui empêchaient d'y accéder confortablement. L'étude archéologique de ces deux murs s'inscrit dans le cadre de notre étude du cloître de l'abbaye. En effet, chacun d'eux borde l'ancien cloître : le mur de soutènement de la parcelle de l'église au sud, et la façade sud de l'aile nord du côté nord. Nous commencerons par rappeler quelques éléments de l'analyse du mur relevé dans le musée en 2022.

### RAPPEL DE L'ANALYSE DU BÂTI 2022

Le mur relevé cette année-là, c'est-à-dire le mur sud de l'aile nord de l'ancien couvent, et plus précisément la façade intérieure, a été dessiné sur une superficie de 13,25 m<sup>2</sup> (longueur 5 m, hauteur 2,65 m entre 788,91 m et 791,56 m d'altitude). Il se trouve aujourd'hui dans la salle d'ateliers pédagogiques du musée d'Entremont. L'appareil de calcaire a été laissé visible lors des derniers travaux, mais tous les joints ont été recouverts au ciment, ce qui ne permet pas d'analyse des mortiers. Le dessin pierre à pierre révèle un appareil irrégulier de pierres dont les modules oscillent entre petits, moyens et grands pour les piédroits des deux fenêtres **FEN 2006** et **FEN 2005**. Ces modules atteignent une cinquantaine de centimètres de longueur pour une trentaine de centimètres de hauteur au maximum, tandis que les arcs surbaissés sont formés de pierres disposées de champs, dont seule la partie inférieure est visible en raison de la présence du plancher. Le recouvrement des joints ne permet pas de distinguer d'éventuelles césures d'insertion ; par ailleurs, l'apparence de ces deux fenêtres est semblable à celle de toutes les autres ouvertures en pierre de la façade, à l'exception des ouvertures de l'époque contemporaine ménagées dans l'extrémité ouest de la façade, ainsi qu'au dernier étage (pl. III).

### RELEVÉS 2023

Cette année, le même mur a été relevé du côté intérieur sur une superficie de 14,50 m<sup>2</sup> (5,20 m de longueur, 2,80 m de hauteur, entre 789,12 m et 791,92 m d'altitude) soit légèrement

---

14 Rez-de-chaussée de l'aile nord.

plus que l'an passé (pl. XVIII, fig. 36). Cette portion se trouve à l'ouest de celle relevée en 2022 et correspond à l'accueil du musée. Là aussi, l'appareil de calcaire a été laissé visible, mais les joints refaits au ciment. L'appareil est très irrégulier et comporte petits, moyens et grands modules. Les ouvertures **FEN 2004** et **POR 2003** sont différentes : si la première s'apparente très nettement aux fenêtres relevées l'an dernier, tant par sa taille (largeur 1,09 m pour 1,04 m en 2022) que par son altitude (appui à 790,25 m, pour entre 790,20 m et 790,28 m en 2022 ; intrados culminant à 791,60 m pour 791,52 m en 2022), la seconde a de toute évidence été ménagée dans l'emplacement d'une ancienne fenêtre dont l'intrados est visible et culmine à l'altitude de 791,60 m. En outre, si le relevé pierre à pierre ne montre pas de césure d'insertion, une seule pierre ébrasée est conservée dans le piédroit oriental de la porte, attestant ainsi d'une réfection que l'on pourrait daterait volontiers de la période postérieure à la fermeture de l'abbaye. Les modules des piédroits de cette porte tranchent également avec ceux des fenêtres, étant donné qu'on y trouve plus de grandes pierres, la plus longue atteignant la cinquantaine de centimètres. À la différence du relevé de 2022, les pierres des arcs surbaissés sont ici visibles dans leur entièreté : les modules atteignent une trentaine de centimètres de longueur, pour une largeur maximale d'une vingtaine de centimètres. Deux trous de boulins ont été identifiés : le premier se trouve à l'est de la fenêtre **FEN 2004** et à 790,80 m (carré de 0,20 m de côté), le second entre la fenêtre et la porte **POR 2003** à 790,80 m (0,12 m de hauteur pour 0,20 m de largeur). Leur identification a permis d'un repérer un troisième dans le relevé 2022, à 790,74 m de hauteur (0,22 m de hauteur pour 0,20 m de largeur). Le sommet de ce dernier trou de boudin se trouve à 2,04 m du niveau de sol actuel, et permet de restituer un premier platelage à cette même hauteur.

Ce même mur a été relevé du côté extérieur sur une longueur de 7 m pour achever de le documenter (pl. XVII, fig. 37). Cependant, seule la partie inférieure de la maçonnerie est visible sur une hauteur d'environ 0,70 m, le reste étant enduit. La surface relevée atteint donc un peu moins de 5 m<sup>2</sup> entre la **POR 2003** (porte d'entrée du musée de l'abbaye) et la fenêtre **FEN 2005**. Cette porte, dont nous savons qu'elle n'est pas contemporaine de la construction du mur, mais ménagée postérieurement à l'emplacement supposé d'une fenêtre, mesure 2,04 m de hauteur pour une largeur de 0,84 m. Son linteau, fendu en deux au milieu, repose sur des piédroits composés de blocs mesurant entre 0,18 et 0,60 m de longueur. Leur largeur est le plus souvent la même (une vingtaine de centimètres), mais deux modules sont plus larges et atteignent au maximum une quarantaine de centimètres. Les joints étant enduits comme à l'intérieur, on ne distingue cependant pas de césure d'insertion. Deux fenêtres sont relevées sur ce dessin : les **FEN 2004** et **2005** (cette dernière éclairant la salle pédagogique du musée). Hors œuvre, elles mesurent 1 m x 0,70 m. Linteaux, appuis et piédroits sont très homogènes et mesurent entre 0,12 m et 0,20 m de largeur. Quant à la maçonnerie, elle est constituée d'un moyen appareil de blocs grossièrement équarris ou non. Les plus petits mesurent 0,10 m de longueur et le plus gros 0,48 m de longueur. De nombreuses pierres de calage sont visibles.

L'ensemble est construit en calcaire gris et paraît très homogène. Aussi, l'hypothèse émise en 2022, c'est-à-dire que la façade a été entièrement reconstruite à l'époque moderne,

et plus particulièrement entre 1645 et 1668 durant les travaux de l'abbé de Granery, reste donc valable. Ce type de chantier de grande ampleur a déjà été observé sur le site abbatial de Sixt (milieu du XVII<sup>e</sup> siècle) par l'équipe dirigée par Laurent D'Agostino dans les années 2013-2014 (D'AGOSTINO 2015). Par ailleurs, l'existence d'un canal d'évacuation des eaux amenées dans la cour et plus particulièrement dans un bassin sous ce même bâtiment plaide là encore en faveur d'une reconstruction complète, ce qui est d'ailleurs affirmé par l'inscription située au-dessus de la porte d'entrée de l'abbaye située en façade nord de l'aile nord.

## **NOTES SUR LA CÉRAMIQUE ET LE VERRE**

### **LA CÉRAMIQUE (ALBAN HORRY, INRAP)**

Le mobilier céramique découvert lors des fouilles de 2021 et 2022 avec un totale de près de 800 restes constitue un assemblage homogène et significatif qui permet d'illustrer les céramiques diffusées et utilisées en Savoie à la période moderne en contexte monastique. Le mobilier découvert en 2023 viendra compléter une documentation encore peu abondante pour l'analyse des vaisselles du quotidien originaire de fouilles de sites de consommation savoyards. L'analyse du mobilier a permis de mettre en évidence la présence de graffitis sur plusieurs récipients peut-être en lien avec le contexte monastique.

Les premiers inventaires ont révélé un ensemble de céramiques placé entre le milieu et la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avec une diversité de productions en phase avec la période chronologique. Les divers groupes techniques mis au jour permettent d'une part de quantifier et déterminer quelques origines des produits au sein de diverses catégories d'usage. On notera la présence de céramiques claires glaçurées avec des fragments de pots, sans doute des pots à crémier qui évoquent les formes destinées à la fabrication des laitages et des bassines ou tèles à lait en céramique engobée glaçurée. La cuisine est confiée aux vaisselles bressanes du service vert de Meillonas-Treffort avec des coquemars, marmites, des pots à cuire et des poêlons. L'assemblage d'Entremont permet d'observer encore une fois le maintien de ces produits, traditionnellement datés du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle comme on a déjà pu le voir sur d'autres contextes savoyards près d'Annecy ou à Chambéry.

Le service et la consommation des repas sont les catégories parmi les plus représentées au sein de groupes phares de la période moderne, le service vert de Meillonas avec les grands plats de service, les céramiques engobées glaçurées et les faïences. Les assiettes creuses ou plates à marli court incurvé, les assiettes à large marli ou assiettes à l'italienne et les plats de service en céramique engobée glaçurée sont répartis au sein de plusieurs sous-groupes avec une partie qui rappelle les productions diffusées en Lyonnais et Dauphiné et une partie probablement

originaires d'ateliers savoyards : céramique engobée glaçurée diverse, céramique jaune décorée, céramique jaune sur engobe, céramique rouge décorée, céramique à taches brunes, céramique à taches vertes. La faïence est très présente sur la table avec de nombreuses assiettes plates à marli incurvé, apparues au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec des exemplaires avec ou sans décors, issus de diverses manufactures à identifier et avec les caractéristiques assiettes à cordon bleu sur le marli qui sont emblématiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les écuelles à oreilles font également partie de l'équipement de table avec plusieurs exemplaires en céramique engobée glaçurée en particulier en céramique jaspée et verte sur engobe. On notera au moins un exemplaire des caractéristiques bols d'alpage, fréquents dans les contextes savoyards, en céramique engobée glaçurée diverse.

Le stockage ou le service des liquides est évoqué par des récipients hauts de type cruche à bec tubulaire ou pichets à bec pincé en céramique jaune sur engobe, en céramique rouge décorée ou verte sur engobe. La consommation des boissons chaudes est illustrée par une cafetière tripode en céramique rouge à glaçure brune. Les récipients destinés à l'hygiène corporelle sont représentés par les pots de chambre avec des exemplaires en céramique jaune sur engobe et en céramique à taches brunes.

On mentionnera enfin quelques éléments en lien avec les fleurs et les plantes dont plusieurs pots à plantes en céramique verte sur engobe très caractéristiques du XVIII<sup>e</sup> s.

## **LE VERRE (STÉPHANE BROUILLAUD, INRAP)**

Le mobilier en verre (examiné d'après photos) issu de la fouille de l'abbaye d'Entremont semble composé exclusivement de verrerie de consommation (contenants et verrerie domestique). On distingue à la fois des fragments de bouteille en verre soufflé-moulé parmi lesquels des cols qui présentent une bague épaisse sur leurs parties hautes. On note aussi des fragments de fonds concaves de bouteille qui semblent présenter une piqure importante.

La verrerie domestique est en grande partie illustrée par des verres à boire et de la gobeletterie. Les fragments lisibles de gobelets sont soufflés dans un moule. On semble aussi distinguer un fragment d'un verre à boire à tige pleine surmonté d'une coupe conique.

Ce lot semble caractéristique du XVIII<sup>e</sup> siècle (plutôt de la seconde moitié). L'ensemble fera l'objet ultérieurement d'un inventaire détaillé et d'une étude exhaustive. Il sera aussi très intéressant d'évaluer les liens possibles de ce mobilier en verre, avec la manufacture royale de Thorens-Glières (XVIII<sup>e</sup> siècle – le duché de Savoie faisant alors partie des états sardes du «royaume de Piémont-Sardaigne»), voisine de l'abbaye d'Entremont.

# L'APPORT DES SOURCES DOCUMENTAIRES

Il faut attendre le troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle pour trouver, dans la documentation archivistique, des mentions d'aménagements hydrauliques. Ceux-ci apparaissent dans les devis relatifs aux travaux de reconstruction de la partie orientale de l'église (à partir de 1765), qui s'accompagnent de la reconstruction de l'extrémité sud de l'aile orientale accolée à cette même moitié de l'église, et d'interventions ponctuelles dans le reste du couvent, y compris les dépendances les plus proches. Ces textes révèlent que l'abondance de l'eau à Entremont est problématique, car elle sape les fondations non seulement de l'église et du clocher, située au sommet de la pente, mais aussi de l'aile orientale en contrebas, et qu'elle pénètre en trop grande quantité dans l'ancien cloître devenu une cour intérieure de l'abbaye où elle stagne.

## LES DONNÉES TEXTUELLES ET ICONOGRAPHIQUES

Dans l'ensemble des textes collectés et transcrits jusqu'à présent, le mot « puits » n'apparaît jamais. Peut-être s'est-il tarit, et l'on utilise au XVII<sup>e</sup> siècle les rivières alentours, c'est-à-dire le Borne ou l'Overan, pour s'approvisionner<sup>15</sup>. Ces canalisations (« tuyaux de bois ») sont mentionnées une première fois en 1706, date à laquelle elles sont en mauvais état et ont besoin d'être réparées<sup>16</sup>. L'article n° 42 d'un acte d'état réalisé en août 1767<sup>17</sup> indique encore que l'eau est amenée à l'abbaye par des bourneaux de bois, c'est-à-dire des canalisations, depuis un lieu inconnu, mais situé à environ 719 mètres en amont :

« 42. Je [Jean-François Fidel, maître charpentier] ne puis dire mon sentiment sur l'état des **bourneaux qui servent à conduire les eaux dans le bassin qui est en la petite cour**, et quoique l'eau vienne actuellement abondamment dans ledit bassin, j'en ai vu environ vingt toises à découvert, qui sont en très mauvais état, et si l'on juge des autres par ceux-là, il est à présumer qu'ils ont tous besoin d'une prompte réparation, et comme l'eau vient d'une distance de deux cent soixante-cinq toises [environ 719 mètres<sup>18</sup>], à supposer que la moitié puisse encor servir, il y aurait une dépense de cent trente-deux livres à faire en les estimant vingt sols la toise, y compris les boîtes de fer. »

Seulement, cet approvisionnement est trop important et le bassin, muni de ses deux évacuations souterraines observées en fouille, ne semble pas en mesure de contenir ni d'évacuer correctement

---

15 Ce type d'aménagement hydraulique est également connu au prieuré de Meillerie et à l'abbaye d'Abondance au XVIII<sup>e</sup> siècle.

16 ADS, 4B318.

17 ADS, SA3447.

18 Une échelle de longueur est donnée en toise de 8 pieds dits pieds de chambre. D'après le tableau métrique établi par le ministère de l'agriculture de Turin en 1849, cette toise équivaut à 2,714 m. Information aimablement transmise par Sébastien Savoy.

cette eau, et il faut trouver une nouvelle solution. Le 21 décembre 1767<sup>19</sup>, on précise en effet dans un devis de maçonneries à faire à l'abbaye que les «eaux [...] croupissent dans la cour». Pour régler le problème, on décide d'aménager un nouveau système d'évacuation des eaux dans la moitié nord-est de la cour :

«Art 19- Pour l'écoulement des eaux qui croupissent dans la cour, l'entrepreneur sera tenu de construire tout au long des murs du levant et nord côté de ladite cour, **une chaussée de pavé en pierre dure ou caillou de rivière**, planté sur un couchis de terre glaise de six couches d'épaisseur ; ladite chaussée aura six pieds de largeur, formant au milieu de ladite largeur un cassis de trois pouces de renforcement ; observant que ladite chaussée aye en toutes ses parties de longueur une pente régulière et suffisante pour réunir toutes les eaux **au canal qui existe sous le cavot à côté de la première rampe de l'escalier** ; sera aussi fait une chaussée de même largeur et construction pour conduire **les eaux du bassin audit canal**, lesdites chaussées de pavé produisant ensembles quinze toises de longueur, que j'estime à tous faire et fournir, trois livres pour chaque toise courante, revenir ensembles à la somme de quarante cinq livres.»

Cependant, ce canal qui passe sous l'aile nord semble bouché, et doit être réparé :

«Art. 20- Et comme **les eaux qui fluent du canal qui existe sous ledit cavot** ne paroissent avoir aucune issue au dehors des appartements, il se peut que ledit canal soit bouché, raison pourquoi l'entrepreneur sera chargé de faire la recherche de ce même canal dès son embouchure et le suivre en la longueur qu'il se trouvera être fait, et au cas qu'il ne porta pas sa longueur jusqu'à son dégorgeement, il en fera la prolongation nécessaire, qui ne scauroit exéder celle de neuf à dix toises [soit une vingtaine de mètres], lesquelles lui seront payées a ditte d'expert.»

Enfin, ces opérations s'accompagnent du remblai de la cour afin de créer un pendage, indiqué dans le même document et à l'article suivant :

«Art 21- Les **eaux aiant ainsi leur écoulement**, il sera permis à l'entrepreneur comme chargé des déblais, de **déposer à ses frais dans ladite cour, une partie du marin** [déblais] provenant de la démolition des murs [de la partie orientale de l'église], moiennant qu'il soit bien égalisé et réglé sur des pentes convenables aux écoulemens des eaux pour les réunir de toutes part aux susdites chaussées.»

Une mention du 20 juin 1768 indique que les travaux de réfection des bourneaux ont bien été réalisés :

«A été aussi reconnu que les deux soixante cinq toises de longueur des bourneaux fournis et pris, **la conduite de l'eau du bassin de ladite abbaye ont été pleinement exécutés**, à forme et teneur du devis dressé par moi le 20 juin 1768. Estimé par ledit devis à la somme

---

19 ADS, SA3455.

de 409.10 livres, et suivant le prix fait qu'en a passé ledit Mr. Biord auxdits Gerdil et Favre, ne montent qu'à celle de trois cent livres. Et pour ce 300 livres.»

La réparation des bourneaux est encore confirmée le 30 décembre 1769<sup>20</sup>. Cependant, on écrit le 10 novembre 1770 que «Les articles 19, 20 et 21 [voir ci-dessus] dudit devis concernent les régallements, chaussées et pavés à faire dans la cour, n'ont pas été exécutés et restent en souffrance jusqu'à nouvelle décision.»

Enfin, le «plan figuratif» (fig. 34) réalisé au premier semestre 1770 montre le puits au centre de la cour, mais pas le bassin. Quant au «plan régulier» (fig. 35) réalisé, lui, au printemps 1771, il ne montre ni le puits ni le bassin, mais signale que ce dernier existe encore et qu'il «reçoit l'eau des bourneaux».

## ANALYSE DES DONNÉES

Plusieurs éléments cités dans les extraits ci-dessus, de même que les données révélées par les deux plans de 1770 et 1771, peuvent être mises en relation avec les vestiges découverts au cours des trois opérations menées sur le site depuis 2021. Le «bassin dans la cour» ne peut qu'être la structure quadrangulaire mise au jour en trois fois, et composée de quatre murs extérieurs, d'une marche du côté ouest, d'un dallage et de deux négatifs de canalisation. Cependant, le puits n'est jamais cité, bien qu'il soit représenté sur le plan de 1770.

Les deux «chaussées» à construire devaient mener les eaux qui débordaient du bassin vers un canal qui traversait, de toute évidence, l'aile nord sur toute sa largeur, c'est-à-dire depuis le sud vers le nord. Sa position est clairement indiquée : il se trouvait sous la seconde volée d'escaliers à l'intérieur de l'aile, c'est-à-dire à côté de la première. Aujourd'hui, il s'agit d'un local technique où se trouvent justement les arrivées d'eau des appartements. Et c'est dans ce local que se trouve l'ouverture condamnée numérotée en 2021 **POR 2060**, qu'il convient désormais plutôt d'appeler **OUV 2060** (fig. 11 et fig. 12). Par ailleurs, au cours de l'opération 2021, deux couches orientées nord-sud observées à la fois en plan et dans les coupes occidentale et septentrionale du sondage SD 4-1 (pl. XVI) se trouvaient dans l'alignement perpendiculaire du mur : les *US 40 003* et *40 006*. Nous pensons maintenant qu'il s'agissait de l'une de ces chaussées, celle chargée d'amener les eaux du bassin vers le canal nord, en se jetant d'abord dans une seconde chaussée aménagée le long des murs de l'aile nord et qui se prolongeait contre l'aile est. L'extrémité occidentale de cette chaussée du bassin n'a pas

---

20 «Ses ouvrages faits pour l'abbaye d'Entremont pendant les années 1768 et 1769, en conséquence des prix faits, expédiés les 31 juillet 1768 et 6 may 1768, consistent en la réparation des moulins de la Pesse, le rétablissement des bourneaux qui conduisent l'eau en ladite abbaye, et la construction du chœur.» (ADS, SA3455).

été observée en 2023, aussi on doit pouvoir restituer une structure large d'une soixantaine de centimètres.

Quant au remblai de la cour, au moyen du « marin » des fondations des nouveaux murs de l'église, il doit s'agir de la couche *US 40 043* (équivalente aux *US 40 004* et *40 016*), si riche en mobilier de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. S'il a d'après les textes pour rôle de créer un nouveau pendage dans la cour intérieure destiné à mieux évacuer les eaux, on réalise sur le terrain qu'il finit pas recouvrir les deux aménagements hydrauliques, qui sont alors abandonnés. Ce changement de programme est peut-être à mettre en relation avec la sécularisation des chanoines de Saint-Ruph, dont dépend Entremont, qui survient le 1<sup>er</sup> juillet 1771. Par ailleurs, l'eau menace également le nouveau clocher, construit quelques années plus tôt au sud de l'église, et la gestion des eaux de ce côté-ci fait l'objet de nouveaux investissements jusqu'en 1773.

# BILAN ET PERSPECTIVES

Cette troisième campagne sur le site de l'ancienne abbaye de chanoines réguliers d'Entremont a uniquement concerné l'état moderne du couvent, que l'on peut sans grande difficulté mettre en relation avec les travaux financés par l'abbé Marc-Antoine de Granery au cours de son abbatiat (1645-1703), et notamment ceux du couvent terminé vers 1668. Si les archives découvertes cette année à Turin n'ont pas encore livré de documentation relative à cette nouvelle phase architecturale, la poursuite des transcriptions de la documentation conservée à Annecy et à Chambéry a permis d'éclairer le contexte de l'abandon de ces aménagements hydrauliques. Par ailleurs, l'analyse en cours de l'important mobilier découvert dans la couche de remblai contemporaine de cet abandon conforte, pour le moment, les données archéologiques et textuelles.

## SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 2021-2023

À l'issue de ces trois campagnes de terrain, nous sommes désormais en mesure de préciser le phasage du cloître médiéval et l'organisation de ce qu'il convient d'appeler la cour, et non plus le cloître, de l'époque moderne.

### *Le cloître médiéval*

Le cloître médiéval apparaît à quelques reprises dans la documentation textuelle : le « cloître » est mentionné en 1303, et, en 1387, c'est au tour d'une « galerie ». Ce sont ensuite « les cloîtres » qui sont mentionnés en 1491, puis « les trois couloirs du cloîtres » en 1601. Une dernière mention des « cloîtres » apparaît en 1673, soit cinq ans après la fin supposée des travaux de reconstruction du couvent par l'abbé de Granery (1668). Plus tard, et notamment dans la documentation du XVIII<sup>e</sup> siècle, le cloître n'est plus jamais mentionné.

En 2021 et 2022, les vestiges du cloître ont été observés dans les sondages SD 4-1 et SD 4-2. Il s'agit d'abord des tranchées de récupération des murs bahuts du cloître, dans lesquelles ont été intégrés les maçonneries du bassin. Rappelons que la maçonnerie **MAC 4021**, découverte en 2023, se situe dans l'alignement exact de la tranchée de récupération du mur bahut nord et est bien orienté est/ouest (pl. XIV). Il s'agit ensuite de sépultures qui révèlent que l'intérieur de l'abbaye avait, comme dans les abbayes d'Abondance et de Sixt, servi de lieu d'inhumation, en tout cas dans la galerie nord (**SEP 4005**, datée du XIII<sup>e</sup> siècle) et dans la galerie est (**SEP 4006** à **SEP 4014**, datations en attente). La première était conservée très profondément (788,34 m), dans l'emprise de la couche géologique (apparition : 788,52 m). Aucune autre n'a été observée, ce qui tranche sensiblement avec la situation de l'ancienne galerie orientale. Là, ce sont sept sépultures qui ont été découvertes, dont la plus haute, la **SEP 4007**, est apparue dès

l'altitude de 789,15 m. Dans cette galerie, les sépultures disposées ouest/est étaient perturbées à leurs extrémités, attestant de la récupération de maçonneries qui leur étaient perpendiculaires. En revanche, la **SEP 4006**, dont seule une partie du crâne et du rachis cervical a été observée pour s'être trouvée dans l'emprise du sondage SD 4-1 (2021) se situait à l'altitude de 788,50 m. Ainsi, la galerie orientale devait compter au minimum 0,70 m d'inhumations. Par conséquent, nous avons proposé dans le rapport d'opération intermédiaire 2022 la restitution d'un cloître dont le tracé de l'angle nord-est a été repris au moment de l'aménagement de l'angle nord-est du bassin. Deux questions demeurent.

La galerie orientale du cloître était relativement étroite - 2,97 m de largeur entre les tranchées de récupération parallèles -, et les squelettes ont été perturbés par leur creusement. Pourtant, dans ce que nous supposons avoir été l'emplacement de la galerie nord, les deux squelettes partiellement fouillés en 2021 possédaient encore leurs membres inférieurs qui n'avaient pas été arrachés au moment de la suppression du mur bahut nord en raison de leur éloignement de la tranchée de récupération de ce même mur. On peut ainsi se demander s'il ne s'agit par d'un état antérieur à l'aménagement des galeries telles qu'on les a observées pour le moment. Par ailleurs, l'absence d'autres sépultures dans cet espace interroge : doit-on imaginer que contrairement à l'aile orientale, il ne s'en trouvait aucune, ou bien que celles qui s'y trouvaient ont toutes été détruites à une époque qui reste à déterminer ? La seconde hypothèse paraît plus vraisemblable. Reste à dater cette phase : doit-elle être mise en relation avec la reconstruction complète de l'aile nord dans les années 1645-1668, ou est-elle plus ancienne ? Il est impossible de se prononcer avec certitude pour le moment, mais c'est vraisemblable : l'aménagement de canalisation d'évacuation des eaux du bassin en souterrain et en direction du nord nécessitait de passer sous l'ancienne aile nord du Moyen Âge.

Par ailleurs, et dans l'attente de la datation des sépultures les plus hautes découvertes dans la galerie orientale du cloître en 2022, il est délicat de se prononcer avec certitude sur le moment de l'abandon de cet espace comme zone funéraire.

### *La construction du bassin*

En 2021, nous avons noté que l'angle nord-est de ce bassin avait repris l'emplacement de l'angle nord-est des murs bahuts du cloître médiéval. En 2022, nous avons compris que ces murs, et en l'occurrence celui de la galerie orientale, avaient d'abord été entièrement prélevés – fondations comprises – et les tranchées remblayées en même temps que les murs nord et est du bassin étaient installées dans ces mêmes tranchées. Son alimentation en eau était assurée, au moins dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, par des bourneaux de bois qui devaient capter l'eau en amont du Borne et la déverser dans le bassin, et ainsi trouver un chemin sous l'aile orientale également reconstruite au siècle précédent. L'évacuation se faisait dans chaque angle nord par des canalisations de bois qui dirigeaient les eaux vers une ou plusieurs canalisations ménagées sous l'aile nord (peut-être le canal sous le « cavot », peut-être un autre plus profond) et ce nécessairement au moment de sa reconstruction *a priori* complète au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, il y a tout lieu de croire que le préau de l'ancien cloître ait été creusé profondément pour ménager ce bassin : nous avons non seulement vu que l'assise la plus haute conservée de ce même bassin se trouve à 788,79 m, c'est-à-dire environ une trentaine de centimètres en dessous de la première sépulture à être apparue dans la galerie est, mais encore que l'altitude du dallage du bassin est inférieure au niveau d'apparition du sol géologique. Le bassin est ensuite aménagé dans les couches *US 40 044/40 045*, qui semblent correspondre à la couche géologique *US 40 007* (2021) et *US 40 020* (2022).

*Tableau n° 5 : Comparaisons des US associées au substrat*

Année	Numéro d'US	Description	Niveau d'apparition
2021	<i>40 007</i>	Couche brune-orangée compacte comportant de nombreuses pierres centimétriques et décimétriques.	788,52 m
2022	<i>40 020</i>	Couche d'argile brun-beige, compact et homogène, comportant de nombreux cailloux centimétriques et décimétriques.	789,24 m
2023	<i>40 044</i>	Couche d'argile limoneuse brune orangée, compacte et homogène comportant de nombreux cailloux et petits blocs.	788,48 m
2023	<i>40 045</i>	Couche d'argile limoneuse brune orangée, compacte et homogène comportant de nombreux cailloux et petits blocs.	788,82 m

La présence de matériel du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les *US 40 044* et *40 045* doit sans doute être interprétée comme un mélange des couches *US 40 043* et *40 044/45* au moment du remblai de la parcelle à la fin des années 1760, ou à la présence de matériel à l'interface entre les deux couches ou encore à des erreurs d'interprétation au moment du ramassage.

### *Les niveaux de circulation*

La question des niveaux de circulation est apparue dès la première opération comme centrale ; désormais, on peut affirmer que la reconstruction du couvent au XVII<sup>e</sup> siècle s'accompagne de terrassements. Au vu des éléments précédemment mentionnés, il y a tout lieu de considérer qu'il existait au moins deux niveaux de circulation dans cette cour de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle : celui dans le quart oriental, correspondant à l'ancienne galerie de cloître et zone funéraire, et celui au milieu en relation avec les aménagements hydrauliques.

La présence d'une unique marche (**MAR 4024**) contre le mur occidental du bassin (**MUR 4022**) indique que l'on avait prévu un seul accès à ce bassin depuis l'ouest, et que le niveau de circulation ne devait pas être beaucoup plus haut que le fond du bassin. Nous avons vu précédemment que la limite supérieure des couches *US 40 044* et *40 045* atteint respectivement les 788,32 m (nord) et les 788,70 m (sud), et que l'altitude de ce que nous interprétons comme la «chaussée» d'évacuation du trop-plein du bassin a été reconnue à 788,62 m (pl. XVI). Il faut donc restituer un niveau de sol inégal au centre de la cour avec un pendage sud-nord et un bassin dont l'assise supérieure dépasse d'au minimum une dizaine de centimètres ce même niveau. Ce pendage, de même que la faible profondeur du bassin, explique probablement que les eaux débordent puis se déversent dans la cour et contre les murs de l'aile nord où elle est bloquée. En ce qui concerne la hauteur de la margelle du puits, on ne peut malheureusement pas se prononcer : la plus haute assise conservée se trouve à l'altitude de 788,62 m, soit le niveau d'arase moyen du bassin, semblable au niveau de l'éventuelle «chaussée» d'évacuation du trop-plein. Cependant, si les pierres qui entourent la margelle correspondent bien à un radier d'installation d'un dallage autour du puits, alors on peut restituer un niveau de sol compris entre 788,61 et 788,80 m.

### *Le comblement du bassin et du puits*

Le comblement de ces aménagements hydrauliques, et plus généralement de la cour, semble s'être déroulé en deux moments qui se sont succédés dans un court laps de temps. Dans un premier, la partie centrale de la cour, c'est-à-dire les abords du bassin, a dû être comblée afin d'en augmenter la profondeur, éviter les débordements et permettre l'aménagement de cette évacuation du trop-plein du bassin en direction du nord au moyen d'un canal appelé dans les textes «chaussée». La coupe nord du sondage SD 4-1 montre l'emplacement de ce canal, qui ne semble pas creusé, mais préservé au centre d'un remblai (pl. XVI). Ce même remblai est également déversé sur la zone de l'ancienne aile orientale, ainsi que dans le puits. Au cours d'une seconde, le bassin est finalement abandonné lui aussi et ce pour une raison que nous ignorons. On commence par en déchausser les pierres des murs, sans doute depuis l'intérieur, ce qui entraîne la chute de mortier sur le dallage (*US 40 051*). Le pendage est-ouest de cette couche indique que ces travaux ont certainement été menés par une ou des personnes descendues dans le bassin par l'ouest, et donc depuis l'accès et la marche retrouvée, et qu'elles ont travaillé d'est en ouest. Dans un second temps, le bassin a été rempli d'une couche argileuse dans laquelle des blocs de pierre ont été versés. Enfin, on termine de recouvrir le bassin par ce même remblai *US 40 043*. D'ailleurs, la grande homogénéité des céramiques découvertes dans l'ensemble de ces couches plaide en faveur d'un changement de projet intervenu peu de temps après le début des travaux d'assainissement de la cour.

## NOUVEAU PHASAGE PROVISOIRE DU CLOÎTRE

Au regard des informations collectées depuis 2020, ainsi que de l'apport de la documentation historique en cours de traitement, un nouveau phasage architectural du cloître peut être proposé :

-le premier correspond aux premiers siècles d'occupation du site, entre la fondation vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et la fin du Moyen Âge, voire le début de l'époque moderne. Un cloître est construit, de même qu'une aile orientale. Les galeries nord et est sont utilisées comme zone funéraire dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. La datation en cours des os prélevés sur les squelettes découverts en 2022 devraient permettre de préciser la chronologie des inhumations dans l'aile orientale. Ce cloître est-il pourvu dès cette époque d'un puits? C'est possible. La première église n'est jamais mentionnée dans la documentation conservée; dans son état actuel, elle ne présente pas de vestiges attribuables au Moyen Âge central.

-au cours du second, le cloître et l'église font l'objet de travaux à la fin du Moyen Âge/début de l'époque moderne. Si l'on considère que le cloître venait initialement s'appuyer au sud contre l'église, alors il est réduit en taille par la construction du mur de soutènement de la terrasse de cette nouvelle église. Dans ce cas, la galerie sud du cloître est détruite. Ce mur de soutènement existe en tout cas en 1703 : il est alors menacé de ruine, et même éboulé d'un côté<sup>21</sup>.

-dans un troisième temps, ce second cloître est abandonné et transformé en cour pourvue d'un bassin. Les murs bahuts sont détruits et leurs fondations prélevées, et l'on installe dans l'ancien angle nord-est du cloître les murs du bassin. Au centre de l'ancien préau se trouve le puits. C'est sans doute le moment de la reconstruction complète du couvent sous l'abbé de Granery (1645-1703).

-dans un dernier temps, la cour et ses aménagements hydrauliques sont remblayés autour de 1770.

---

21 ADS, SA3444.

# CONCLUSION

Au terme de cette quatrième opération archéologique sur le site de l'ancienne abbaye d'Entremont, l'histoire architecturale de l'ensemble abbatial dans son état moderne est mieux appréhendée. La redécouverte du fonds d'archives de l'abbaye en avril 2023 à Turin et la poursuite du travail de transcription des archives du XVIII<sup>e</sup> siècle conservées à Chambéry et à Annecy ont notamment permis de mieux cerner le phasage des travaux menés dans les années qui ont précédé la fermeture de l'abbaye et qui ont essentiellement concerné la partie orientale de l'église abbatiale, celle dévolue aux religieux, mais aussi de mieux connaître l'organisation générale de l'ancien couvent, grâce à la transcription d'un acte d'état réalisé en mai 1749<sup>22</sup> et présenté en annexe. Les fouilles ont permis de mettre en évidence un pan jusque-là inconnu des travaux de l'abbé de Granery : en effet, on ignorait jusqu'alors tout des aménagements hydrauliques, bassin et puits, qui se trouvaient dans l'emprise de l'ancien préau du cloître médiéval, mais aussi des canalisations qui alimentaient en eau l'abbaye. Enfin, la reprise des archives a permis de mieux comprendre les problématiques liées à l'eau, qu'il s'agisse de son approvisionnement ou de son évacuation. La redécouverte de cette importante documentation (répartie dans deux fonds aux archives d'état, dont l'un comporte neuf *mazzi*, c'est-à-dire neuf boîtes) a été le point de départ d'une étroite collaboration avec l'historien Denis Laissus. Ensemble, nous avons entrepris d'inventorier les documents qui sont répartis entre Turin, Annecy et Chambéry, et de les comparer au dernier inventaire réalisé dans les archives d'Entremont dans les années 1750. Plusieurs sujets pourraient intéresser des historiens spécialistes de l'histoire religieuse. Par ailleurs, nous avons confié notre matériel (céramique, verre et faune) à des spécialistes qui vont en réaliser l'étude pour le rapport de synthèse de l'année prochaine. Enfin, l'organisation chaque année d'un cycle de quatre conférences en parallèle du chantier a créé une dynamique autour du site. Il nous est apparu que la meilleure façon de poursuivre l'étude de ce site était de fonder un projet collectif de recherche. Un dossier en ce sens sera déposé auprès des services de l'état à l'automne 2024.

---

22 Archives départementales de la Haute-Savoie (désormais ADHS), E851.

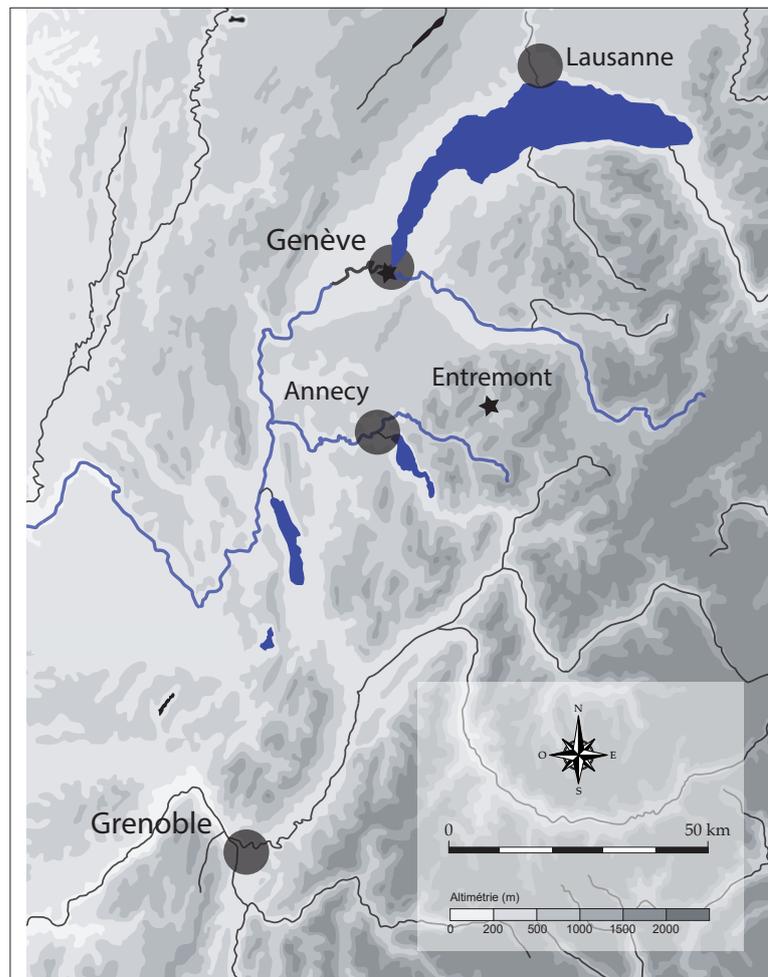
## BIBLIOGRAPHIE

- BAUD, TARDIEUX 2010** BAUD A., TARDIEUX J. (dir.), *Sainte-Marie d'Aulps une abbaye cistercienne en pays savoyard*, Lyon : ALPARA et MOM, 2010.
- BAUD, SCHMITT 2019** BAUD A., SCHMITT A. (dir.), *La construction monumentale en Haute-Savoie du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. De la carrière au bâti*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, Lyon : ALPARA et MOM, 2019.
- BINZ 2006** BINZ L., *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy : Académie salésienne, 2006.
- BOCHATON 2023** BOCHATON S., *L'abbaye de Sixt. Des chanoines réguliers en Faucigny (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. CXXX, Annecy : Académie salésienne, 2023.
- BOCHATON 2022** BOCHATON S., DONATI L., *Abbaye d'Entremont. Le cloître-2*, Rapport intermédiaire d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2022.
- BOCHATON 2021a** BOCHATON S., *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat sous la direction d'Anne Baud, université Lumière Lyon 2, 2021.
- BOCHATON 2021b** BOCHATON S., BETEND-DESGRANGES B., *Abbaye d'Entremont. Le cloître*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2021.
- BOCHATON 2020a** BOCHATON S., *Meillerie. Un prieuré fortifié de chanoines réguliers (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. CXXVII, Annecy : Académie salésienne, 2020.
- BOCHATON 2020b** BOCHATON S., QUIQUERET A., *Abbaye d'Entremont. Prospections géophysiques*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2020.
- BOCHATON 2018a** BOCHATON S., *Abbaye d'Abondance. L'aile orientale et la salle capitulaire*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2018.
- BOCHATON 2018b** BOCHATON S., *Abbaye de Sixt. Les dépendances*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2018 (dactyl.).
- BOCHATON 2017** BOCHATON S., *Abbaye d'Abondance. L'église et l'aile orientale*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2017.
- BOCHATON 2016** BOCHATON S., *Abbaye de Sixt. Le cloître et la salle capitulaire*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2016.

- BOCHATON 2015** BOCHATON S., *Abbaye de Sixt. Sixt-Fer-à-Cheval*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015.
- BONDE, MAINES 2003** BONDE Sh., MAINES Cl., *Saint-Jean-des-Vignes in Soissons : approaches to its architecture, archaeology and history*, Brepols, 2003.
- CHASSANY 2001** CHASSANY Chloé, *Les stalles de l'église abbatiale d'Entremont*, mémoire de master 2 sous la direction de Laurence Rivière-Ciavaldini, université Grenoble 2, 2001.
- COUTAZ 1997** COUTAZ G. (dir.), *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*, Bâle : Helvetia Sacra, t. IV, 1997.
- COUTIN 1962** COUTIN Fr., « L'abbaye d'Entremont-en-Genevois (1154-1776) et le prieuré de Poisy (1426-1776) », *MDAS*, t. 75, 1962, p. 51-63.
- DELERCE 2019** DELERCE Ar., *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation. D'après la reconstitution du chartrier canonial (1108-1300)*, Chambéry : Université Savoie-Mont-Blanc, 2019.
- DESGRANDCHAMPS 2007** DESGRANDCHAMPS G., *Commune d'Entremont, abbaye, église, abords, étude préliminaire*, 2007 (dactyl.).
- DICKINSON 1967** DICKINSON J.-C., « Les constructions des premiers chanoines réguliers en Angleterre », in *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 38, 1967, p. 179-198.
- GIROUD 1961** GIROUD Ch., *L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin et ses diverses formes de régime interne. Essai de synthèse historico-juridique*, Martigny : Éditions du Grand-Saint-Bernard, 1961.
- GONTHIER 1900** GONTHIER J.-Fr., « Liste des abbés des monastères de chanoines réguliers de saint Augustin du diocèse de Genève », *MDAS*, t. 23, 1900, p. 201-248.
- HORRY 2016** HORRY A., *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes. XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles. Un panorama des techniques, des formes et des décors*, Lyon : ALPARA et MOM, 2015.
- LAISSUS 2020** LAISSUS D., *D'une origine de « la grande » et de « la petite montagne ». Étude de la relation entre les modes d'appropriation et les modes d'exploitation des alpages de l'abbaye d'Entremont (Haute-Savoie), XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, mémoire de master 2 sous la direction de Laurent Schneider (EHESS) et Nicolas Carrier (Lyon III), 2020.
- PARISSE 2009** PARISSE M. (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XI<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècle)*, Actes du sixième colloque international du CERCOR 29 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2006, Saint-Étienne : Publication de l'université de Saint-Étienne, 2009.
- PICCARD 1895** PICCARD L.-Ét., « L'abbaye d'Entremont », *MDAC*, t. 9, 1895, p. 1-214.

- RIPART 2011** RIPART L., « Saint-Maurice d'Agaune et la réforme canoniale (fin X<sup>e</sup> – milieu du XII<sup>e</sup> siècle) », *Autour de saint Maurice*, Actes du colloque Politique, société et construction identitaire : Autour de saint Maurice, 29 septembre - 2 octobre 2009, Fondation des archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice, Ornavasso, 2011.
- RIPART 2015** RIPART, Laurent. Le temps des réformes (an 1000 au début du XV<sup>e</sup> siècle). *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. 515-2015. Volume 1 : Histoire et archéologie*, Gollion : Infolio, 2015.
- VIBERT 1939** VIBERT, J., « Le guide d'Entremont », *MDAS*, t. 57, 1939, p. 275-298.





**Fig. 1** - Les Préalpes et les Alpes françaises, et la localisation du site abbatial d'Entremont. Fond de carte S. Nieloud-Muller et P.-J. Rey.



**Fig. 2** - Vue du site d'Entremont depuis le nord-est et la confluence du Borne et de l'Overan.



Fig. 3 - L'abbaye d'Abondance (à gauche) et l'abbaye de Sixt (à droite).

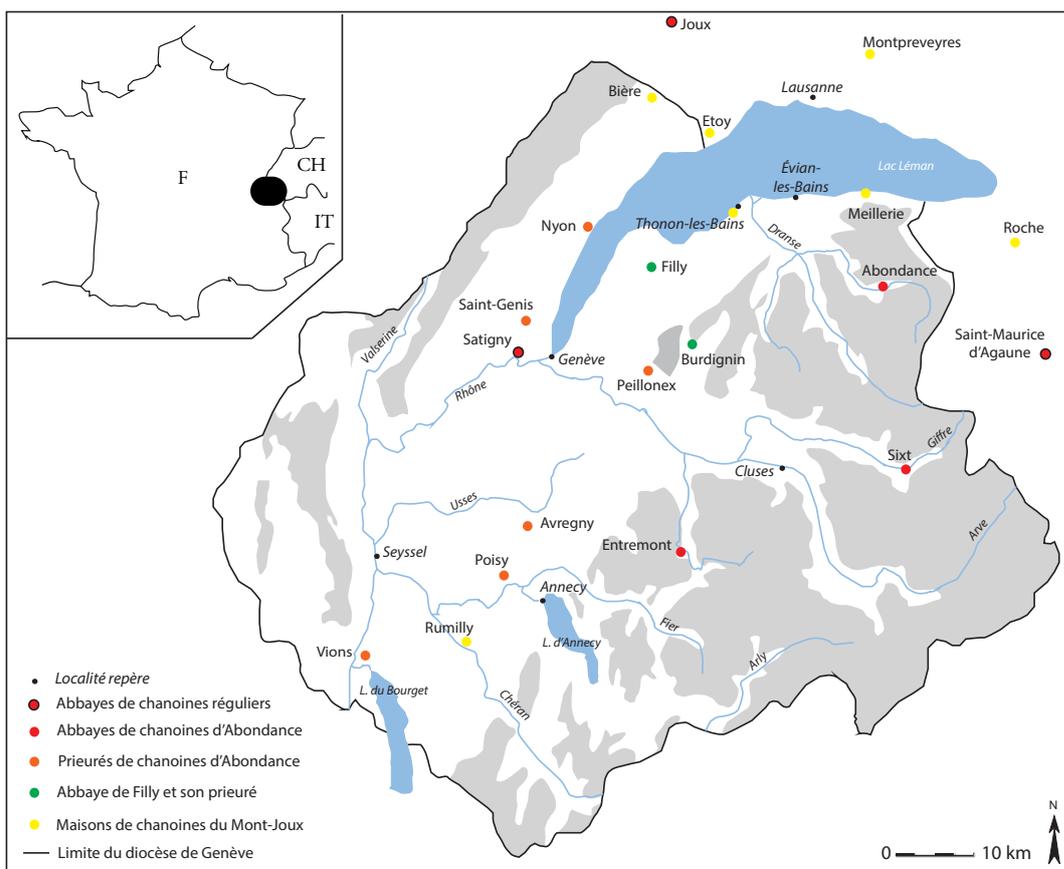


Fig. 4 - Les établissements de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève et à ses frontières nord et est (vers 1250).

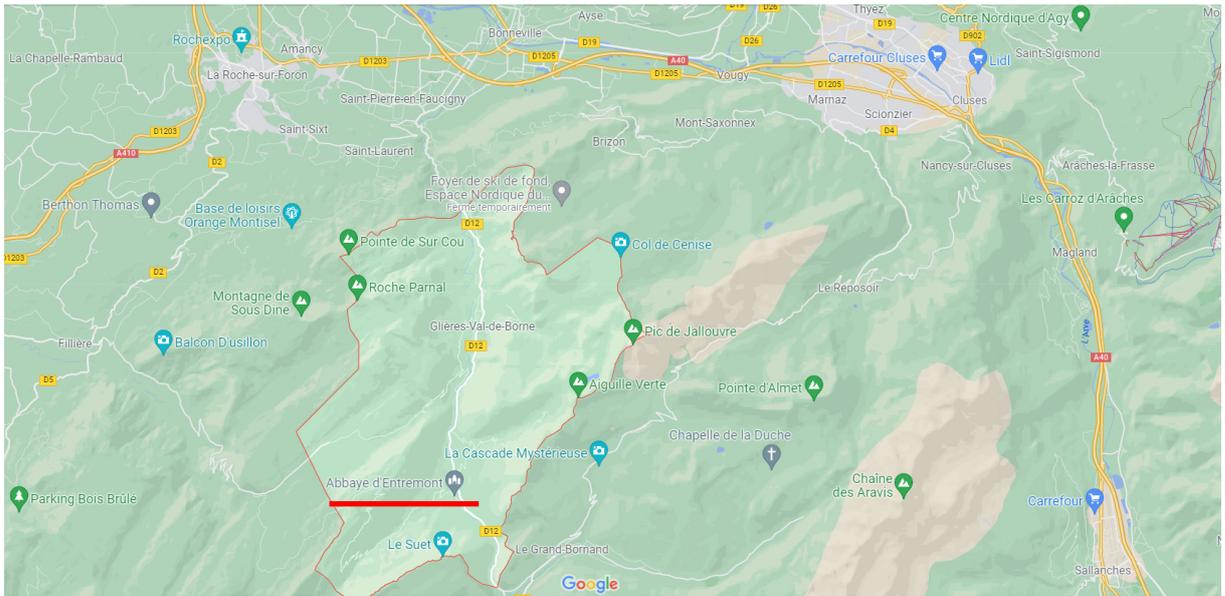


Fig. 5 - Commune de Glières-Val de Borne et localisation du site abbatial. Google Maps.

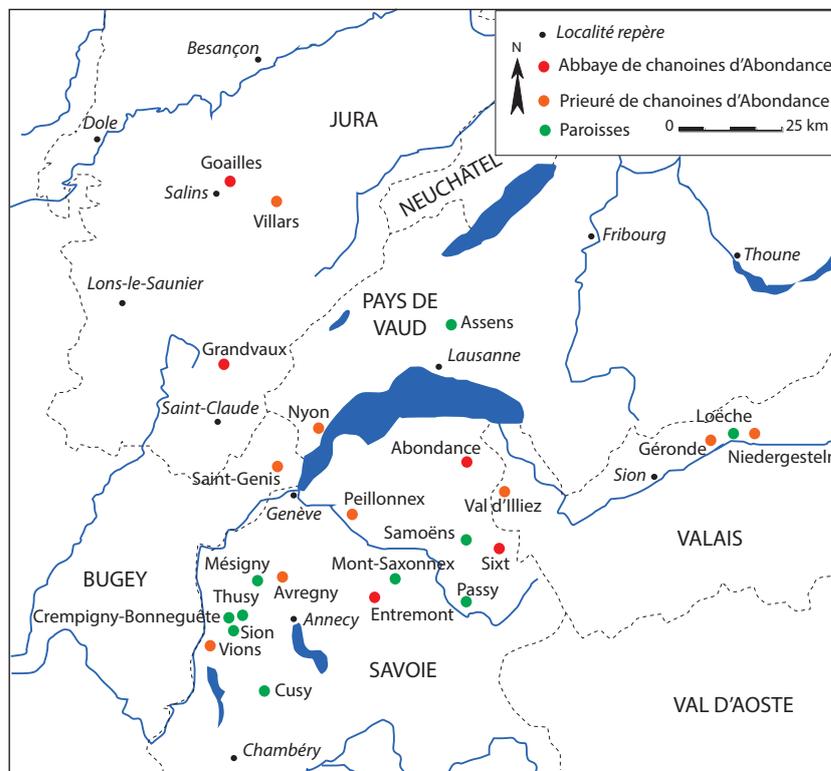


Fig. 6 - Carte de la congrégation d'Abondance vers 1240.



**Fig. 7** - Site abbatial d'Entremont. À droite, l'église paroissiale (sud) et à gauche, l'aile nord du couvent. Entre les deux se trouve la parcelle n° 16.



**Fig. 8** - Église d'Entremont. Le chevet, le clocher et la sacristie datent du XVIII<sup>e</sup> siècle.



**Fig. 9** - Mur gouttereau nord de l'église et porte médiévale condamnée au niveau de la nef des paroissiens.



**Fig. 10** - La façade sud de l'aile nord de l'ancien couvent.



**Fig. 11** - Ouverture dans l'aile nord (OUV 2060) vue depuis l'intérieur.



**Fig. 12** - Ouverture dans l'aile nord (OUV 2060) vue depuis l'extérieur.



**Fig. 13** - Mur de soutènement de la parcelle de l'église (n° 17).



**Fig. 14** - Le jardin aménagé dans la parcelle n° 412, correspondant à l'aile orientale détruite dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



**Fig. 15** - Extrait du cadastre sarde, dressé vers 1730.  
ADHS, 1Cd278 copie.



**Fig. 16** - Ouverture du sondage à la pelle mécanique. © L. Donati.



**Fig. 17** - Sécurisation du chantier par des barrières.

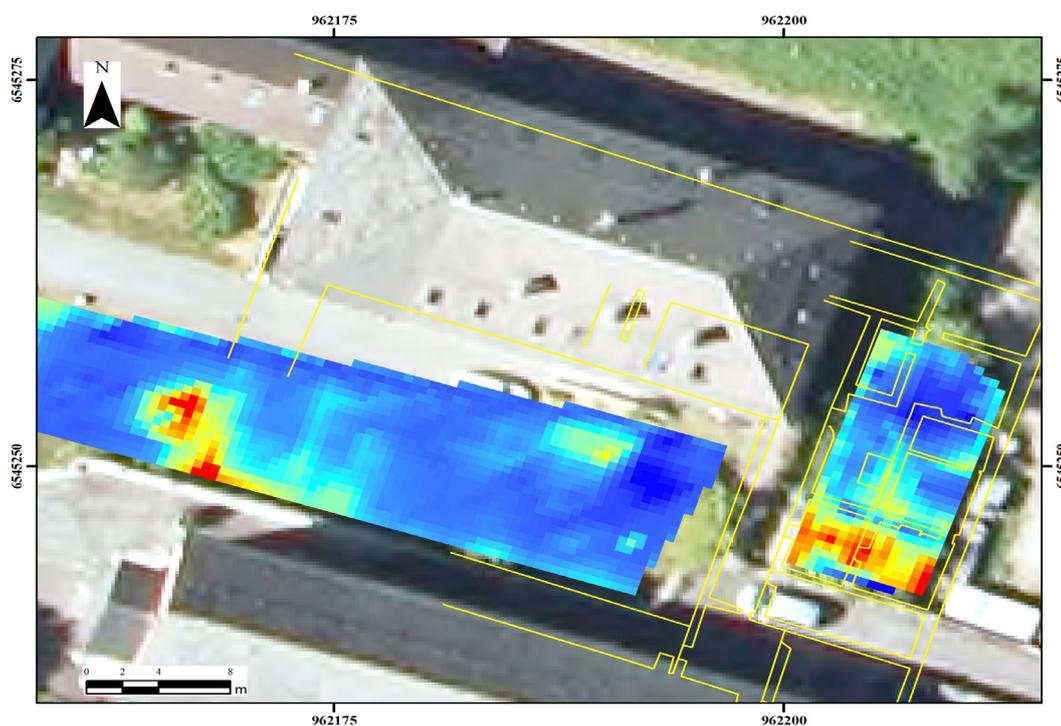


**Fig. 18** - Accès sécurisé au sondage (angle sud-ouest).

**Fig. 19** - Préparation de la fermeture du sondage et protection des vestiges par du géotextile.



Ci-dessous  
**Fig. 20** - Résultats de la prospection électrique. © : A. Quiquerez





**Fig. 21** - Installation d'un blindage dans l'angle nord-est du sondage en raison de la réouverture partielle du sondage 4-1 (2021).



**Fig. 22** - Apparition de l'US 40 049 qui recouvre le bassin.



**Fig. 23** - Apparition de l'US 40 051 qui recouvre directement le dallage du bassin.

**Fig. 24** - Vue générale de la moitié occidentale du bassin et des murs MUR 4001, 4011 et 4022. © Lisa Donati.



**Fig. 25** - Vue générale de la maçonnerie MAC 4021.



Fig. 26 - Vue générale de l'amas de pierre numéroté US 40 048.

Fig. 27 - Vue générale du puits PUI 4020 après la troisième passe.  
© Lisa Donati.







Fig. 30 - Détail des tessons de faïence découverts dans l'US 40 045.

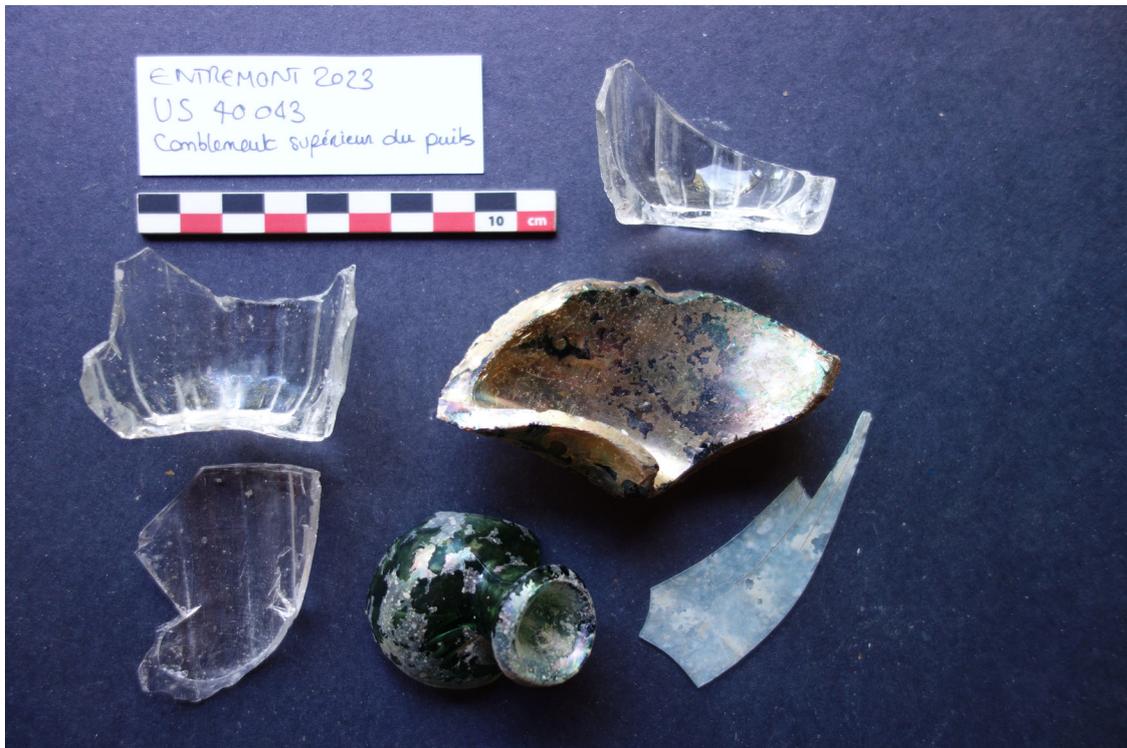


Fig. 31 - Détail des fragments de verre découverts dans l'US 40 043, à l'intérieur du puits.



**Fig. 32** - Bloc 1 découvert lors de travaux de terrassement en 2023 aux abords du site abbatial.  
© Lisa Donati.



**Fig. 33** - Bloc 2 découvert lors de travaux de terrassement en 2023 aux abords du site abbatial.  
© Lisa Donati.

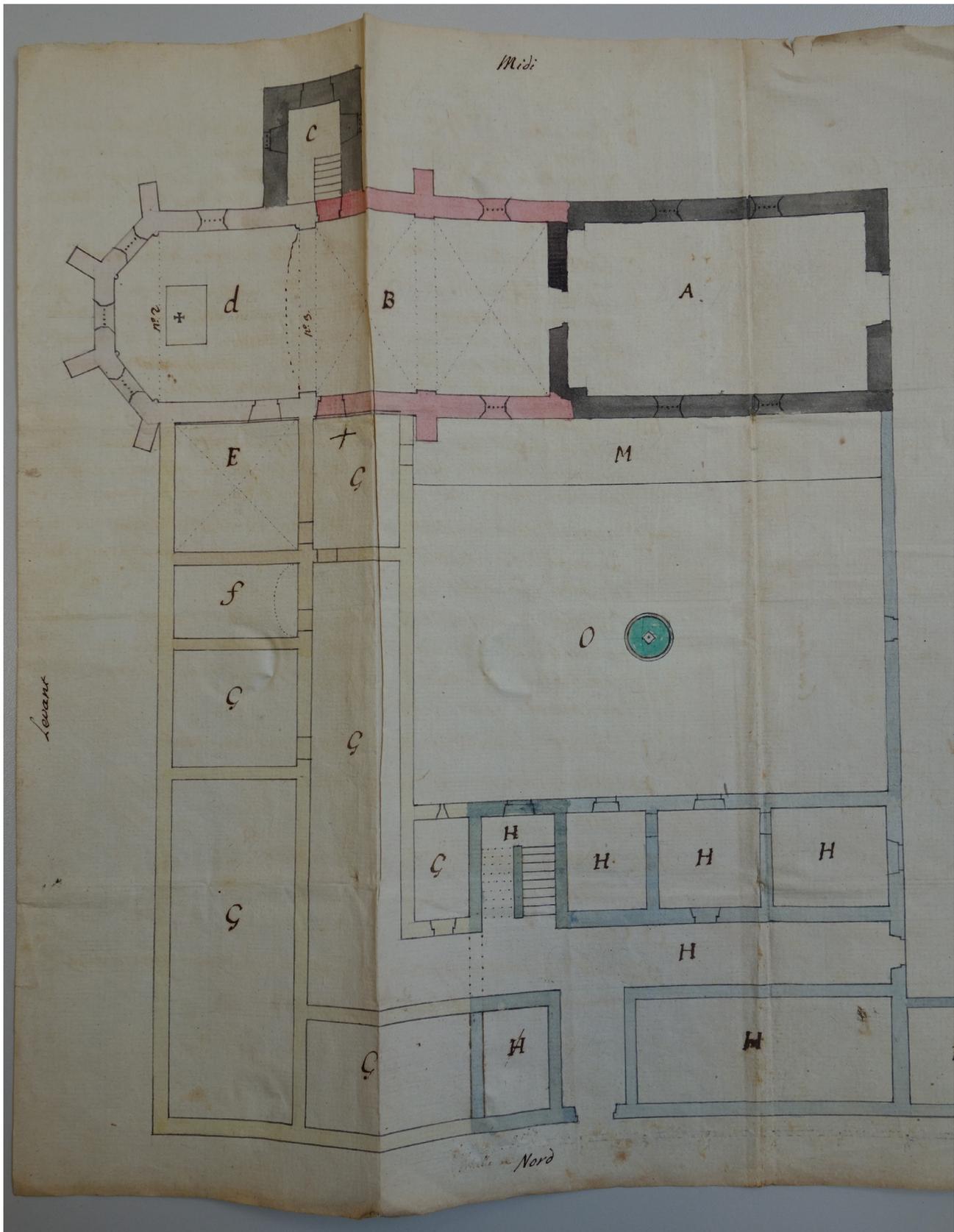


Fig. 34 - «Plan figuratif», Amoudruz Architecte, premier semestre 1770.  
ADS, SA3455.

Plan régulier désignant les réparations faites au cœur de l'abbaye d'Entremont. Imprimé le 8 avril 1771. relativement au plan de l'abbaye de l'abbé de l'abbaye d'Entremont.

Designation des différentes parties de ce plan  
 1. Nôtre-Dame, désigne les anciens murs qui doivent être réparés, mais le grand portail a neuf, comme le dit le 27. 1771.  
 2. Nôtre-Dame, désigne les anciennes constructions au grand portail, par le 27. 1771.  
 3. Nôtre-Dame, désigne les murs de l'abbaye.  
 4. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.

Remarques relatives  
 1. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.

Designation des parties

1. Nôtre-Dame, désigne les anciens murs qui doivent être réparés, mais le grand portail a neuf, comme le dit le 27. 1771.
2. Nôtre-Dame, désigne les anciennes constructions au grand portail, par le 27. 1771.
3. Nôtre-Dame, désigne les murs de l'abbaye.
4. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
5. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
6. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
7. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
8. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
9. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
10. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
11. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
12. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
13. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
14. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
15. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
16. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
17. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
18. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
19. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
20. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
21. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
22. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
23. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
24. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
25. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
26. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
27. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.
28. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.

1. Nôtre-Dame, désigne les murs qui ont été réparés, etc.

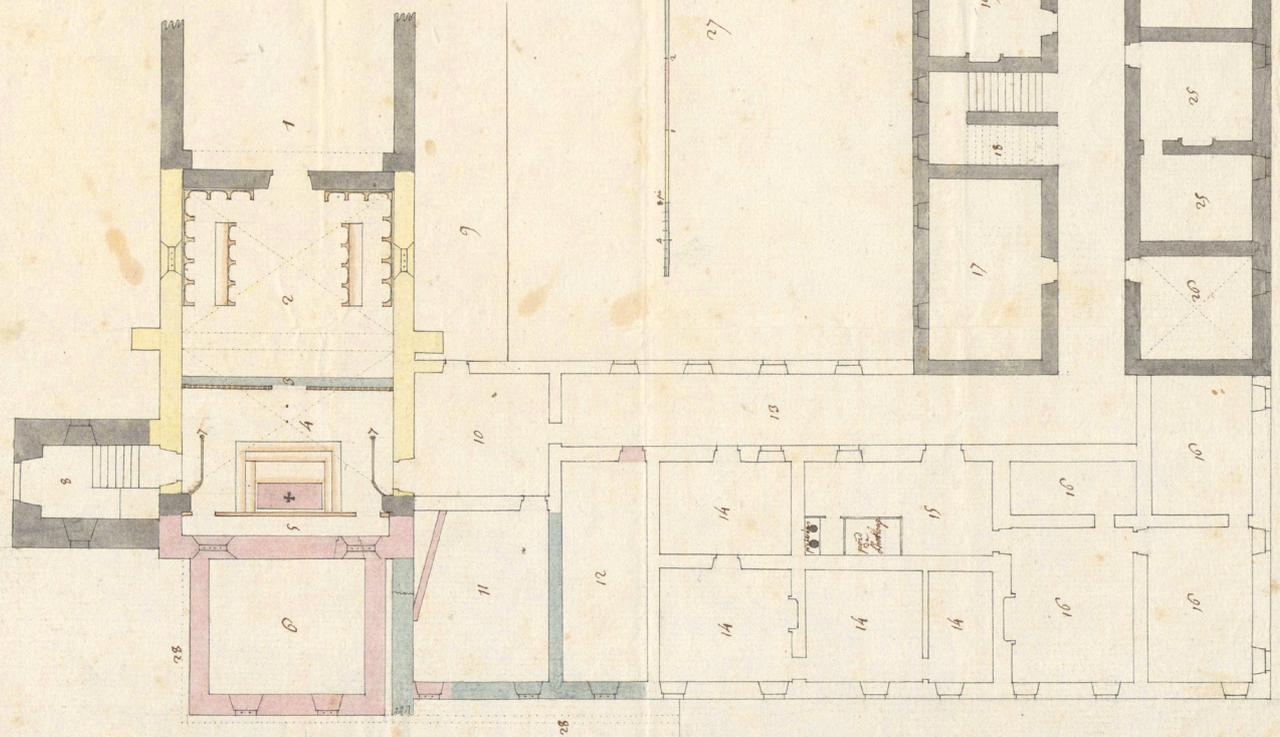


Fig. 35 - Plan régulier désignant les réparations faites au cœur de la royale abbaye d'Entremont..., Amoudruz Architecte, 1771. ADS, SA3455.

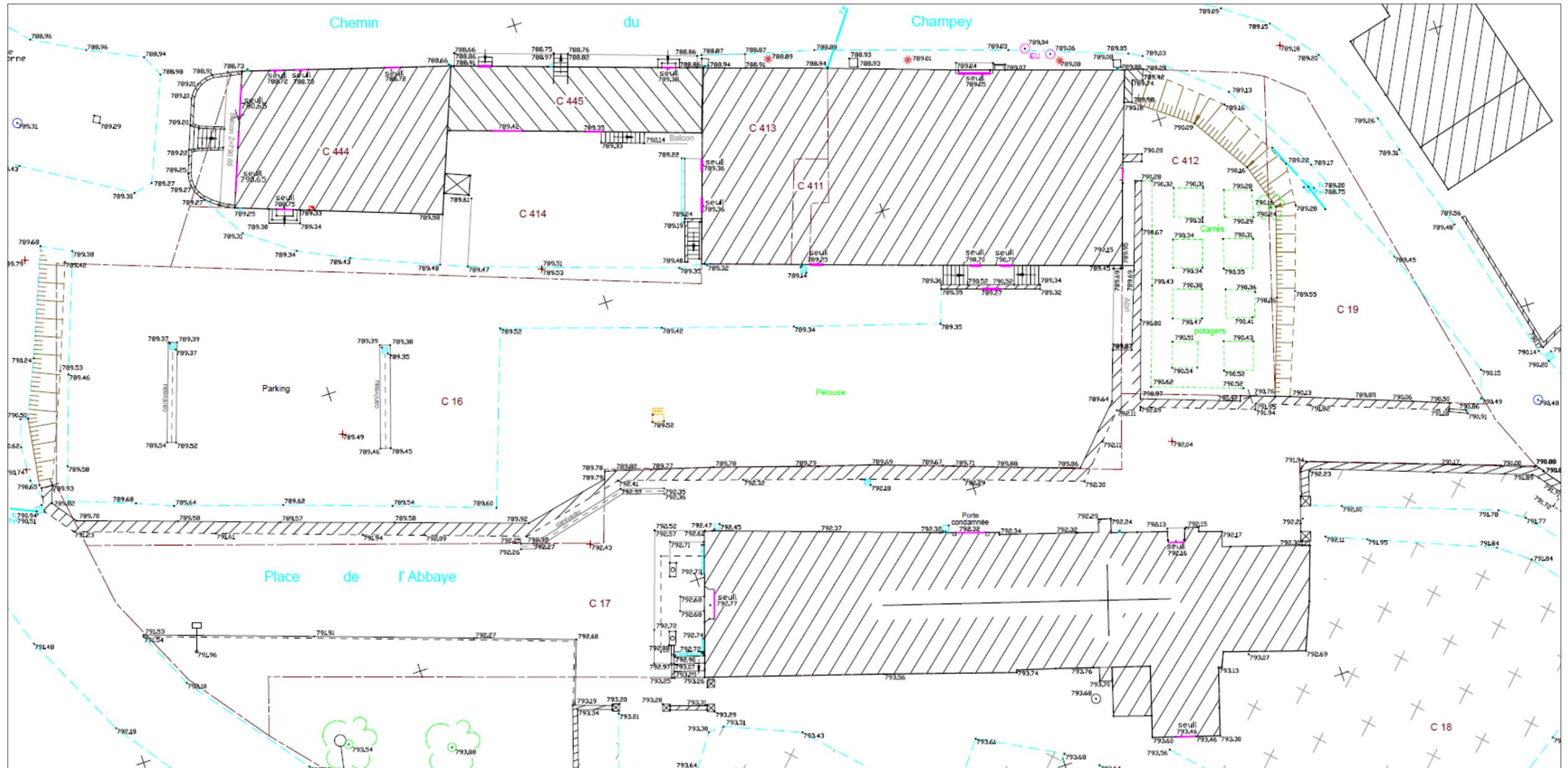
© Archives départementales de la Savoie.



**Fig. 36 - MUR 2061, façade intérieure (accueil du musée de l'abbaye).**



**Fig. 37 - MUR 2061, façade extérieure (accueil du musée).**



Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)

Planche I  
Plan topographique de l'ancien site abbatial d'Entremont (détail).

LEGENDE

Système de coordonnées LAMBERT 93, zone 5 - CC46  
Nivellement rattaché au système IGN NGF 69 par GPS

- + ▲ Station de la polygonale de levé
- + 480.12 Point levé avec indication de son altitude
- Bâtiment levé
- Bâtiment léger
- 72 Numéro parcellaire
- Limite selon cadastre (sans garantie)
- Mur - Mur de soutènement
- Bord de chaussée
- Talus
- Arbres
- Bouche à clé - robinet vanne - borne incendie
- Réseau d'eaux pluviales - regard de visite
- Grille - fe... : cote fil d'eau
- Réseau d'eaux usées - fe... : cote fil d'eau
- Coffret EDF
- Chambre de tirage PTT

**A2G** ANNECY  
T : 04 50 51 07 36  
**THÛNES**  
GÉOMÈTRES-EXPERTS T : 04 50 32 69 41  
[www.a2g-geometres-experts.com](http://www.a2g-geometres-experts.com)

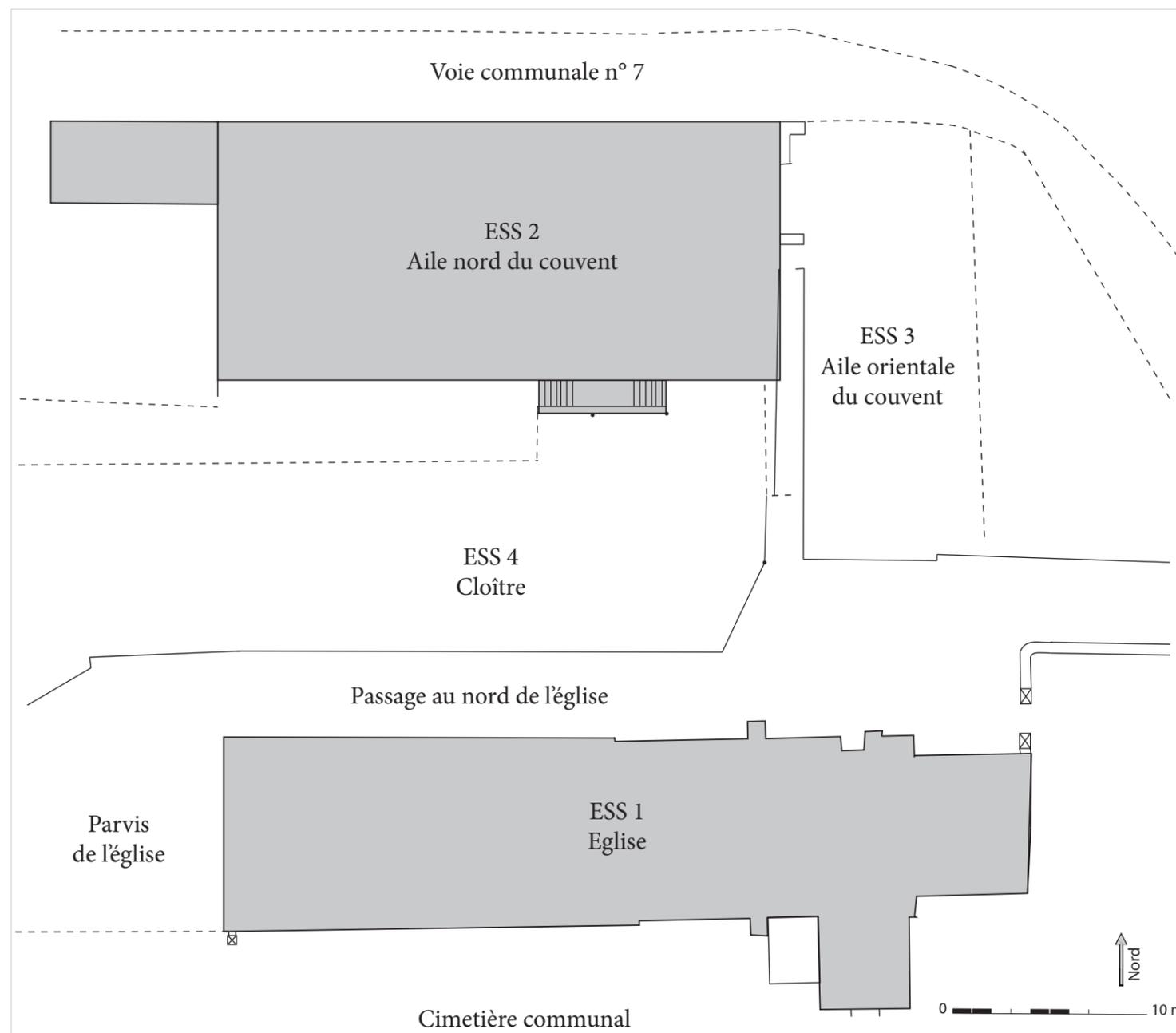
**NOTA :**  
Les limites parcellaires sont données à titre indicatif et devront être confirmées par une opération de bornage contradictoire



Aile nord du couvent vue depuis le sud-ouest.



Parvis et façade de l'église. Au second plan, aile nord du couvent.



Emplacement de l'ancienne aile orientale.



Chevet de l'église.

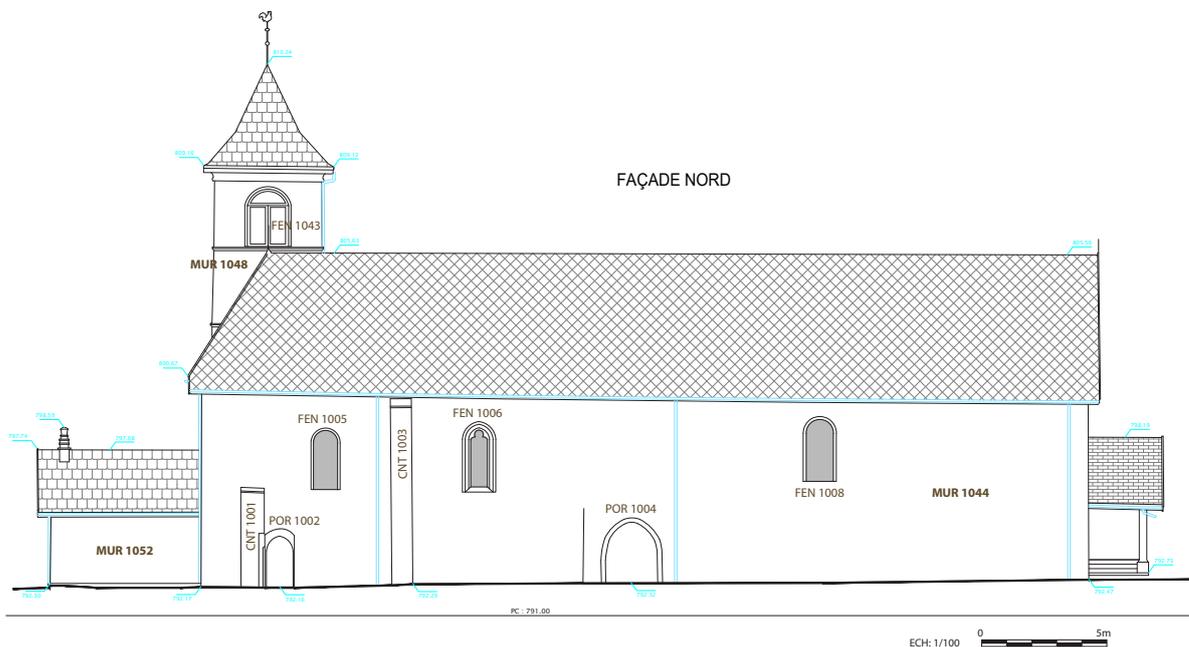
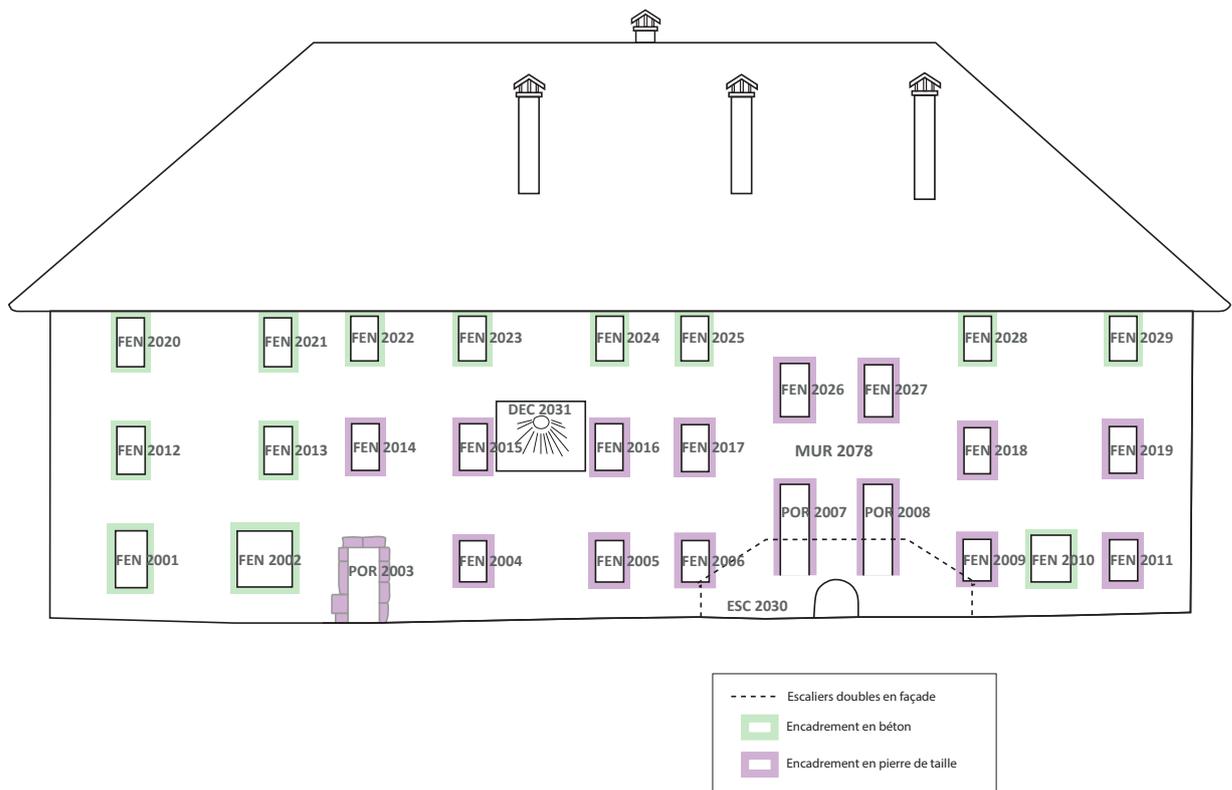
**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche II**

Plan masse de l'ancien site abbatial d'Entremont.

Localisation et numérotation des entités spatiales structurées (ESS)

DAO: SB, BB



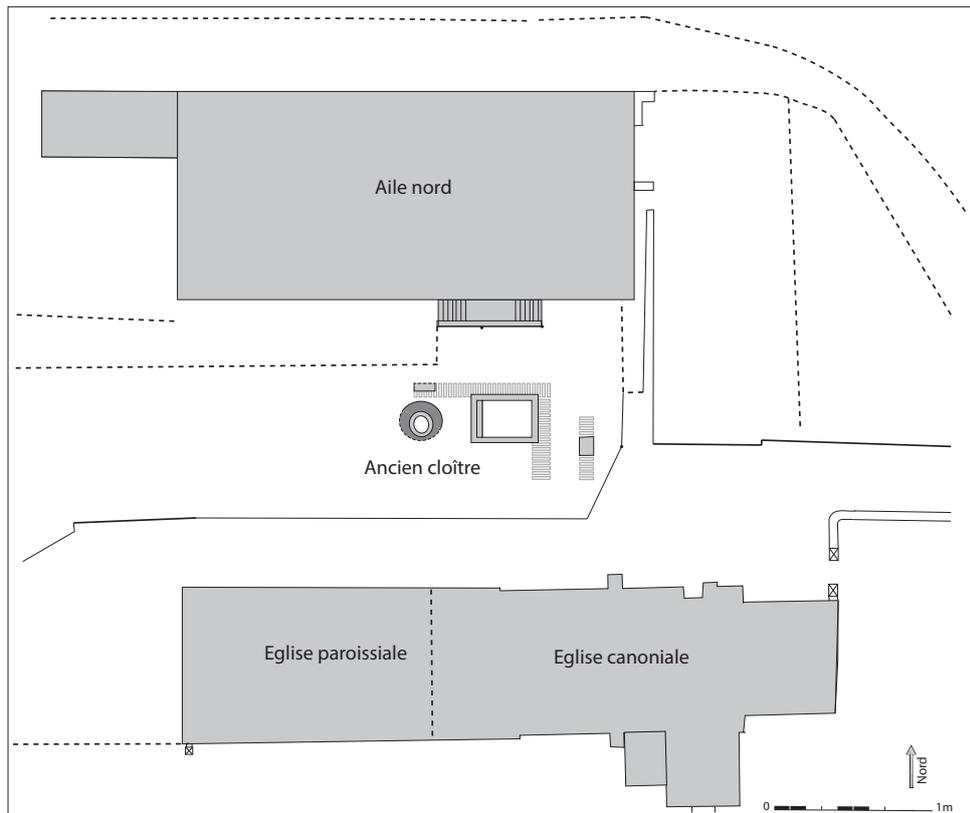
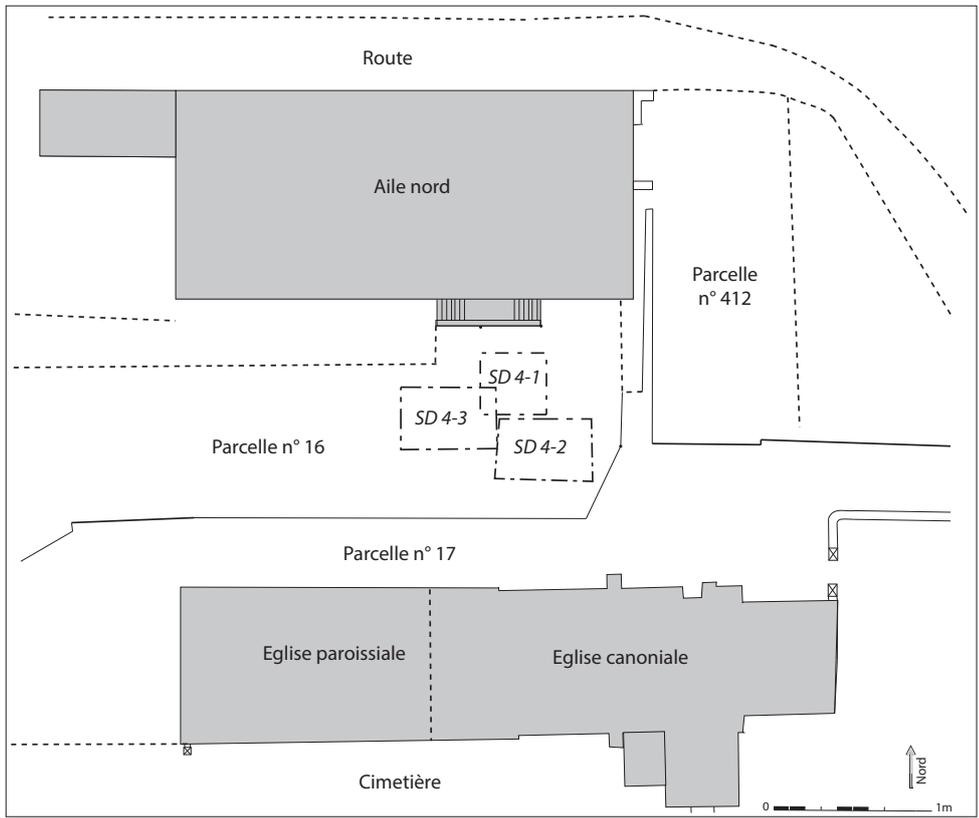
**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche III**

Bâtiments bordant l'ancien cloître:

-Façade sud de l'aile nord de l'ancien couvent. DAO L. Donati, d'après orthoimages A2G (sans échelle).

-Façade nord de l'église. DAO L. Donati, d'après relevés scanner laser A2G.



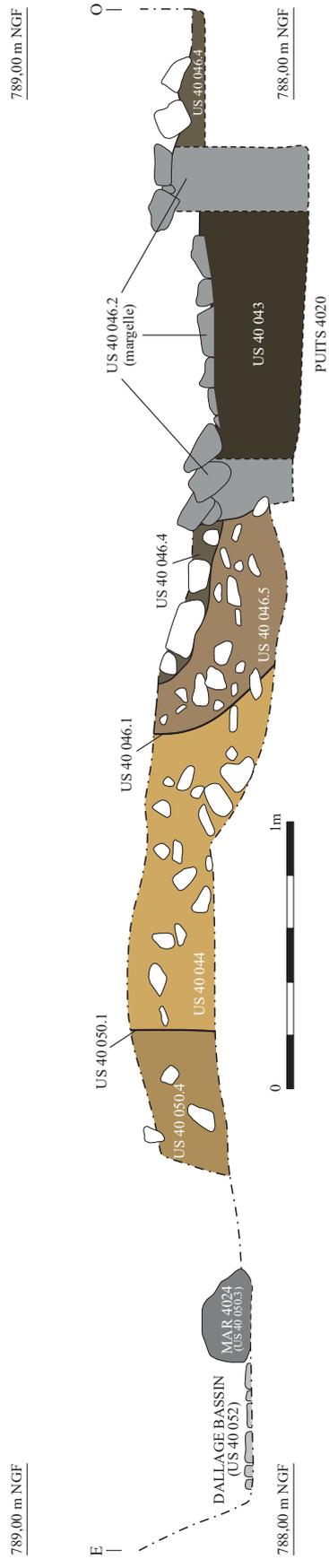
**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche IV**

Plan de l'abbaye et localisation des sondages 2021 (SD 4-1), 2022 (SD 4-2) et 2023 (SD 4-3).

Localisation des vestiges bâtis.

Relevés : équipe de fouille. DAO S. Bochaton et L. Donati.



**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche V**

Coupe stratigraphique médiane, est-ouest.  
 Relevés et DAO: LD.

790,00 m NGF

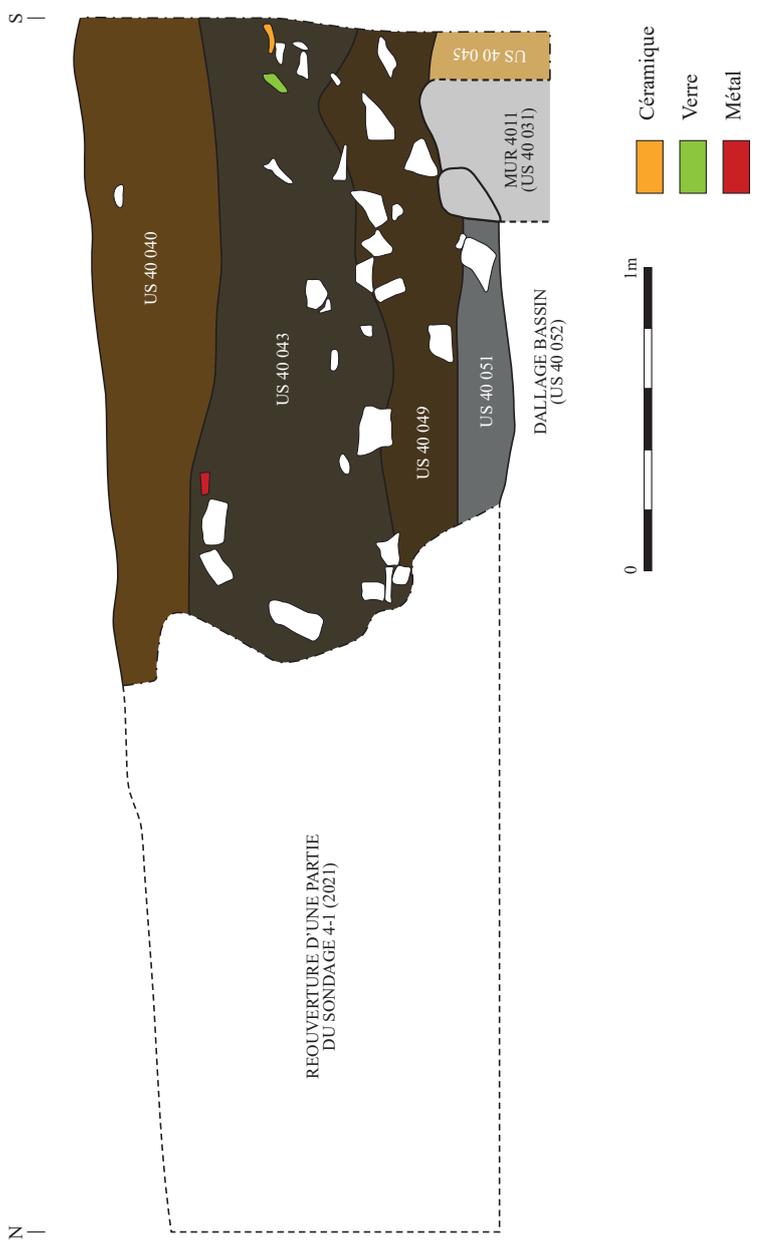
789,00 m NGF

788,00 m NGF

790,00 m NGF

789,00 m NGF

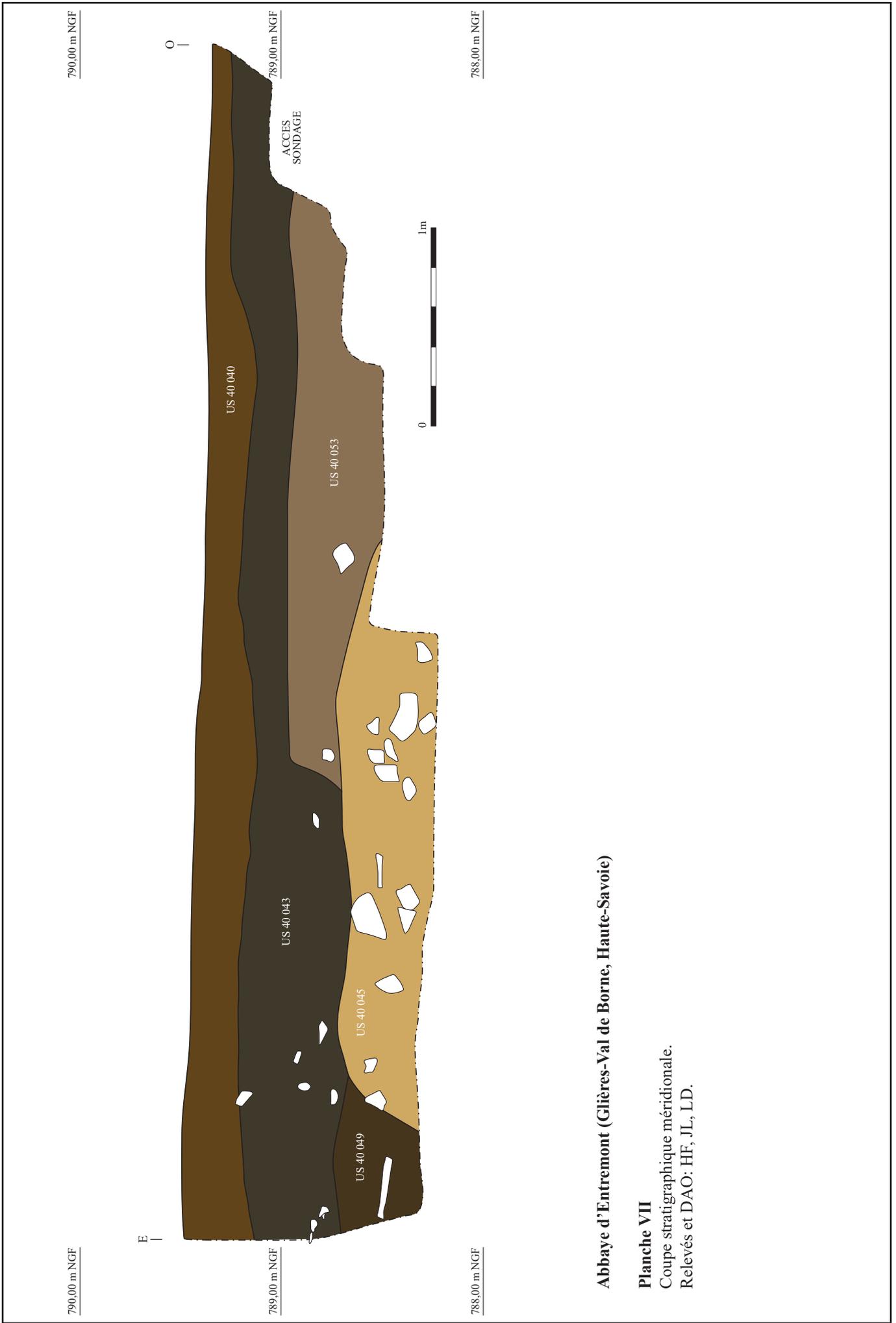
788,00 m NGF



**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche VI**

Coupe stratigraphique orientale.  
Relevés et DAO: FH, JL, LD.



**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

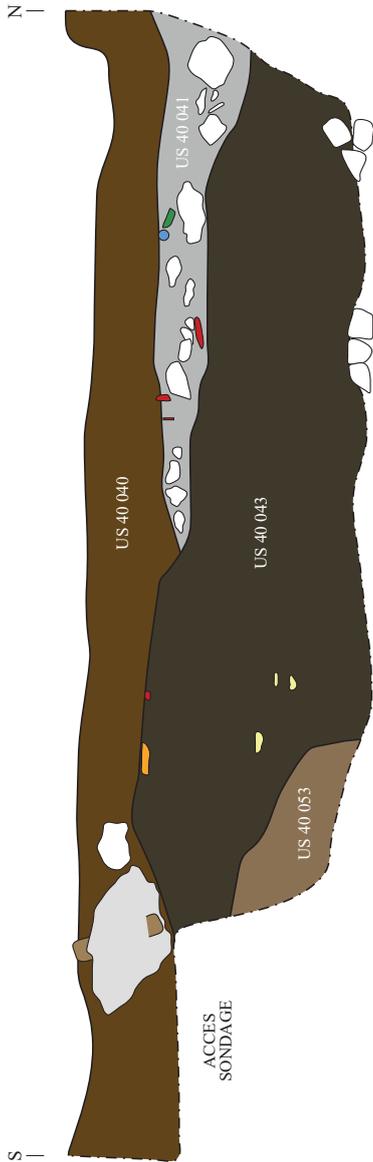
**Planche VII**

Coupe stratigraphique méridionale.

Relevés et DAO: HF, JL, LD.

790,00 m NGF

790,00 m NGF



789,00 m NGF

789,00 m NGF

0 1m

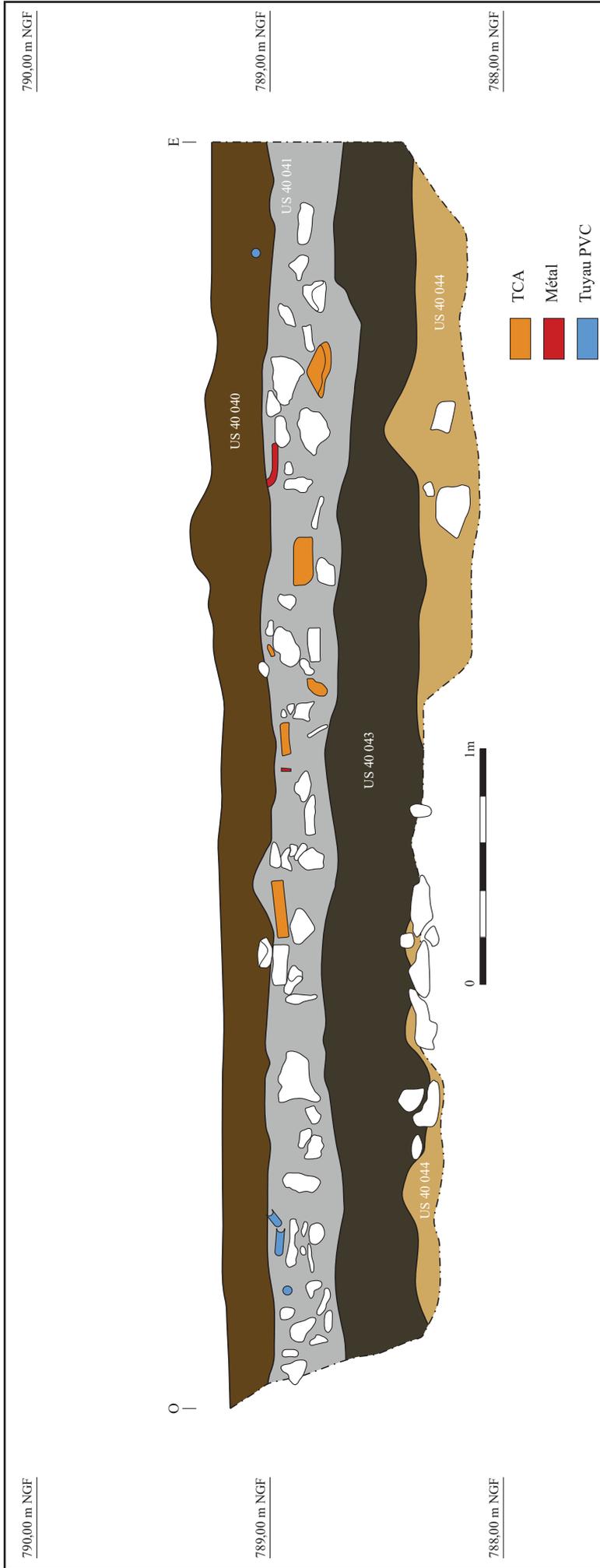
788,00 m NGF

788,00 m NGF

**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche VIII**

Coupe stratigraphique occidentale.  
Relevé et DAO: AB, SM, LD.



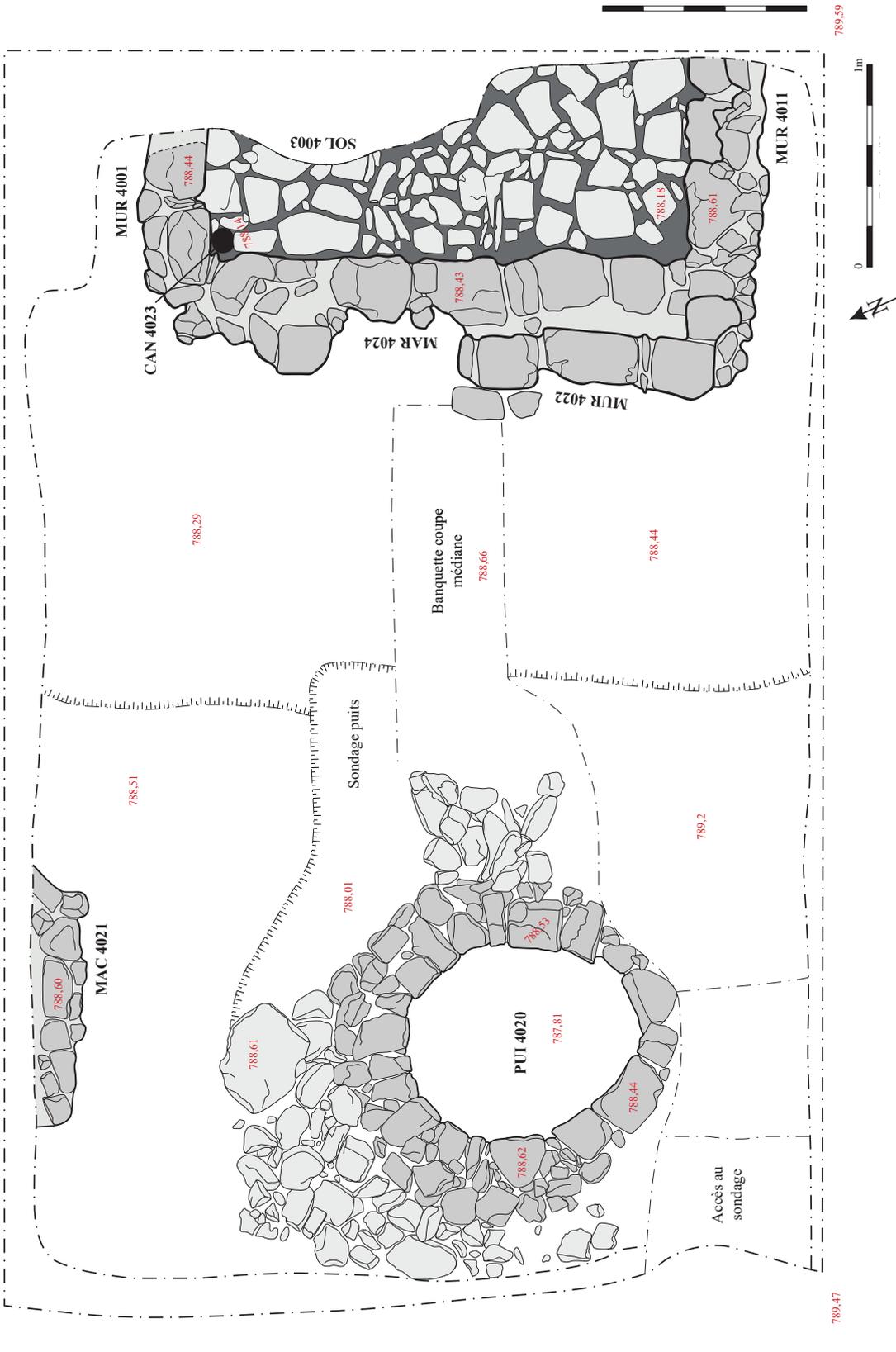
**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche IX**

Coupe stratigraphique septentrionale.  
 Relevé et DAO : LF, JL, LD.

789,38

789,37



**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche X**

Relevé général du sondage en fin de fouille.

Relevé: FH, LP, LD. DAO : LD.

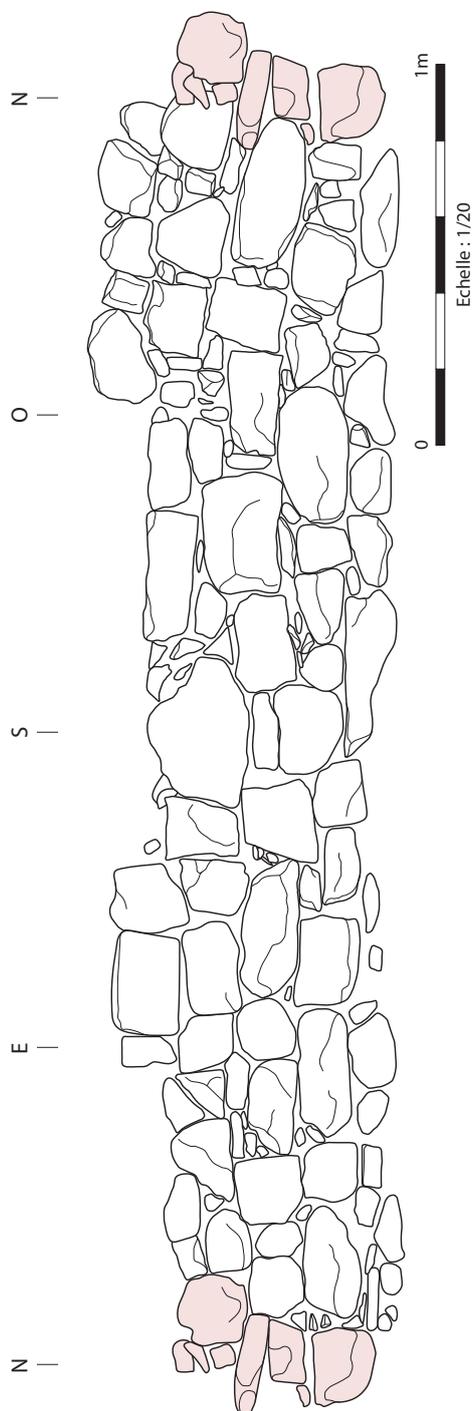


**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche XI**

Orthoimage du sondage en fin de fouille.

© Lisa Donati.



**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche XII**

Relevé de la maçonnerie interne du puits réalisé d'après photogrammétrie.

Orthoimage de la coupe médiane, est-ouest, vue depuis le nord.

© Lisa Donati.



0 1m  
Echelle : 1/20



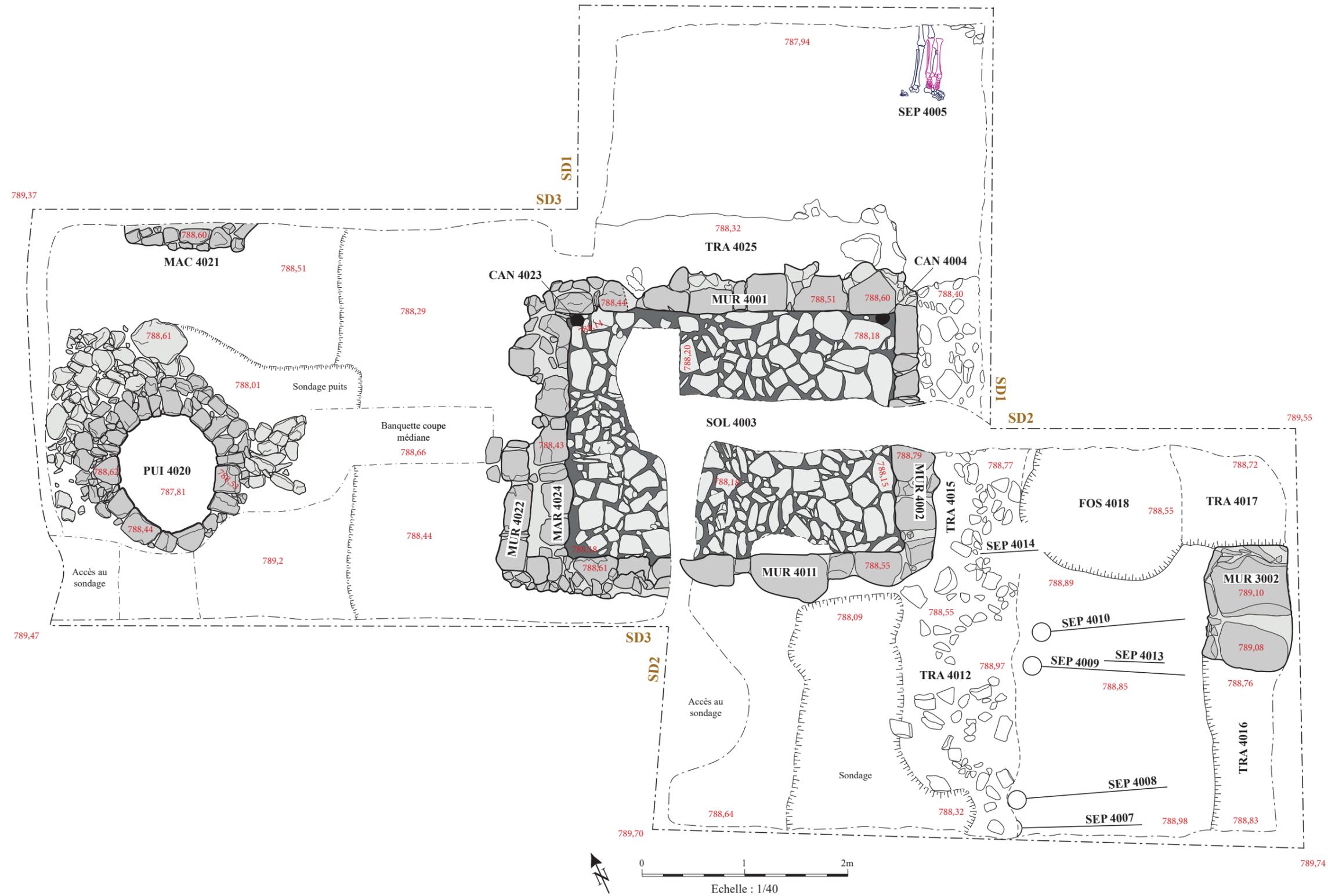
0 1m  
Echelle : 1/20

**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche XIII**

Orthoimages des coupes septentrionale et méridionale.

© Lisa Donati.



**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche XIV**

Plan des trois sondages SD 4-1 (2021), SD 4-2 (2022) et SD 4-3 (2023).

Relevés: équipes. DAO: Lisa Donati.

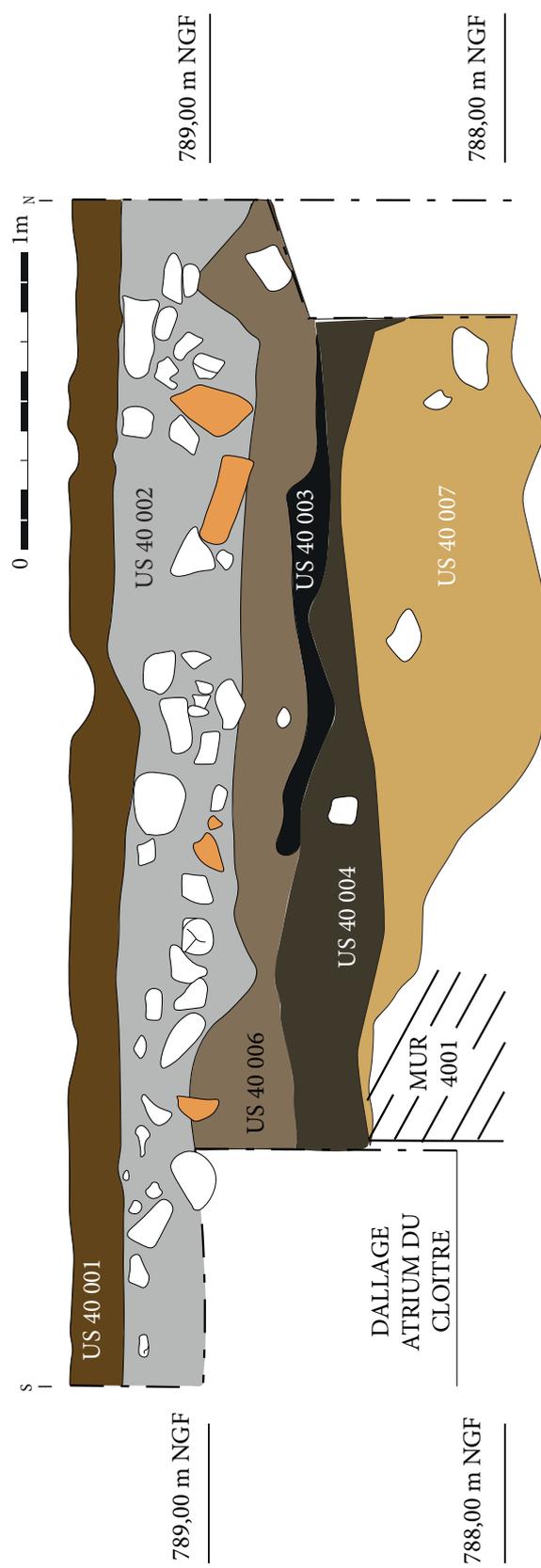
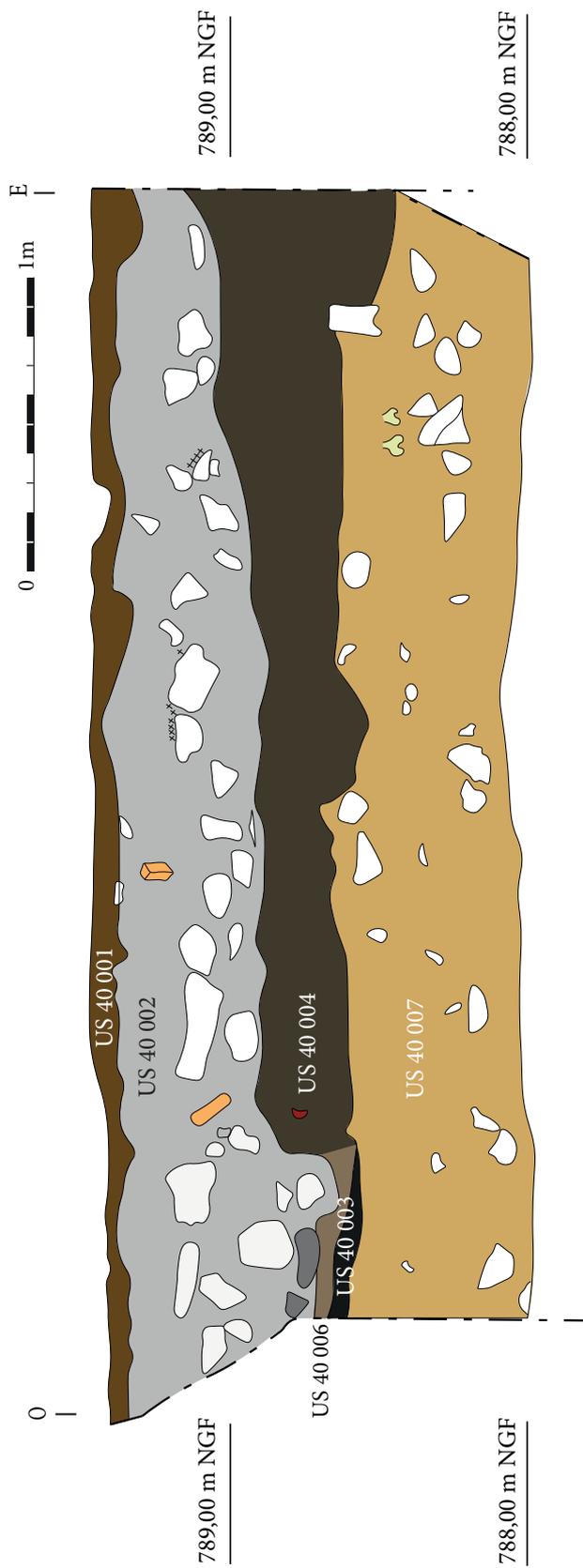


**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche XV**

Orthoimages des coupes orientale et occidentale.

© Lisa Donati.



**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche XVI**

Sondage 2021 : relevé des coupes nord (à gauche) et ouest (à droite) et emplacement supposé de la « chaussée » (US 40 003 et 40 006).

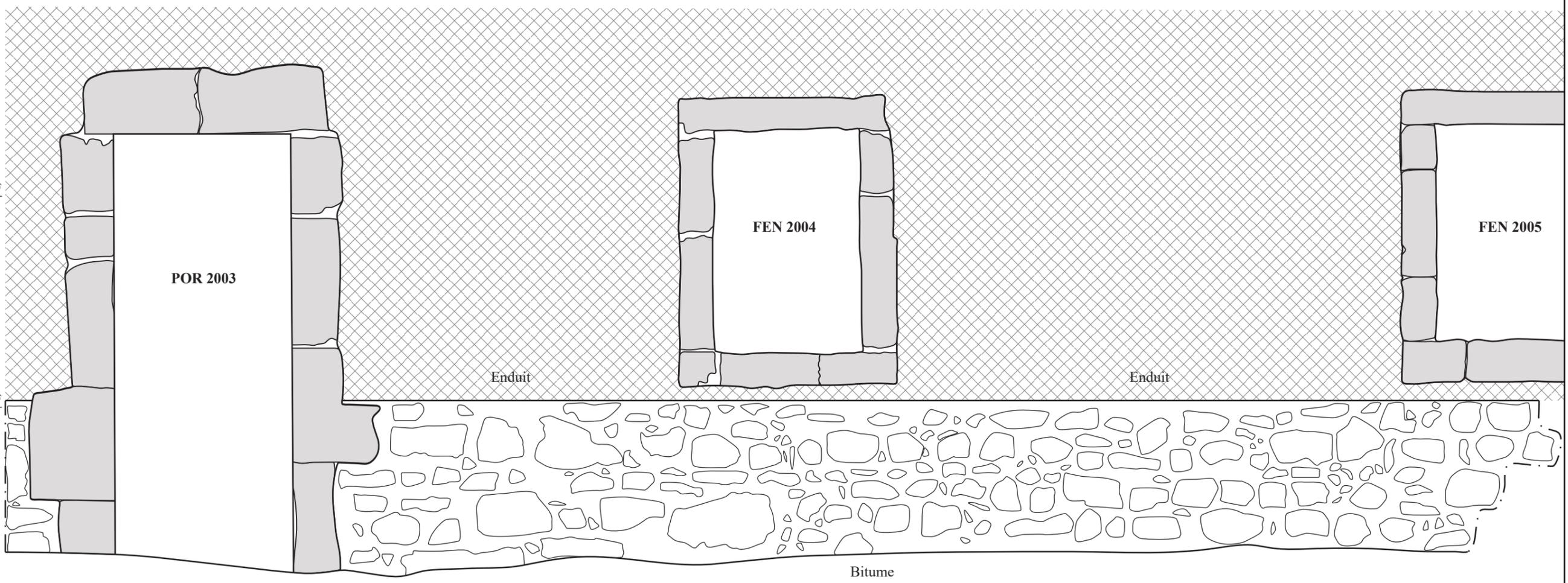
Relevé: équipe. DAO: B. Bétend-Desgranges.

792,00 m NGFO

791,00 m NGF

790,00 m NGF

789,00 m NGF Echelle : 1/20

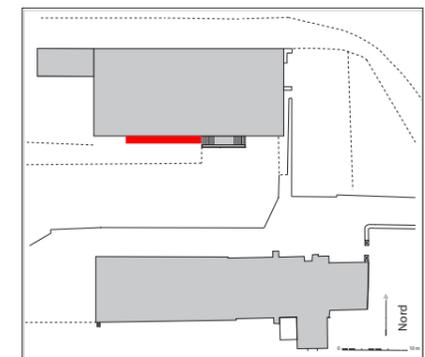


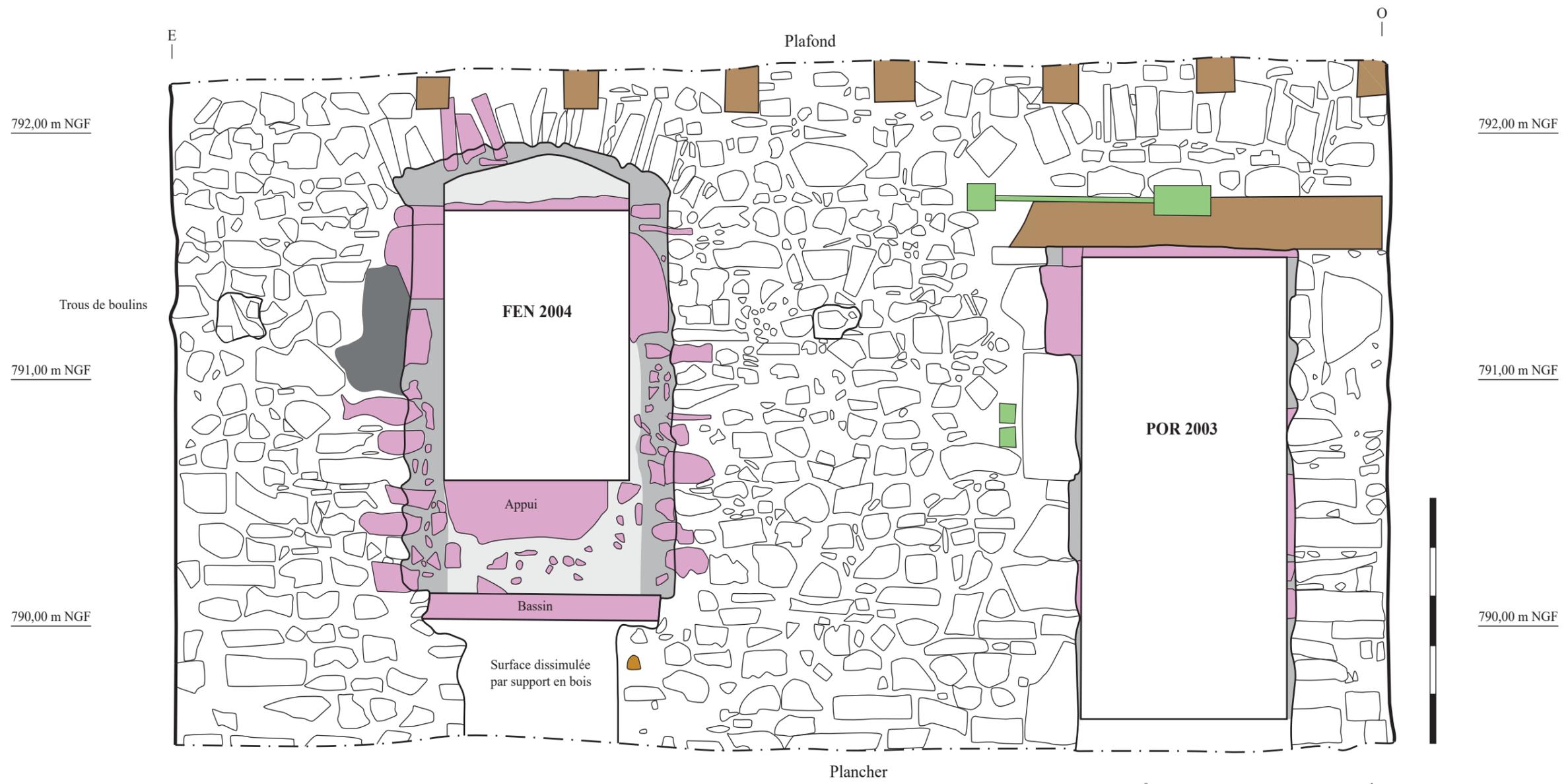
**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche XVII**

Relevé extérieur du mur de façade sud de l'aile nord (entrée du musée de l'abbaye).

Relevé: équipe. DAO: Lisa Donati.





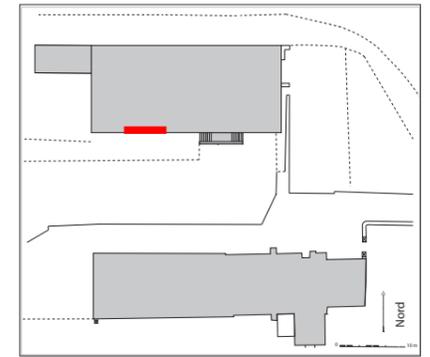
- |   |  |
|---|--|
|  Linteau de bois/poutres |  Ciment récent            |
|  Pierre                  |  TCA                      |
|  Ciment                  |  Aménagements électriques |

Echelle : 1/20 

**Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)**

**Planche XVIII**

Relevé intérieur du mur de façade sud de l'aile nord (entrée du musée de l'abbaye).  
 Relevé : équipe. DAO: Lisa Donati.



## INVENTAIRE DES FIGURES

Crédit S. Bochaton sauf mention contraire.

Fig. 1 : Les Préalpes et les Alpes françaises, et la localisation du site abbatial d'Entremont.

Fond de carte : S. Nieloud-Muller, P.-J. Rey.

Fig. 2 : Vue du site abbatial depuis le nord-est et la confluence du Borne et de l'Overan.

Fig. 3 : Les abbayes d'Abondance et de Sixt.

Fig. 4 : Les établissements de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève vers 1250.

Fig. 5 : Commune de Glières-Val de Borne et localisation du site abbatial. ©Google Maps.

Fig. 6 : La congrégation d'Abondance vers 1240, d'après A. Delerce.

Fig. 7 : Vue générale de l'ancien site abbatial depuis l'ouest. Église à droite (au sud) et ancienne aile nord du couvent à gauche (au nord), parcelle gazonnée n° 16 au centre.

Fig. 8 : Église d'Entremont. Le clocher et la sacristie datent du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Fig. 9 : Mur gouttereau nord et porte médiévale condamnée au niveau de la nef.

Fig. 10 : La façade sud de l'aile nord.

Fig. 11 : Ouverture dans l'aile nord (**OUV 2060**) vue depuis l'intérieur.

Fig. 12 : Ouverture dans l'aile nord (**OUV 2060**) vue depuis l'extérieur.

Fig. 13 : Le mur de soutènement de la parcelle de l'église (n° 17).

Fig. 14 : Le jardin aménagé dans la parcelle n° 412.

Fig. 15 : *Mappe sarde*, dressée vers 1730. ADHS, 1Cd278 copie.

Fig. 16 : Ouverture du sondage à la pelle mécanique. ©Lisa Donati.

Fig. 17 : Sécurisation du chantier par des barrières.

Fig. 18 : Accès sécurisé au sondage dans l'angle sud-ouest.

Fig. 19 : Préparation de la fermeture du sondage et protection des vestiges par du géotextile.

Fig. 20 : Résultats de la prospection électrique. ©A. Quiquerez.

Fig. 21 : Installation d'un blindage dans l'angle nord-est du sondage en raison de la réouverture partielle du sondage 4-1 (2021).

Fig. 22 : Apparition de l'*US 40 049* qui recouvre le bassin.

Fig. 23 : Apparition de l'*US 40 051* qui recouvre directement le dallage du bassin.

Fig. 24 : Vue générale de la moitié occidentale du bassin et des murs **MUR 4001**, **MUR 4011** et **MUR 4022**. ©Lisa Donati

Fig. 25 : Vue générale de la maçonnerie **MAC 4021**.

Fig. 26 : Vue générale de l'amas numéroté *US 40 048*.

Fig. 27 : Vue générale du puits **PUI 4020** après la passe 3. ©Lisa Donati

Fig. 28 : Détails de tessons de céramique découverts dans l'*US 40 043*.

Fig. 29 : Détails de tessons de céramique découverts dans l'*US 40 045*.

Fig. 30 : Détails des tessons de faïence découverts dans l'*US 40 045*.

Fig. 31 : Détails des fragments de verre découverts dans l'*US 40 043*, à l'intérieur du puits.

Fig. 32 : Vue générale du bloc 1 découvert lors des travaux aux abords du site en 2023 ©Lisa Donati

Fig. 33 : Vue générale du bloc 2 découvert lors des travaux aux abords du site en 2023 ©Lisa Donati

Fig. 34 : « Plan figuratif » dressé par l'architecte Amoudruz en 1770 (ADS, SA3455).

Fig. 35 : *Plan régulier désignant les réparations faites au cœur de la royalle abbaye d'Entremont...*, dressé par l'architecte Amoudruz en 1771 (ADS, SA3455).

Fig. 36 : Aile nord, mur sud, façade intérieure (accueil du musée).

Fig. 37 : Aile nord, mur sud, façade extérieure (accueil du musée).

## INVENTAIRE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution architecturale du site abbatial d'après les archives.

Tableau 2 : Numérotation des entités spatiales structurées.

Tableau 3 : Analyse des mortiers prélevés en 2021, 2022 et 2023.

Tableau 4 : Répartition du mobilier dans la couche *40 043* à partir du 31 août.

Tableau 5 : Comparaison des US associées au substrat.

Tableau 6 : Calendrier et objectifs des prochaines opérations.

## INVENTAIRE DES PLANCHES

- Pl. I : Relevé topographique de l'ancien site abbatial d'Entremont. ©A2G.
- Pl. II : Plan masse du site, localisation et numérotation des entités spatiales structurées.
- Pl. III : Bâtiments bordant l'ancien cloître. Façade sud de l'aile nord de l'ancien couvent avec localisation des EA. Façade nord de l'église avec localisation des EA.
- Pl. IV : Plan de l'abbaye et localisation des sondages SD 4-1 (2021), SD 4-2 (2022) et SD 4-3 (2023) ainsi que des vestiges bâtis.
- Pl. V : Coupe stratigraphique médiane est-ouest.
- Pl. VI : Coupe stratigraphique orientale du sondage 4-3.
- Pl. VII : Coupe stratigraphique méridionale du sondage 4-3.
- Pl. VIII : Coupe stratigraphique occidentale du sondage 4-3.
- Pl. IX : Coupe stratigraphique septentrionale du sondage 4-3.
- Pl. X : Relevé du fond du sondage 4-3 en fin de fouille.
- Pl. XI : Orthoimage du fond du sondage 4-3 en fin de fouille.
- Pl. XII : Relevé d'après photogrammétrie de la maçonnerie intérieure du puits. Orthoimage de la coupe médiane est-ouest vue depuis le nord. ©Lisa Donati
- Pl. XIII : Orthoimages des coupes septentrionale et méridionale. ©Lisa Donati.
- Pl. XIV : Plan général des trois sondages 2021-2023.
- Pl. XV : Orthoimages des coupes orientale et occidentale. ©Lisa Donati.
- Pl. XVI : Relevés 2021 des coupes nord et ouest du SD 4-1.
- Pl. XVII: Relevé extérieur du mur de façade sud de l'aile nord (musée de l'abbaye).
- Pl. XVIII : Relevé intérieur du mur de façade sud de l'aile nord (musée de l'abbaye).

## ACTE D'ÉTAT DE 1749 (ADHS, E851)

Transcription: Adrien Bailleul, Sidonie Bochaton, Luc Courtial, Lisa Donati, Laura Frumillon, Léo Pernod.

[Instruction folio 239 recu trois livres, Roche ce 8 juin 1749]

Acte d'état pour les révérends seigneurs prieur et chanoines de la royale abaye d'Entremont [...]

L'an mil sept cent quarante neuf et dix neufvieme jour du mois de may a dix heures du matin, au devant la maison de la royale abaye de cette paroisse d'Entremont, a vous monsieur le lieutenant juge maje du Genevois et a tous autres qu'il appartiendra, je André Dufour, notaire collegié de la ville de la Roche, soussigné fait savoir qu'ensuite de la commission qu'il auroit plu audit sieur lieutenant juge maje m'adresser par décret en lettres emanées dudit sieur lieutenant juge maje le vingtroisieme jour du mois de janvier proche passé, mis au bas de la requete a luy présentée par les révérends seigneurs prieur, curé et chanoines de la royale abaye dudit Entremont aux fins de proceder a la reception de l'acte d'état juridique tant des batiments de la ditte royale abaye que des moulins, artifices, edifices et dependances quelconques de la ditte royale abaye dans le raport des maitres maçons et charpentiers qui seront par moy pris d'office et deüement assermenté. Je me suis a la requisition des dits révérends seigneurs prieur, curé et chanoines exprès transportés cejourd'hui a cheval de la ville de la Roche, mon habitation ordinaire, jusqu'au devant ladite maison de ladite royale abaye de cette ditte paroisse d'Entremont ou etant arrivé a la ditte heure de dix, ont comparus par devant moydit notaire révérend seigneur Jacque, fils de feu Monseigneur Simon Cursilliat, prieur, et révérend seigneur, Maurice fils de feu noble André Poimer, chanoine en ladite royale abaye d'Entremont agissants tant a leur noms qu'au nom des révérends seigneurs curé et autres chanoines absents, qui m'ont exhibés lesdites requête, decret et lettres sus designés, portants auditte commission, ensuite de quoy j'aurois pris et nommé d'office pour expert aux fins dudit acte d'état, les honorables Pierre François, fils de feu François Brunod # aagé de cinquante trois ans, natif et habitant de la paroisse de Samoën, et Claude, fils de feu Jean Claude Vindret, maitre charpentier aagé de soixante huit ans, natif de la paroisse d'Evire et habitant de ladite Roche, auxquels icy comparants et en presence desdits révérends seigneurs Cursilliat et Pointet et des temoins sousnommés j'ay fait lecture desdits requêtes, decret et lettres et ensuite fait prêter serment entre mes mains sur les Saintes Ecritures de Dieu par eux touchées, de bien et fidellement proceder a la visitte des batiments dependants de ladite Royale Abaye, de même que des moulins, edifices, artifices et dependances quelconques de ladite royale abaye, lequel serment ils ont preté et c'est apres leur avoir fait une serieuse remontrance sur l'importance de leur serment et les peines qu'encourent ceux qui raportent le faux, ce fait lesdits révérends seigneurs Cursilliat et Pointet auroient conduits tant moydit notaire et temoins que lesdits expert dans laditte maison de la royale abaye, batiments et jardins en dependant, comme encore au lieu de La Pesse, paroisse dudit Entremont ou sont situés lesdits moulins, edifices, artifices et autres dependants de ladite royale abaye et apres deüe visittes faites par lesdits experts d'iceux en ma présence, desdits révérends seigneurs Cursilliat et Pointet et desdits temoins, ils m'ont dits et raportés par leur dit serment chacun pour ce qui concerne la profession comme cy apres savoir.

Premièrement que laditte maison consiste en trois appartements, savoir [...] murailles faisant l'enceinte de laditte maison sont de mediocre valeur sauf qu'il faut remailler dans le bas, soit près de la terre deux pieds de roy d'hauteur, le vestibule soit entrée de ladite maison a besoin d'etre replatri dans le bas d'un pied et demy d'hauteur, il y a des fentes en divers endroits aux

murailles de ladite enceinte aussy bien qu'a la voute dudit vestibule, la premiere porte d'entrée de la dite maison du coté de bise est de bois de noyer doublée bois de sapin fermant a la cléf, ayant les eparres et gonds avec une boucle et un valet de fer, la dite porte est pourrie dans le bas de deux pieds de roy d'hauteur, le cadre d'icelle de nulle valeur et le portail de ladite porte de pierre de roche de bonne valeur, plus que la porte du dit vestibule tendant au dortoir du premier appartement de ladite maison rez terre est de bois de noyer doublée de bois de sapin ayant des eparres et gonds de peu de valeur sous le muret du portail de pierre de roche assez bon sauf que la couverture d'iceluy est de bois de sapin, plus que la porte d'entrée de la cour audit dortoir est de bois de sapin doublée fermant a la cléf, ayant des eparres et gonds de peu de valeur plus qu'il y a dans ledit premier appartement rez terre six chambres du coté de bise qui sont en assez bon etat, sauf qu'il y en a quatre sans pavé, ny souspied, l'une d'icelles ayant un pavé grossierement fait qui a besoin d'etre réparé et une autre qui a son souspied de mediocre valeur, les fenetres desdittes chambres sont de pierre de roche barrées de bonne valeur, y ayant seulement auxdittes fenetres quatre chassis et toutes sans vantaux, les murailles et planchers desdites chambres en bon etat, les portaux desdites chambres sont de pierre de roche de bonne valeur ayant tous chacun une portes doubles de bois de sapin fermant a la cléf assez bonne, sauf une d'icelles qui est de peu de valeur.

Plus qu'audit appartement rez terre il y a du coté du levant, une cuisine, un poile et une chambre a coté de ladite cuisine du coté du couchant avec une cave a coté de cette chambre qui fait separation aux deux cours de ladite maison et que le portail de l'entrée de ladite cuisine est de pierre de roche de bonne valeur. La porte simple de bois de sapin fermant a la cléf même valeur, le pavé de ladite cuisine doit etre réparé. Les deux fenetres d'icelle sont de pierre de roche barrées de bonne valeur ayant leurs chassis de mediocre valeur, y ayant a une d'icelle un voutau de même valeur, et l'autre est sans voutau, la placque du foyer et de geuse de bonne valeur, de même que ledit foyer et la cheminée d'icelle, il y a à coté du dit foyer un petit four assez bon de même que le potager, le portail de l'entrée de ladite cuisine audit poile est de bonne valeur, auquel il y a une porte simple de bois de sapin sans serrure, de peu de valeur, ayant des eparres et gonds. Le souspied d'iceluy de mediocre valeur. Il y a deux fenetres de pierre de roche barrées avec leurs chassis de bonne valeur sans vantaux. Ladite chambre au coté de ladite cuisine est en bon etat, y ayant encore a coté dudit poile du coté du levant une autre chambre separée par un passage pour entrer a la cour près de l'eglise et un reduit reservant de reservoir qui est au même etat que la precedente, ayant toutes deux chacune deux fenetres de pierre de roche barrées avec leur chassis et vantaux. Les planchers desdits poiles, cuisine desdites deux chambres sont en bon etat, de même que les souspieds desdittes deux chambres, plus que le portail de l'entrée de laditte chambre a coté de ladite cuisine est de pierre de roche de bonne valeur, de même que sa porte doublé de bois de sapin fermant a la cléf, la voute d'icelle en bon etat y ayant quatre fenetres, savoir deux du coté du levant et autant du coté du couchant, de pierres de roche barrées sans chassis, ny vantaux et il n'y a a laditte cave aucun pavé, plus qu'il y a encore dans ledit premier appartement rez terre dans le dortoir qui tend du coté de l'eglise, une cuisine et quatres chambres contigues cejointes ensemble, servant cy devant pour ledit révérend seigneur abé de ladite abaye. Savoir que ladite cuisine est sans souspied, son foyer est de nulle valeur, il y a une plaque de geuse fendüe a un des coins d'icelles, la cheminée assez bonne, ## il y a un petit four dont le dessous est de carron et un potager tous deux hors de service. Les fenetres de ladite cuisine et desdittes chambres sont de pierres de roche barrées, dedans d'icelles a besoin d'etre réparé pour ce qui concerne la maçonnerie. Il y a a une desdites chambre deux chassis et deux vantaux assez bons et a ladite cuisine, de même qu'aux autres chambres, il n'y a ny chassis, ny vantaux sauf a ladite cuisine et a la chambre qui luy est contigue, ou il y a trois vantaux de peu de valeur. Il y a trois portaux de pierre de roche auxdites chambres, sans seüil a celuy de l'entrée de ledit dortoir, les portaux de l'entrée d'une desdites

chambres a la cuisine, de même que celui de ladite cuisine a la chambre qui luy est contigue sont en maçonnerie ou de tuffes assez bonnes en les replatissant. Il y a tant a ladite cuisine qu'en lesdites quatre chambres cinq portes de bois de sapin simples de peu de valeur, ayant leurs éparres et gonds, une desquelles ferme a la clé et les autres sans serrure. Il n'y a auxdites quatre chambres et cuisine aucun pavé ny souspied, les murailles d'icelles ont besoin d'être replanées en différents endroits et blanchies, les planchers sont de médiocre valeur. Il y a encore une fenêtre de pierre de roche a la première chambre d'entrée, tendante sur le dortoir, de pierre de roche barrée dont la couverture est cassée sans châssis, ny vantaux. Plus il y a encore a côté desdites chambres en dernier lieu mentionnées deux autres chambres servants de cave, l'une visant sur ledit dortoir et l'autre du côté du levant. A celle du côté de levant il y a deux fenêtres de pierre de roche barrées de bouchées en maçonnerie, environ les trois quarts d'icelles ayant chacune un petit châssis de médiocre valeur, il y a un pavé a moitié valeur, la muraille qui la sépare de l'appartement dudit révérend seigneur abé dont en fait état cy devant de peu de valeur pour être fendue en deux endroits, et elle n'est non plus que les autres murailles d'icelle plâtrée. Le portail de l'entrée de ladite chambre, de même que celui de l'entrée de celle tendante audit dortoir sont de pierre de roche de bonne valeur ayant chacun une porte double de bois de sapin fermant a la clé assez bonne, il n'y a aucun souspied ny pavé a ladite chambre tendante audit dortoir, il y a une fenêtre de pierre de roche barrée tendante audit dortoir de bonne valeur, sans châssis ny vantaux, le plancher d'icelle de bonne valeur et celui de ladite chambre du côté de bise de médiocre valeur. Plus il y a au fond dudit dortoir une petite grotte dont la voûte est assez bonne, sans pavé ny souspied et sans fenêtres, le portail est de pierre de roche de bonne valeur, sa porte simple de bois de sapin à trois fourrons fermant a la clé de médiocre valeur. Plus qu'audit dortoir de la porte d'entrée de ladite cour a iceluy jusqu'au vestibule sus mentionné, il y a un pavé grossièrement fait qui doit être réparé et tout le reste dudit dortoir est sans pavé ni souspied, il y a deux fenêtres audit dortoir du côté du vent visantes sur ladite cour de pierre de roche sans barreaux, châssis ny vantaux. Il y a encore du même côté un portail pour entrer a ladite cour dont les jambages sont de pierre de roche et la couverture d'iceluy en maçonnerie de bonne valeur, sans porte y ayant seulement deux [gonds ?]. Plus que l'escalier et plateforme pour monter dudit premier appartement au second sont de pierre de roche de bonne valeur ayant cependant besoin d'être regarnis en divers endroits, les voûtes sur iceux sont de même valeur sauf que les deux bonnets sur ladite plateforme sont fendus en plusieurs endroits, le plancher dudit dortoir rez terre est de médiocre valeur. Plus qu'au second appartement du côté de bise il y a sept chambres, a trois desquelles il y a chacune une chauffe panse et une placque de geuse tout en bon état, tant plancher, souspied, foyer, cheminée, châssis, vantaux que plâtrage et blanchissage, y ayant a chacune une fenêtre de pierre de roche sans barreaux, sauf deux desdites chambres qui ont besoin d'être blanchies. Plus audit second appartement du côté du levant qu'il y a quatre chambre, a deux desquelles il y a a chacune une chauffe panse avec leur placques de geuse au même état que les sept chambres en dernier lieu mentionnées, y ayant de même qu'aux précédentes des portaux de pierre de roche avec leurs portes fermantes a la clé double, de bois de sapin en bon état. La muraille cependant qui sépare la chambre de l'allée qui va au lieu commun est de peu de valeur pour être fendue en divers endroits. Plus qu'audit second appartement du côté du levant, il y a quatre chambres et un réduit a côté de celle du milieu, de l'appartement dudit révérend seigneur abé dont le portail de l'entrée d'icelles dès ledit dortoir est de pierre de roche de bonne valeur ayant une porte double de bois de sapin de bonne valeur avec les éparres et gonds. Plus le portail de cette dernière chambre, ou il y a une chauffe panse, est de pierre de roche ayant une porte double de bois de sapin fermant a la clé aussi de bonne valeur. Les portaux des autres dites chambres sont de bois de sapin ayant leurs portes simples sans serrure. Il y a a une desdites chambres une chauffe panse en qy de nulle valeur a laquelle il y a une placque de geuse de bonne valeur. Le foyer doit être repavé et le canal de la cheminée

de peu de valeur, le dessus d'iceluy tombant en ruine, les planchers et souspieds desdites chambres sont passablement bons, les fenestres d'icelle sont toutes de pierre de roche et doivent estre réparées en dedans ayant toutes des vantaux de bois de sapin avec leurs eparres et gonds qui peuvent servir et il n'y a aucuns chassis sauf a trois desdites fenestres qui sont de tres peu de valeur ; et quant a l'appartement du révérend seigneur prieur, contigu a ce dernier dudit révérend seigneur abé, lequel consiste en trois chambres et un cabinet, est en bon etat, tant portes, portaux, cheminée, foyer, chassis, vantaux, souspieds, plancher, platrissage et blanchissage y ayant a ladite cheminée, soit chauffe panse une placque de geuse. L'allée pour aller dudit dortoir auxdits lieux communs est en bon etat, tant souspieds que plancher. Il y a une arcade en maçonnerie fendüe, lesdits lieux communs en bon etat, il y a une parois qui separe ladite allée du galletaz au même etat. Le sous pied dudit dortoir dudit second appartement, de même que le plancher d'iceluy, sont passablement bons ; plus que les murailles, qui separent lesdites chambres dudit dortoir des deux cotés sont fendües en divers endroits, lesquelles murailles doivent estre platrées et blanchies de même que celle du dortoir rez terre et il faut replatrir les angles des murailles desdits dortoirs. De même que les murailles desdits escaliers, qui ont encore besoin d'estre blanchies, il y a audit dortoir du second appartement du coté du couchant deux fenestres de pierre de roche de bonne valeur ayant leurs chassis et vantaux de bois de sapin assez bon, il y a encore deux fenestres de pierre de roche visantes sur ladite cour de ladite plateforme qui ont deux chassis de peu de valeur. Et pour ce qui concerne le troisième appartement, les escaliers pour monter dudit second appartement audit troisieme appartement, ils sont au même etat que les precedents, de même que les voutes et bonnets sur les plateformes d'iceux, sauf qu'il faut reparer l'arcade prés desdits deux bonnets qui s'y trouvent. Plus qu'il y a dans ledit troisieme appartement six chambres du coté de bise ayant toutes des portaux de bois de sapin, quatre desquelles ont des portes, savoir deux doubles et deux simples de mediocre valeur, une sans porte, et l'autre qui est au fond, du coté du levant, servant de grenier pour ledit révérend seigneur abé a aussy une porte double fermante a la clé, ayant cette dernière un souspied et un plancher grossierement fait et trois treillis, y ayant encore a quatre desdites autres chambres des planchers et souspieds grossierement faits, un desquels doit estre réparé, y ayant encore un treillis de fil de fer. Plus du coté du vent dudit dortoir, il y a quatres chambres ayant toutes des portaux de bois de sapin, X deux desquelles ferment a la clé, une desquelles a des souspieds et plancher, et toutes les autres sont sans portes, souspieds, ny planchers, sauf une qui a un mauvais plancher, toutes les fenestres des chambres dudit troisieme appartement sont en maçonnerie de même que celles dudit dortoir et ont besoin d'estre réparées. Il n'y a a ce dernier dortoir ny souspied, ny plancher.

Plus que la muraille du coté de bise des archives menace ruine, ce qui devoit avoir causé des ouvertures et fentes a la voute d'icelles sans cependant l'avoir pû voir attendu que l'on a pas eu les clés de la porte d'icelle pour l'ouvrir. Plus que les murailles du chœur et du Sancta Sanctorum de ladite eglise des cotés du levant vent et bise sont fendües, ce qui fait que la voute dudit chœur et dudit Sancta Sanctorum est fendüe dans le circuit, les fenestres d'iceux sont de pierre de roche barrées en bon etat, de même que leurs vitres et treillis, la porte d'entrée des le dortoir audit chœur est de bois de sapin double fermante a la clé de bonne valeur, la porte d'entrée dudit dortoir a la sacristie est comme la precedente de même que son portail, et la porte et portaux d'entrée dudit Sancta Sanctorum a laditte sacristie, le souspied dudit chœur est a moitié valeur sauf le souspied des hautes formes du coté du vent qui est pourri. Les formes basses et hautes dudit chœur de bois de noyer ont besoin d'estre réparées, attendu que plusieurs d'icelles sont pourries et vermoluës. Les murailles de ladite sacristie sont de bonne valeur, sauf celle des archives qui les separe de ladite sacristie et dont est fait etat cy dessus, laquelle pour pancher a causé une fente a la voute de ladite sacristie. Il y a deux fenestres a laditte sacristie de pierres de roch barrées de bonne valeur, les chassis et dormans de nulle valeur, ayant cependant

leurs eparres et gonds sauf qu'il manque un gond auxdites fenêtres, le souspied de ladite sacristie est de bonne valeur sauf six ais qui y manque. Plus qu'il faut refaire environ un quart de toise a la muraille dudit chœur du dessus du coté du vent.

Plus qu'il y a un appartement servant de bucher du coté de bise prenant dés l'angle de ladite maison jusqu'à l'angle de l'écurie joignant le four dont les murailles du coté du vent et de bise sont assez bonnes, sauf qu'il les faut regarnir en differents endroits dans le dessus d'icelles. Plus il y a deux portaux auxdites murailles de pierre de roch de bonne valeur y ayant a celle du coté de bise une porte double de bois de sapin de peu de valeur, sans serrure, ayant les eparres et gonds, et a l'autre il n'y a ny porte, ny gond, il n'y a point de souspied, ny pavé, le plancher dudit bucher ne vaut qu'a moitié et il y a quatre fenêtres de bois de sapin [...] sans gonds, chassis, ny vantaux et il faut reparer en dedans trois desdites fenêtres pour y avoir des breches. Plus quant a l'écurie et four qui se trouvent a l'entrée de ladite cour du coté du couchant, l'enceinte des murailles d'iceux sont en bon etat, sauf qu'il y a du coté du vent une fente qui fait pancher l'angle du coté du levant, y ayant deux autres fentes de ce dernier coté, et il faut remailler lesdites murailles en divers endroits. Le portail dudit ecurie est de pierre de roch [...] pour y entrer dés ladite cour ayant sa porte double de bois de sapin fermant a la cléf de bonne valeur. Il y a un autre portail du coté de bise comme le precedent avec une porte simple de mediocre valeur sans serrure, ayant ses eparres et gonds, plus une fenetre de pierre de roch avec un barreau. Le pavé de ladite ecurie est passablement bon, la voute platte dudit ecurie a besoin d'etre réparée, et la creche et rattelier d'iceluy ne valent qu'a quart. Audit four et a la chambre qui luy est contigüe il n'y a point de souspied, ny pavé, le plancher de ladite chambre ne vaut qu'a moitié de meme que la moitié de ce celuy dudit four, l'autre moitié manquant, il y a deux portaux, l'un du coté du vent et l'autre du coté de bise, de pierre de roch de bonne valeur, l'un ayant la porte simple de bois de sapin fermant a la cléf, et l'autre simple meme valeur sans serrure, ayant ses eparres et gonds. La fenetre # audit four a deux barreaux de pierre de roch de bonne valeur, ledit portail d'entrée dudit four à ladite chambre de bois de sapin ayant une porte simple de bois de sapin fermant a la cléf de peu de valeur. Le foyer et voute dudit four sont assez en bon etat sauf qu'il faut reboucher le dedans en quelques endroits, le canal de la cheminée est bon sauf que dans la couchée d'iceluy il y a un trou qu'il faut fermer et il faut replatrer ou recrepir les murailles en dedans dudit four et de ladite chambre. Le portail du grenier a foin au dessus dudit ecurie est de pierre de roch sauf la couverture qui est de bois de sapin de bonne valeur, y ayant une porte simple de bois de sapin de peu de valeur. Il y a encore du coté de bise au dessus ledit ecurie un portail de sapin dont le seuil est pourri, le reste etant de bonne valeur, y ayant deux portes brisées de bois de sapin double qui ne valent qu'a moitié, ayant leurs eparres et gonds sans serrure. L'aire qui est au dessus dudit ecurie est de mediocre valeur.

Plus que le portail de l'entrée à ladite cour du coté du couchant est de pierre de roch de bonne valeur ayant deux portes brisés doubles avec un portairon de peu de valeur, ayant leur eparres et gonds sans serrure. Plus que le portail de l'entrée du jardin joignant ladite cour est de bois de sapin, son seuil etant d'une pierre brute, ayant sa porte simple de bois de sapin avec deux eparres, deux gonds et un verrouil de bonne valeur. Le toit d'iceluy a tavillion meme valeur, les murailles dudit jardin des cotés du vent et couchant sont en bon état sauf qu'il les faut recrepir, la muraille d'iceluy du coté du levant est de nulle valeur et celle du coté de bise le long de ladite cour est de peu de valeur. Plus qu'a ladite derniere porte et le restant d'icelle a besoin d'etre recrepi et regarni en dedans et en dehors. Plus il y a encore un autre jardin au devant le dernier mentionné y ayant la place publique entre deux, dont le portail est en bois de sapin, sa porte simple meme bois ayant ses eparres et gonds de peu de valeur sans serrure. Plus que la muraille d'iceluy du coté du levant est de nulle valeur, celle du coté de bise de peu de valeur de même que celles des cotés du vent et couchant qui cependant pourront encore servir en les remaillant et rebouchant. Plus que la terrasse a pierre de roch qui est dans la susdite cour et qui soutient

les murailles dudit chœur et de la dite eglise tombe en ruine. Plus que le batiment de toute ladite maison est en assez bon état et iceluy couvert a bardeaux soit tavillons, sauf que le couvert du coté du couchant visant sur ladite cour n'est qu'a moitié valeur, celui du coté du vent visant de même sur ladite cour ne vaut qu'a quart, le couvert de ladite cave de peu de valeur, le couvert sur la muraille du bout de ladite terrasse et celui dessus la porte de communication aux deux cours de peu de valeur, le couvert de ladite maison du coté du levant ne vaut qu'a quart et celui du coté bise a moitié, le couvert du bucher soit foinière du coté de bise est a quart de valeur et celui du coté du vent de peu de valeur, le couvert desdits ecurie, four et grange ne vaut qu'a moitié, pour la moitié d'iceluy et l'autre moitié etant de nulle valeur aussy bien que le couvert sur la porte d'entrée de ladite cour, le couvert de ladite maison tendant sur laditte cour du coté du couchant est de bonne valeur, sauf environ deux toises au dessus qui sont de nulle valeur. Plus que le batiment dudit clocher est de mediocre valeur, le couvert d'iceluy et reveillon et le dessous tant du levant que du vent jusqu'à la charlatte vis a vis dudit clocher sont en ruine et il en faut refaire douze toises pour le mettre en bon etat. Le couvert de l'aiguille dudit clocher ne vaut qu'a quart et il y a quatre cloches dont la seconde est cassée et il faut environ deux cents feuilles de fer blanc pour remplacer celles qui manquent sur les frètes et arestes desdits toits. Plus qu'il y a encore un portail de roch servant de communication aux deux cours de ladite maison sans seüil, ayant une porte double de bois de sapin de peu de valeur avec les eparres et gonds fermant avec la cléf.

[Acte d'état des moulins]

Le tout quoy lesdits maitres, maçon et charpentier declarent et persistent de nouveau par leur dit serment, etre veritable ; et de tout ce que dessus lesdits révérend seigneur Cursilliat, prieur, et Pointet chanoines natifs d'Annecy et habitants audit Entremont, tant a leur nom qu'au nom qu'ils agissent, m'ont requis le present acte que je leur ay portée par decret et lettres, mis au bas de la requête cy devant designé, demeuré entre leurs mains ; le présent fait, fini et prononcé ce jourdhuy, vingtieme may mille sept cents quarante neuf a cinq heures apres midy, dans ladite maison de laditte Royale Abaye, en presence des honorables Dominique, fils de feu Claude Chenal dit Py, natif dudit Entremont, et Jacque, fils de feu Benoist Martin, natif de la paroisse de Bissy, tous deux habitants audit Entremont, temoins requis #de la chambre contigue *ut supra* X maitre maçon *ut supra* # un placquard ## ou il y a une forge *ut supra* ## sauf dés le toit en haut pour etre tombé *ut supra*.

Cursilliat, prieur  
Pointet, chanoine  
B. Brunod  
Dominique Chenal

ayant lesdits révérends seigneurs Cursilliat et Pointet et lesdits Brunod et Dominique Chenal, l'un desdits temoins cy devant signé et non ledit Vindret ny ledit Martin, autre temoin, pour etre illiterés de ce enquis, le moy [notaire] soussigné ay reçu le present de ce requis que j'ay ecris en dix sept pages et les trois quarts de la presente ciay vacqué trois jours pour le present, tant pour le jour aller que retour.

A. Dufour

## INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION

Entremont (Haute-Savoie) - Le cloître - 3 (N° 2214426) - parcelle n° 16 Inventaire de la documentation écrite							
N° département	Code INSEE de la commune	Code opération	N° d'inventaire	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur(s)
74	212	2214426	7	Cahier de fouille	papier	Cahier orange 21x29,7, 36 pages écrites	S. B.
74	212	2214426	8	Fiches US	papier	14 fiches (US 40 040 à 40 053)	S.B.
74	212	2214426	9	Minutes de terrain	Papier calque	5 minutes	équipe
74	212	2214426	10	Minutes de terrain	Papier millimétré	4 minutes	équipe
Entremont (Haute-Savoie) - Le cloître - 3 (N° 2214426) - parcelle n° 16 Inventaire de la documentation numérique							
N° département	Code INSEE de la commune	Code opération	N° d'inventaire	Type de documentation	Poids total (Mo)	Contenu	Extension
74	212	2214426	32	tableur	0,017	Inventaire des ESS et des EA	xls
74	212	2214426	33	tableur	0,014	Inventaire des US	xls
74	212	2214426	34	tableur	0,019	Inventaire des photos	xls
74	212	2214426	35	tableur	0,019	Inventaire mobilier	xls
74	212	2214426	36	tableur	0,013	Inventaire documentation écrite et numérique	xls
74	212	2214426	37	tableur	0,011	Inventaire des minutes	xls
74	212	2214426	38	texte	0,013	Rapport	doc
74	212	2214426	39	texte	0,016	Liste des figures	doc
74	212	2214426	40	texte	0,013	Liste des planches	doc
74	212	2214426	41	texte	0,021	Bibliographie	doc
74	212	2214426	42	texte	0,011	Notice BSR	doc
74	212	2214426	43	DAO	1,78	Diagramme de Harris	ai
74	212	2214426	44	DAO	11,4	M1_Mur façade sud aile nord (interne)	ai
74	212	2214426	45	DAO	4,52	M2_Coupe médiane E-O	ai
74	212	2214426	46	DAO	34,2	M3_Coupe sud def	ai

74	212	2214426	47	DAO	33,9	M4_Coupe ouest def	ai
74	212	2214426	48	DAO	34,2	M5_Coupe nord def	ai
74	212	2214426	49	DAO	34,5	M6_Coupe est def	ai
74	212	2214426	50	DAO	11,3	M7_Mur façade sud aile nord (externe)	ai
74	212	2214426	51	DAO	555	M8_Plan def du sondage	ai
74	212	2214426	52	DAO	1,89	M9_Localisation des sondages	ai
74	212	2214426	53	DAO	402	Relevé du parement interne du puits	ai
74	212	2214426	54	DAO	277	Plan général des sondages 4-1, 4-2 et 4-3	ai
74	212	2214426	55	PAO	0,08	Rapport Entremont 2023 (livre)	ind
74	212	2214426	56	PDF	35	Bochaton_Donati_Entremont 2023	pdf
74	212	2214426	57	Photos	965	120 photographies numériques	jpg
74	212	2214426	58	DAO	442	Orthoimage du fond du sondage	ai
74	212	2214426	59	DAO	279	Orthoimage de la coupe médiane	ai
74	212	2214426	60	DAO	546	Orthoimage de la coupe nord	ai
74	212	2214426	61	DAO	103	Orthoimage de la coupe sud	ai
74	212	2214426	62	DAO	45,9	Orthoimage de la coupe est	ai
74	212	2214426	63	DAO	56	Orthoimage de la coupe ouest	ai

**Poids total support DVD: 3,87 Go**

## INVENTAIRE DES ESS ET DES EA

<b>ESS 1</b>	<b>EGLISE</b>
--------------	---------------

EA	Identification	Remarques
<i>Façade nord</i>		
CNT 1001	Contrefort, enduit	
POR 1002	Porte du RDC	Condamnée
CNT 1003	Contrefort en pierre de taille	
POR 1004	Bordure de porte du RDC	En pierre de taille, centre bouché d'enduit
FEN 1005	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 1006	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
ARM 1007	Armoiries	
FEN 1008	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
MUR 1030	Ancien mur de façade ouest du couvent	Quelques pierres

<i>Façade sud</i>		
FEN 1009	Fenêtre	Encadrement en pierre de taille
FEN 1010	Bordure de fenêtre	En pierre de taille, condamnée
FEN 1011	Fenêtre	Encadrement en pierre de taille
CNT 1012	Contrefort	En pierre de taille
CHE 1014	Conduit de cheminée	

<i>Façade ouest</i>		
PORTE 1021	Porte du RDC	En bois, encadrement en pierre de taille, peinte en gris
DEC 1022	Inscription	En latin, à la peinture
ARM 1023	Armoiries	Inscrite sur pierre
NIC 1024	Niche	A fond bleu, encadré de pierres de taille dans laquelle est disposée une statue de la vierge
FEN 1025	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
COL 1026	Colonne au RDC	En pierre blanche, soutient un toit placé au-dessus de la porte 1021. Au nord
COL 1027	Colonne au RDC	Colonne sud <i>idem</i> COL 1026
ARM 1028	Armoirie au RDC	Inscrite dans la bordure de la porte en bas à gauche
PAR 1029	Pierres au sol-parvis	
MUR 1030	Ancien mur de façade ouest du couvent	Cf façade sud

<i>Façade est</i>		
TOI 1032	Toiture	En taule, reliant le clocher et l'église

FEN 1038	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 1039	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 1040	Fenêtre du 1er étage	Sans encadrement, dissimulé en partie par le toit

*Clocher*

AER 1017	Bouche d'aération côté sud	
PORTE 1016	Porte du RDC côté sud	Encadrement en pierre de taille
FEN 1018	Fenêtre sans bordure côté sud	Fermée par un volet en bois
FEN 1019	Fenêtre côté sud	Encadrement en pierre de taille
FEN 1020	Fenêtre côté sud	Encadrement en pierre de taille
DOR 1031	Dormant de la porte côté sud	Inscription et date gravées
FEN 1034	Fenêtre du RDC côté est	Sans encadrement
FEN 1041	Fenêtre du 2ème étage côté est	Sans encadrement
FEN 1042	Fenêtre du 2ème étage côté est	Encadrement en pierre de taille

*Sacristie*

BEN 1033	Bénitier côté est	En pierre de taille
FEN 1035	Fenêtre du RDC côté est	Encadrement en pierre de taille
FEN 1036	Fenêtre du RDC côté est	Encadrement en pierre de taille
FEN 1037	Fenêtre du 1er étage côté est	Sans encadrement

*Terrasse nord*

MUR 1043	Mur de soutènement de la terrasse de l'église	En cours de relevé
----------	---	--------------------

<b>ESS 2</b>	<b>AILE NORD DU COUVENT</b>	
ES 2-0.1	Accueil du musée	Ancienne cuisine ?
ES 2-0.2	Salle pédagogique	Ancien réfectorioire ?

<b>EA</b>	<b>Identification</b>	<b>Remarques</b>
<i>Aile nord / façade sud</i>		
FEN 2001	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
FEN 2002	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
POR 2003	Porte du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2004	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2005	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2006	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
POR 2007	Porte du RDC	Encadrement en pierre de taille, en inter-niveau
POR 2008	Porte du RDC	Encadrement en pierre de taille, en inter-niveau
FEN 2009	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2010	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton

FEN 2011	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2012	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2013	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2014	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2015	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2016	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2017	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2018	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2019	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2020	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2021	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2022	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2023	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2024	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2025	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2026	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en pierre de taille en inter-niveaux (1er et 2ème étage)
FEN 2027	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en pierre de taille en inter-niveaux (1er et 2ème étage)
FEN 2028	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2029	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
ESC 2030	Escaliers en RDC	Escaliers doubles en façade
DEC 2031	Cadran solaire	Cadran solaire en façade
OUV 2060	Porte semi-enterrée sous les escaliers	Porte qui donne dans le cloître
<i>Aile nord / façade nord</i>		
FEN 2032	Fenêtre du RDC	Type meurtrière, encadrement en pierre de taille
FEN 2033	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
LAV 2034	Vasque en pierre	Fontaine
POR 2035	Porte du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2036	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2037	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2038	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
FEN 2039	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
FEN 2040	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
FEN 2041	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2042	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille et partie en bois
FEN 2043	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
DEC 2044	Décor: inscription en pierre	Pierre avec inscription en latin
ARM 2045	Armoiries	Armoiries de l'abbé Marc-Antoine de Granery
FEN 2046	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille

FEN 2047	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2048	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2049	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2050	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2051	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2052	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2053	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2054	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2055	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2056	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2057	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2058	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
CNT 2059	Contrefort	Contrefort enduit de béton

<i>Aile nord / façade ouest</i>		
FEN 2061	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2062	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2063	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
POR 2064	Porte du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2065	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2066	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2067	Fenêtre du RDC	à vérifier
POR 2068	Porte du RDC	Encadrement en béton
FEN 2069	Fenêtre du RDC	à vérifier

<i>Aile nord / façade est</i>		
CNT 2059	Contrefort	Contrefort enduit de béton
FEN 2070	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2071	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2072	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2073	Fenêtre du 1er étage	à vérifier
POR 2074	Porte du 1er étage	à vérifier
FEN 2075	Fenêtre du 1er étage	à vérifier
FEN 2076	Fenêtre du 1er étage	à vérifier
POR 2077	Porte du RDC	Encadrement en pierre de taille

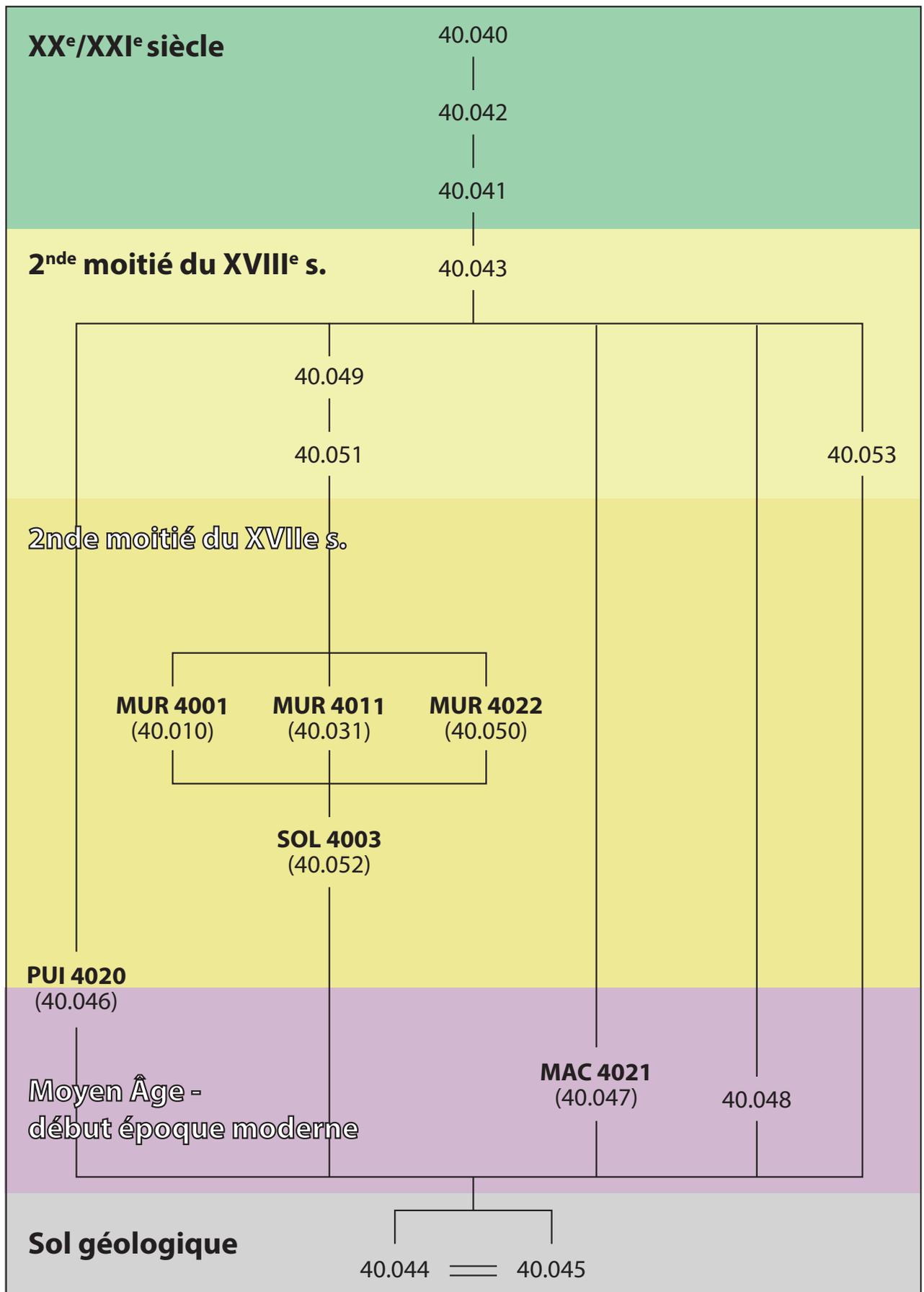
<b>ESS 3</b>	<b>AILE ORIENTALE</b>
--------------	-----------------------

<b>EA</b>	<b>Identification</b>	<b>Remarques</b>
MUR 3001	Mur occidental de l'aile moderne (côté cloître)	Amorce du mur uniquement
MUR 3002	Mur occidental de l'aile primitive (?)	Orientation nord-sud; conservé sur 1,25 m

<b>ESS 4</b>	<b>CLOÎTRE</b>	
ES 4-0.1	Galerie nord du cloître	Observée en 2021 dans le SD 4-1
ES 4-0.2	Galerie est du cloître	Observée en 2022 dans le SD 4-2
ES 4-0.3	Bassin oriental	Observé dans les SD 4-1, 4-2 et 4-3

<b>EA</b>	<b>Identification</b>	<b>Remarques</b>
MUR 4001	Mur nord du bassin	Orientation est-ouest
MUR 4002	Mur est du bassin	Orientation nord-sud
SOL 4003	Sol dallé du bassin	Comprend CAN 4004 et CAN 4023
CAN 4004	Canalisation d'évacuation en négatif	Conservée environ 30 cm de profondeur, angle nord-est du bassin
SEP 4005	Sépulture primaire à inhumation double	Orientée nord-sud
SEP 4006	Sépulture primaire à inhumation	Orientée est-ouest
SEP 4007	Sépulture primaire à inhumation	Orientée est-ouest
SEP 4008	Sépulture primaire à inhumation	Orientée est-ouest
SEP 4009	Sépulture primaire à inhumation	Orientée est-ouest
SEP 4010	Sépulture primaire à inhumation avec réduction	Orientée est-ouest, non fouillée
MUR 4011	Mur sud du bassin	Orientation est-ouest
TRA 4012	Tranchée de récupération du mur bahut est de l'ancien cloître	Mur du premier état du cloître
SEP 4013	Sépulture primaire à inhumation	Orientée est-ouest, non fouillée
SEP 4014	Sépulture primaire à inhumation	Orientée est-ouest
TRA 4015	Tranchée de récupération du mur est du bassin	MUR 4002
TRA 4016	Tranchée de récupération du mur de l'aile est	Recoupe MUR 3002 au sud
TRA 4017	Tranchée de récupération du mur de l'aile est	Recoupe MUR 3002 au nord
FOS 4018	Fosse irrégulière creusée dans une couche de mortier/chaux	
TRA 4019	Tranchée de récupération du mur bahut est de l'ancien cloître	Équivalente à TRA 4012
PUI 4020	Puits	Découvert en 2023
MAC 4021	Maçonnerie ? Fondation ?	Dans la coupe nord du sondage SD 4-3 Orienté est-ouest
MUR 4022	Mur occidental du bassin	Orientation nord-sud
CAN 4023	Canalisation d'évacuation en négatif	Conservée sur environ 60 cm de profondeur, angle nord-ouest du bassin
MAR 4024	Marche d'accès au bassin	Contre MUR 4022
TRA 4025	Tranchée de récupération du mur bahut nord	Mur bahut nord, SD 4-1

# DIAGRAMME DE HARRIS



# INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

<b>Entremont (Haute-Savoie) - Centre du cloître (N° 2214426) - parcelle n°16</b> Inventaire des US												
US	Sondage	Description	Altitudes (m NGF)		inf.	sous	sur	Relations physiques				Nature
			sup.	inf.				équivalent à	contre	coupe	coupée par	
40.040	3	Couche meuble de pelouse et de terre brune noirâtre et homogène, comportant de rares éléments de mobilier contemporain (pincées à linge, bouton).	789,59	788,98	X		40.041 40.042 40.043		X	X	X	Humus
40.041	3	Couche de démolition de couleur beige/grise, très meuble et hétérogène, comportant de nombreuses pierres, briques et des résidus de mortier. Présence de tessons de céramique, d'éléments métalliques, de tuyaux en PVC et d'os de faune.	789	788,58		40.040	40.043		X	X	40.042	Démolition (réfection du toit de l'aile nord)
40.042	3	Gravelle grise très meuble et homogène.	X	X	40.040	X		X	X	40.041 40.043 40.044	X	Comblement du sondage 4-1 (2021)
40.043	3	Couche d'argile limoneuse marron foncé, peu compacte et homogène comportant de nombreuses pierres (<10cm), des charbons et résidus de mortier ainsi que du mobilier en quantité importante (céramique, lithique, verre, ossements, TCA, métal dont une monnaie).	789,42	788,32		40.040 40.041	40.044 40.045 40.046 40.049 40.053		X	40.016 ?	X	Remblai
40.044	3	Couche d'argile limoneuse brune orangée, compacte et homogène comportant de nombreux cailloux et petits blocs ainsi que des éléments de mobilier (céramique, verre et os de faune).	788,48	788,08 (min)		40.043 40.047 40.048	X		X	40.045 40.007 et 40.020	40.010 40.042 40.046 40.050	Remblai (moitié nord du sondage)

40.045	3	Couche d'argile limoneuse brune orangée, compacte et homogène comportant de nombreux cailloux et petits blocs ainsi que des éléments de mobilier (céramique, verre, métal et os de faune).	788,82	788,18 (min)	40.043 40.049 40.053	X	40.044 40.007 et 40.020	X	X	40.031 40.046 40.050	Remblai (moitié sud du sondage)
40.046	3	US composantes de PUI 4020 : 40.046-1 = creusement ; 2 = margelle (au moins 5 assises) ; 3 = comblement interne sous 40.043 (très semblable à 40.043 mais plus sableux) ; 4 = comblement supérieure de la fosse d'installation (argile limoneuse brun/noir, peu compacte, cailloux <6cm mêlés à des pierres (10 à 30 cm) et disposées à plat, mobilier rare) ; 5 = comblement inférieur de la fosse d'installation (argile orangée compacte et homogène, nombreuses inclusions de petits cailloux (1-5 cm), rares pierres décimétriques, mobilier absent).	788,62	787,81 (min)	40.043	40.044	X	X	X	Puits 4020	
40.047	3	Aménagement linéaire orienté est-ouest composé de pierres de 10 à 30 cm installées sur un même niveau.	788,6	788,5	40.043	40.044	X	X	X	Maçonnerie ?	
40.048	3	Amas de pierres décimétriques et de terre localisé dans l'angle nord-ouest du sondage.	788,57	788,34	40.043	40.044	X	X	X	Indéterminée	
40.049	3	Couche limono-argileuse marron, compacte et hétérogène comportant de nombreuses pierres liées à la démolition d'une partie du bassin. Localisée à l'intérieur de celui-ci. Plusieurs éléments de mobilier : céramique, verre, métal et os de faune.	788,78	788,24	40.043	40.031 40.045 40.051	40.019 ? 40.038 ?	40.050	X	Remblai/démolition	
40.050	3	US composantes de MUR 4022 : 40.050-1 = fosse d'installation ; 2 = blocs (1 assise) ; 3 = emmarchement (1 assise) ; 4 = comblement fosse d'installation (argile brun-orangé compacte, nombreux cailloux centimétriques, rares pierres décimétriques).	788,7	788,18	40.043	40.044 40.045	40.010 40.031 40.048	X	X	Mur 4022	

40.051	3	Couche sablo-limoneuse de couleur gris/noir, meuble et homogène comportant des charbons, des fragments d'ardoise et de rares tessons de céramique et de verre.	788,27	788,14	40.049	40.052	40.008 40.025	40.010 40.031 40.050	X	X	Remblai
40.052	3	Dalles de pierre posées à plat et réparties de façon homogène à l'intérieur des murs 4001, 4011 et 4022. Comprend le négatif de la canalisation 4023 dans l'angle nord-ouest.	788,2	X	40.051	X	40.009 40.028	40.010 40.031 40.051	X	X	Dallage du bassin (SOL 4003)
40.053	3	Couche limoneuse brune, compacte et homogène localisée dans le quart sud-ouest du sondage.	788,96	788,5	40.043	40.045	X	X	X	X	Remblai

## INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN

Entremont (Haute-Savoie) - Centre de l'ancien cloître (n°2214426) - parcelle n° 16 Inventaire des minutes de terrain									
N° département	Code INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° inventaire	N° d'inventaire 2023	Type de documentation	Type de support	Description	Auteurs
74	212	2214426	G	8	1	Document graphique	Calque	Mur sud de l'aile nord du couvent, façade intérieure (musée - accueil)	MAB, LPJG, MLB, CA, ML, EG, LM, HH, LC, LP
74	212	2214426	G	9	2	Document graphique	Calque	Coupe médiane sondage 4-3, est/ouest	LD
74	212	2214426	G	10	3	Document graphique	Papier millimétré	Coupe sud sondage 4-3	HF, LP
74	212	2214426	G	11	4	Document graphique	Papier millimétré	Coupe occidentale sondage 4-3	AB, SM
74	212	2214426	G	12	5	Document graphique	Papier millimétré	Coupe nord sondage 4-3	JL, LF
74	212	2214426	G	13	6	Document graphique	Papier millimétré	Coupe orientale sondage 4-3	JL, FH
74	212	2214426	G	14	7	Document graphique	Calque	Mur sud de l'aile nord du couvent, façade extérieure (musée)	SM, HF, AB, LF
74	212	2214426	G	15	8	Document graphique	Calque	Plan final sondage SD 4-3	LD
74	212	2214426	G	16	9	Document graphique	Calque	Plan de l'abbaye avec localisation du sondage SD 4-3 (= M1 [2021] et M7 [2022])	SB

# INVENTAIRE DU MOBILIER

Entremont (Haute-Savoie) - Centre du cloître (N° 2214426) - parcelle n°16						
Inventaire du mobilier						
INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE (1316 restes)						
Code opération	Code support	n° US	n° sachet	NR	Identification	Remarques
2214426	M	HS	7	195	Divers	Porcelaine (4), faïence (10), carrelage (16), céramique (165).
2214426	M	HS escalier	10	77	Divers	Carrelage (1), faïence (8), céramique (68).
2214426	M	40.041	16	11	Divers	Carrelage (4), céramique (7).
2214426	M	40.043	20	83	Divers	Pipe (1), céramique (78), porcelaine (1), faïence (3).
2214426	M	40.043	24	194	Divers	Moitié nord de l'US. Pipe (1), céramique (174), faïence (19).
2214426	M	40.043	29	352	Divers	Moitié sud de l'US. Céramique (318), pipe (1), porcelaine (3), faïence (30).
2214426	M	40.045	31	156	Divers	Céramique (124), porcelaine (2), faïence (30).
2214426	M	40.044	35	28	Divers	Céramique (28).
2214426	M	40.043	39	70	Divers	Puits (assises supérieures, 1 à 2). Céramique (59), faïence (11).
2214426	M	40.044	43	12	Divers	Porcelaine (1), faïence (2), céramique (9).
2214426	M	40.051	47	3	Divers	Céramique (2), faïence (1).
2214426	M	40.043	48	101	Divers	Puits (assises inférieures). Céramique (97), faïence (3), porcelaine (1).
2214426	M	40.046.4	53	1		Céramique (1)
2214426	M	40.049	55	33	Divers	Céramique (11), faïence (12).
INVENTAIRE DU MOBILIER VERRE (571 restes)						
2214426	M	HS	4	62	Divers	

2214426	M	HS escalier	11	22	Divers	
2214426	M	40.043	19	19	Divers	
2214426	M	40.043	23	70	Divers	Moitié nord de l'US
2214426	M	40.043	28	159	Divers	Moitié sud de l'US
2214426	M	40.044	34	4	Divers	
2214426	M	40.045	38	98	Divers	
2214426	M	40.043	40	34	Divers, dont 5 fonds de verres.	Puits (assises supérieures, 1 à 2).
2214426	M	40.044	44	3	Divers	Angle nord-ouest du sondage
2214426	M	40.051	46	1		
2214426	M	40.043	52	87	Divers, dont 18 fonds de verres.	Puits (assises inférieures).
2214426	M	40.049	56	12	Divers, dont 3 fonds de verres.	
<b>INVENTAIRE DU MOBILIER METALLIQUE (66 restes)</b>						
2214426	M	HS	1	20	Divers	
2214426	M	HS escalier	8	1		
2214426	M	40.041	14	6		
2214426	M	40.043	17	3	Divers	Dont une pièce (quart de gros, 1555-1560, Aoste)
2214426	M	40.043	22	7		Moitié nord de l'US
2214426	M	40.043	26	13	Divers, dont une épingle.	Moitié sud de l'US
2214426	M	40.045	32	8	Divers	
2214426	M	40.043	49	7		Puits (assises inférieures).
2214426	M	40.049	54	1		
<b>INVENTAIRE DU MOBILIER LITHIQUE (1)</b>						
2214426	M	40.043	27	1	Pierre à aiguiser (?)	Moitié sud de l'US
<b>INVENTAIRE DU MOBILIER COMPOSITE (2 restes)</b>						
2214426	M	HS	3	1	Fragment de chapelet	
2214426	M	40.043	51	1	Bois et métal	Puits (assises inférieures).

INVENTAIRE FAUNE (1050 restes)						
2214426	P	HS	6	108	Divers	
2214426	P	HS escalier	12	37	Divers	
2214426	P	40.041	15	8	Divers	
2214426	P	40.043	21	226	Divers	
2214426	P	40.043	25	197	Divers	Moitié nord
2214426	P	40.043	30	211	Divers	Moitié sud
2214426	P	40.044	36	17	Divers	
2214426	P	40.045	37	129	Divers	
2214426	P	40.043	41	15	Divers	Puits (assises supérieures, 1 à 2).
2214426	P	40.044	42	45	Divers	Angle nord-ouest du sondage
2214426	P	40.043	50	38	Divers	Puits (assises inférieures).
2214426	P	40.049	57	19	Divers	Traces de boucherie.
INVENTAIRE DU MOBILIER INDETERMINÉ (72)						
2214426	M	HS	5	43	Non identifié	
2214426	M	HS escalier	9	1	Non identifié	
2214426	M	40.041	13	24	Non identifié	
2214426	M	40.043	18	4	Non identifié	
INVENTAIRE DES OS HUMAINS (2)						
2214426	P	HS	2	1	Clavicule	
2214426	P	40.043	33	1	Fémur	Moitié sud

# INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Entremont (Haute-Savoie) - Centre du cloître (n°2214426) - parcelle n° 16 Inventaire des photographies									
Numéro département	Code Insee de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Vue vers	Auteur
74	212	2214426	PN	1	Photo numérique	.JPG	Implantation du sondage 4-3	ouest	S. B.
74	212	2214426	PN	2	Photo numérique	.JPG	Ouverture du sondage et début du décapage (1)	sud-est	L. D.
74	212	2214426	PN	3	Photo numérique	.JPG	Ouverture du sondage et début du décapage (2)	sud-ouest	L. D.
74	212	2214426	PN	4	Photo numérique	.JPG	Sécurisation du chantier et installation du barnum	nord-est	S. B.
74	212	2214426	PN	5	Photo numérique	.JPG	Photo générale du chantier et de l'aile nord de l'abbaye	nord-est	S. B.
74	212	2214426	PN	6	Photo numérique	.JPG	Vue générale du sondage après décapage (1)	est	S. B.
74	212	2214426	PN	7	Photo numérique	.JPG	Vue générale du sondage après décapage (2)	ouest	S. B.
74	212	2214426	PN	8	Photo numérique	.JPG	Installation d'un blindage dans l'angle nord-est du sondage	nord-est	S. B.
74	212	2214426	PN	9	Photo numérique	.JPG	Vue générale du sondage et apparition des premières structures après retrait du remblai 40043	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	10	Photo numérique	.JPG	Vue générale du sondage et apparition des premières structures après retrait du remblai 40043 (sans mire/plaque)	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	11	Photo numérique	.JPG	Orthoimage du puits 4020 après la passe 1	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	12	Photo numérique	.JPG	Vue générale du puits 4020 après la passe 2	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	13	Photo numérique	.JPG	Vue générale du puits 4020 après la passe 2 (sans mire/plaque)	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	14	Photo numérique	.JPG	Orthoimage du puits 4020 après la passe 2	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	15	Photo numérique	.JPG	Vue générale de la maçonnerie (?) 4021	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	16	Photo numérique	.JPG	Vue oblique de la maçonnerie (?) 4021 et aperçu de l'US 40 048	ouest	L. D.

74	212	2214426	PN	17	Photo numérique	.JPG	Vue générale de la maçonnerie (?) 4021 (sans mire/plaque)	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	18	Photo numérique	.JPG	Vue générale de l'US 40 048	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	19	Photo numérique	.JPG	Vue générale de l'US 40 048 (sans mire/plaque)	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	20	Photo numérique	.JPG	Vue générale de la maçonnerie 4021, de l'US 40 048 et d'une partie du puits 4020	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	21	Photo numérique	.JPG	Vue générale de l'US 40 049 qui recouvre une partie du bassin	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	22	Photo numérique	.JPG	Vue générale de l'US 40 049 qui recouvre une partie du bassin (sans mire/plaque)	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	23	Photo numérique	.JPG	Vue générale du puits 4020 après la passe 3 (1)	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	24	Photo numérique	.JPG	Vue générale du puits 4020 après la passe 3 (sans mire/plaque) (1)	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	25	Photo numérique	.JPG	Vue générale du puits 4020 après la passe 3 (2)	sud	S. B.
74	212	2214426	PN	26	Photo numérique	.JPG	Vue générale du puits 4020 après la passe 3 (sans mire/plaque) (2)	sud	S. B.
74	212	2214426	PN	27	Photo numérique	.JPG	Orthoimage du puits 4020 après la passe 3	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	28	Photo numérique	.JPG	Détails du puits 4020 après fouille partielle de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	29	Photo numérique	.JPG	Détails de l'effondrement en « pile d'assiettes » des pierres de l'US 40 046.4	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	30	Photo numérique	.JPG	Détails de l'effondrement en « pile d'assiettes » des pierres de l'US 40 046.4 (sans mire)	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	31	Photo numérique	.JPG	Détails du puits 4020 après fouille partielle de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est (sans mire/plaque) (1)	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	32	Photo numérique	.JPG	Détails du puits 4020 après fouille partielle de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est (sans mire/plaque) (2)	nord-ouest	L. D.
74	212	2214426	PN	33	Photo numérique	.JPG	Détails du puits après retrait de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est (1)	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	34	Photo numérique	.JPG	Détails du puits après retrait de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est (2)	nord-ouest	L. D.
74	212	2214426	PN	35	Photo numérique	.JPG	Détails du puits après retrait de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est (sans mire/plaque) (1)	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	36	Photo numérique	.JPG	Détails du puits après retrait de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est (sans mire/plaque) (2)	nord-ouest	L. D.
74	212	2214426	PN	37	Photo numérique	.JPG	Vue en coupe des pierres de l'US 40 046.4	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	38	Photo numérique	.JPG	Vue en coupe des pierres de l'US 40 046.4 (sans mire)	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	39	Photo numérique	.JPG	Détails du puits après retrait de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est (3)	nord	L. D.
74	212	2214426	PN	40	Photo numérique	.JPG	Détails du puits après retrait de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est (4)	nord-ouest	L. D.
74	212	2214426	PN	41	Photo numérique	.JPG	Détails du puits après retrait de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est (5)	ouest	L. D.
74	212	2214426	PN	42	Photo numérique	.JPG	Vue générale du puits 4020 et mise en évidence de la margelle après retrait de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est	zénithale	L. D.

74	212	2214426	PN	43	Photo numérique	.JPG	Vue générale du puits 4020 et mise en évidence de la margelle après retrait de l'US 40 046.4 dans l'angle nord-est (sans mire/plaque)	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	44	Photo numérique	.JPG	Détails de la coupe médiane O-E et aperçu de la fosse d'installation du mur 4022 (US 40 050.1) dans l'US 40 044	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	45	Photo numérique	.JPG	Détails de la coupe médiane O-E et aperçu des fosses d'installation du mur 4022 (US 40 050.1) et du puits 4020 (US 40 046.1) dans l'US 40 044	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	46	Photo numérique	.JPG	Détails de la coupe médiane O-E et aperçu des fosses d'installation du mur 4022 (US 40 050.1) et du puits 4020 (US 40 046.1) dans l'US 40 044 (sans mire/plaque)	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	47	Photo numérique	.JPG	Détails de la fosse d'installation du puits 4020 en coupe (US 40 046.1) (1)	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	48	Photo numérique	.JPG	Détails de la fosse d'installation du puits 4020 en coupe (US 40 046.1) (2)	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	49	Photo numérique	.JPG	Détails de la fosse d'installation du puits 4020 en coupe (US 40 046.1) (3)	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	50	Photo numérique	.JPG	Détails de la fosse d'installation du puits 4020 en coupe (US 40 046.1) (sans mire/plaque)	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	51	Photo numérique	.JPG	Détails des US 40 046.4 et 40 046.5 en coupe	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	52	Photo numérique	.JPG	Détails des US 40 046.4 et 40 046.5 en coupe (sans plaque)	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	53	Photo numérique	.JPG	Détails des US 40 046.4 et 40 046.5 en coupe (sans mire/plaque)	sud	L. D.
74	212	2214426	PN	54	Photo numérique	.JPG	Vue générale de l'US 40 051 qui recouvre le dallage du bassin	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	55	Photo numérique	.JPG	Vue générale de l'US 40 051 qui recouvre le dallage du bassin (sans mire/plaque) (1)	zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	56	Photo numérique	.JPG	Vue générale de l'US 40 051 qui recouvre le dallage du bassin (sans mire/plaque) (2)	nord-est	S. B.
74	212	2214426	PN	57	Photo numérique	.JPG	Détails de la canalisation 4023 localisée dans l'angle nord-ouest du bassin (1)	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	58	Photo numérique	.JPG	Détails de la canalisation 4023 localisée dans l'angle nord-ouest du bassin (2)	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	59	Photo numérique	.JPG	Détails de la canalisation 4023 localisée dans l'angle nord-ouest du bassin (sans mire) (1)	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	60	Photo numérique	.JPG	Détails de la canalisation 4023 localisée dans l'angle nord-ouest du bassin (sans mire) (2)	nord	L. D.
74	212	2214426	PN	61	Photo numérique	.JPG	Vue en coupe de la maçonnerie (?) 4021	est	L. D.
74	212	2214426	PN	62	Photo numérique	.JPG	Vue en coupe de la maçonnerie (?) 4021 (sans mire/plaque)	est	L. D.
74	212	2214426	PN	63	Photo numérique	.JPG	Vue générale du dallage du bassin (US 40 052) après fouille	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	64	Photo numérique	.JPG	Vue générale du dallage du bassin (US 40 052) après fouille (sans mire/plaque)	zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	65	Photo numérique	.JPG	Détails du mur 4022	ouest	S. B.
74	212	2214426	PN	66	Photo numérique	.JPG	Détails du mur 4022 (sans mire/plaque)	ouest	S. B.
74	212	2214426	PN	67	Photo numérique	.JPG	Détails du mur 4011	sud	S. B.

74	212	2214426	PN	68	Photo numérique	.JPG	Détails du mur 4011 (sans mire/plaque)		sud	S. B.
74	212	2214426	PN	69	Photo numérique	.JPG	Vue oblique des murs 4011 et 4022, de la marche 4024 et du dallage 4003		sud-ouest	S. B.
74	212	2214426	PN	70	Photo numérique	.JPG	Vue oblique des murs 4001 et 4022, de la marche 4024 et du dallage 4003		nord-ouest	S. B.
74	212	2214426	PN	71	Photo numérique	.JPG	Vue générale du mur 4022		zénithale	S. B.
74	212	2214426	PN	72	Photo numérique	.JPG	Orthoimage du puits 4020 après la passe 4		zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	73	Photo numérique	.JPG	Orthoimage de la paroi interne du puits 4020		/	L. D.
74	212	2214426	PN	74	Photo numérique	.JPG	Vue générale du sondage avec le bassin, le puits et la banquette centrale		sud	S. B.
74	212	2214426	PN	75	Photo numérique	.JPG	Vue générale du sondage avec le bassin, le puits et la banquette centrale (sans mire/plaque)		sud	S. B.
74	212	2214426	PN	76	Photo numérique	.JPG	Aperçu de la coupe médiane O-E et du sondage réalisé dans l'angle nord-est du puits		sud	S. B.
74	212	2214426	PN	77	Photo numérique	.JPG	Orthoimage de la coupe médiane O-E		sud	L. D.
74	212	2214426	PN	78	Photo numérique	.JPG	Vue générale du sondage en fin de fouille		nord	S. B.
74	212	2214426	PN	79	Photo numérique	.JPG	Orthoimage du sondage en fin de fouille		zénithale	L. D.
74	212	2214426	PN	80	Photo numérique	.JPG	Orthoimage de la coupe méridionale		sud	L. D.
74	212	2214426	PN	81	Photo numérique	.JPG	Orthoimage de la coupe occidentale		ouest	L. D.
74	212	2214426	PN	82	Photo numérique	.JPG	Orthoimage de la coupe orientale		est	L. D.
74	212	2214426	PN	83	Photo numérique	.JPG	Orthoimage de la coupe septentrionale		nord	L. D.
74	212	2214426	PN	84	Photo numérique	.JPG	Pose de géotextile sur les vestiges avant rebouchage du sondage (1)		ouest	S. B.
74	212	2214426	PN	85	Photo numérique	.JPG	Pose de géotextile sur les vestiges avant rebouchage du sondage (2)		nord-ouest	S. B.
74	212	2214426	PN	86	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 1 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (1)		/	L. D.
74	212	2214426	PN	87	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 1 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (2)		/	L. D.
74	212	2214426	PN	88	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 1 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (3)		/	L. D.
74	212	2214426	PN	89	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 1 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (4)		/	L. D.
74	212	2214426	PN	90	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 1 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (5)		/	L. D.
74	212	2214426	PN	91	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 1 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (6)		/	L. D.
74	212	2214426	PN	92	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 2 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (1)		/	L. D.
74	212	2214426	PN	93	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 2 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (2)		/	L. D.
74	212	2214426	PN	94	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 2 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (3)		/	L. D.
74	212	2214426	PN	95	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 2 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (4)		/	L. D.

74	212	2214426	PN	96	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 2 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (5)	/	L. D.
74	212	2214426	PN	97	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 2 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (6)	/	L. D.
74	212	2214426	PN	98	Photo numérique	.JPG	Détails du bloc 2 découvert lors des travaux de terrassement au nord-est du site (7)	/	L. D.
74	212	2214426	PN	99	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de céramique découverts dans l'US 40 043 (moitié sud du sondage)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	100	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de céramique découverts dans l'US 40 043 (comblement supérieur du puits)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	101	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de faïence découverts dans l'US 40 043 (comblement supérieur du puits)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	102	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de céramique découverts dans l'US 40 043 (comblement inférieur du puits) (1)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	103	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de céramique découverts dans l'US 40 043 (comblement inférieur du puits) (2)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	104	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de céramique découverts dans l'US 40 044 (sur le puits)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	105	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de céramique découverts dans l'US 40 049	/	S. B.
74	212	2214426	PN	106	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de céramique découverts dans l'US 40 045 (1)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	107	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de faïence découverts dans l'US 40 045	/	S. B.
74	212	2214426	PN	108	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de céramique découverts dans l'US 40 045 (2)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	109	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de verre découverts dans l'US 40 043 (moitié nord du sondage)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	110	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de verre découverts dans l'US 40 043	/	S. B.
74	212	2214426	PN	111	Photo numérique	.JPG	Détails d'un tesson de verre découvert dans l'US 40 043	/	S. B.
74	212	2214426	PN	112	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de verre découverts dans l'US 40 043 (comblement supérieur du puits)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	113	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de verre découverts dans l'US 40 049 (1)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	114	Photo numérique	.JPG	Détails de quelques tessons de verre découverts dans l'US 40 049 (2)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	115	Photo numérique	.JPG	Détails des artefacts d'origine indéterminée découverts dans l'US 40 041	/	S. B.
74	212	2214426	PN	116	Photo numérique	.JPG	Détails d'éléments métalliques découverts dans l'US 40 041	/	S. B.
74	212	2214426	PN	117	Photo numérique	.JPG	Détails de la fourchette en fer découverte dans l'US 40 045	/	S. B.
74	212	2214426	PN	118	Photo numérique	.JPG	Détails de la monnaie découverte dans l'US 40 043 (1)	/	S. B.

74	212	2214426	PN	119	Photo numérique	.JPG	Détails de la monnaie découverte dans l'US 40 043 (2)	/	S. B.
74	212	2214426	PN	120	Photo numérique	.JPG	Sondage rebouché.	est	G. C.